

MAISON DES ADOLESCENTS DU CALVADOS

- RAPPORT D'ACTIVITE 2021 -



9 place de la mare
14000 CAEN



SOMMAIRE

<u>1- Préambule</u>	p.03
1.1- Note d'intention	p.03
1.2 - Contexte institutionnel de la MDA14 en 2021	p.04
1.2.1- Gouvernance	p.04
1.2.2- Rappel des objectifs du projet 2020-2025	p.04
1.2.3- La démarche qualité 2020-2025	p.05
<u>2- La Maison des Adolescents du Calvados Socle</u>	p.08
2.1- L'Espace Accueil Évaluation :	p.09
<u>2.1.1- L'Accueil Place de la Mare</u>	p.10
2.1.1.1 - Missions et fonctionnement	p.10
2.1.1.2 - Chiffres clés 2021	p.12
La permanence sans rendez-vous	p.12
Les soutiens éducatifs	p.18
La permanence juridique	p.19
La permanence Consultation Jeunes Consommateurs	p.21
2.1.1.3 – Bilan et perspectives de l'Accueil Place de la Mare	p.22
<u>2.1.2- L'Accueil sans rendez-vous sur les territoires</u>	p.23
2.1.2.1 - Missions et fonctionnement	p.23
2.1.2.2 - Chiffres clés 2021	p.23
2.1.2.3 – Bilan et perspectives de l'Accueil sans rendez-vous sur les territoires	p.27
<u>2.1.3- L'Accueil Mobile généraliste</u>	p.28
2.1.3.1 - Missions et fonctionnement	p.28
2.1.3.2 - Chiffres clés 2021	p.28
2.1.3.3 – Bilan et perspectives de Mobile généraliste	p.30
<u>2.1.4- La prévention de la Radicalisation</u>	p.30
2.1.4.1 - Missions et fonctionnement	p.30
2.1.4.2 - Chiffres clés 2021	p.31
2.1.4.3 – Bilan et perspectives de Mobile généraliste	p.31
<u>2.1.5- Bilan et perspectives de l'Espace Accueil Évaluation</u>	p.32
2.2 : L'Espace Accompagnement et Soutien :	p.34
2.2.1- Missions et fonctionnement	p.34
2.2.2- Chiffres clés 2021	p.35
2.2.3- Bilan et perspectives de l'Espace Soutien et Accompagnement	p.39
2.3- L'Espace Prévention Ressource :	p.41
2.3.1- Missions et fonctionnement	p.41
2.3.2- Coordination de « réseaux ados » territoriaux	p.42

2.3.3- <i>Coordination du réseau Promeneurs du Net</i>	p.45
2.3.4- <i>Participation institutionnelle - Groupes de travail - Instances territoriales</i>	p.49
2.3.5- <i>Soutien des professionnels : développement des compétences par la formation</i>	p.50
2.3.6- <i>Ingénierie de projet interne et externe</i>	p.51
2.3.7- <i>Communication interne et externe</i>	p.54
<u>3- Dispositif Maison des Adolescents du Calvados</u>	p.57
3.1- Le CMP Adolescents – Consultation Spécialisée Départementale :	p.57
3.1.1- <i>Missions et fonctionnement</i>	p.57
3.1.2- <i>Chiffres clés 2021</i>	p.59
3.1.3- <i>Bilan et perspectives</i>	p.70
3.2- L’Hôpital de Jour – Centre d’Accueil Thérapeutique à Temps Partiel :	p.70
3.2.1- <i>Missions et fonctionnement</i>	p.70
3.2.2- <i>Chiffres clés 2021</i>	p.73
3.2.3- <i>Bilan et perspectives</i>	p.78
3.3- L’Hébergement Thérapeutique	p.78
3.3.1- <i>Missions et fonctionnement</i>	p.78
3.3.2- <i>Chiffres clés 2021</i>	p.80
3.3.3- <i>Bilan et perspectives</i>	p.86
<u>4- Conclusion</u>	p.88

1- Préambule

1.1- Note d'intention

Ce rapport d'activité 2021 présente les données essentielles à la compréhension des missions de la Maison des Adolescents du Calvados.

Il permettra de se représenter les différents champs d'intervention du dispositif dans toute leur richesse et sans rien dissimuler de leur complexité, voire de leur difficulté.

Cependant, ce rapport d'activité présente les différents services et espaces tels que validés par le Conseil d'Administration de Passado14 en lien avec la réorganisation finalisée en 2021.

Ainsi sont présentées, l'activité de :

- La Maison des Adolescents du Calvados Socle
 - Espace Accueil Évaluation
 - Espace Accompagnement et Soutien
 - Espace Prévention Ressource
- Le CMP Adolescents - Consultation Départementale pour Adolescents
- L'Hôpital de Jour - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
- L'Hébergement Thérapeutique

La Maison des Adolescents du Calvados apparaît ainsi comme un ensemble regroupant différents services ou espaces gérés par plusieurs institutions sociales, médico-sociales et sanitaires, tous coordonnés autour de finalités communes et articulés ensemble dans le cadre d'une organisation complémentaire et décloisonnée, garante des principes de transversalité et de pluridisciplinarité qui sont au fondement du projet et des valeurs des MDA.

Une année marquée par la crise sanitaire...

Impossible d'évoquer l'année 2021 sans aborder à nouveau la question de la crise sanitaire mondiale et de ses répercussions sur l'offre de service de la MDA14.

Les impacts de cette crise sont mesurables puisque l'on observe d'une part une baisse de l'activité des différents espaces et services en termes de personnes accueillies, accompagnées et prises en charge et d'autre part la complexité des situations et l'importance du mal être adolescent.

Ainsi, on prendra garde à ne pas interpréter les données d'activité de 2021, comme pour 2020, en les comparant avec celles des années précédentes, sans tenir compte de cet effet de rupture.

En effet, l'activité présentée doit se lire de façon qualitative car si les files actives ont connu une baisse, il n'en va pas de même pour l'activité des professionnels qui ont œuvré durant toute cette année, afin de maintenir une offre adaptée aux adolescents et à leurs parents, et en particulier les plus fragilisés d'entre eux, tout en déployant la nouvelle organisation et offres de services à partir des projets Maison des Adolescents du Calvados 2021-2025.

1.2- Contexte institutionnel de la MDA14 en 2021

1.2.1- Gouvernance

L'organisation globale de la MDA14 s'inscrit toujours en 2021 dans la continuité des orientations prises en 2018 et répartit son offre de service de la manière suivante :

- La MDA « Socle » répondant au cahier des charges national des MDA (Espaces Accueil Évaluation, Espace Accompagnement et Soutien, Espace Prévention Ressource), sans autorisation réglementaire obligatoire.
- Le Centre Médico-Psychologique sectorisé – Consultation Départementale pour Adolescents, porté par l'EPSM et bénéficiant d'une autorisation sanitaire.
- L'Hôpital de Jour et le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel pour Adolescents, porté par l'EPSM et bénéficiant d'une autorisation sanitaire.
- L'Hébergement Thérapeutique, autorisé au titre du médico-social comme établissement de type expérimental, autorisation portée par l'ACSEA.

L'entité juridique qui porte la Maison des Adolescents du Calvados est l'association Passado14 qui en permet la gestion et le développement.

Durant cette année 2021, les statuts de l'association ont été revus et votés et le Règlement Intérieur associatif a été élaboré pour une validation en Conseil d'Administration début 2022. L'association Passado14 dispose d'un Conseil d'Administration constitué d'administrateurs désignés par l'ACSEA, l'EPSM et l'AAJB et d'un Bureau.

1.2.2 - Rappel des objectifs du projet 2020-2025

Le projet Maison des Adolescents du Calvados, travaillé en 2020, validé par le Conseil d'Administration en 2021, s'est attaché à conserver le projet et le fonctionnement de la Maison des Adolescents du Calvados, dans sa version remaniée à l'échéance de sa deuxième période d'autorisation à titre expérimental, notamment pour ce qui concerne la nécessité des interrelations entre les différentes entités constituant la Maison des Adolescents du Calvados et la cohérence de l'ensemble des offres.

Les projets 2020 des différentes entités de la MDA14 s'efforcent de reprendre les objectifs et orientations du projet 2017-2022 et de répondre à l'ensemble des obligations liées aux différentes autorisations.

Cependant, l'efficience du fonctionnement de la MDA14 Socle dépend de son articulation fonctionnelle et organisationnelle avec les autres services de la Maison des Adolescents du Calvados mais aussi du maintien d'une co-responsabilité.

De fait, cette co-responsabilité de cohérence, de complémentarité et de transversalité entre, d'une part, les espaces de la MDA14 Socle et les trois autres services (CMP-HDJ/CATTP-HT) constituant la Maison des Adolescents du Calvados, et d'autre part entre cette dernière et les différents intervenants du Calvados relevant des champs pédagogiques, sociaux, médico-sociaux, et sanitaires, demeure la principale force de cet ensemble.

(cf : évaluation externe, évaluation HAS).

Pour ce faire, le principe fondateur de coordination de réseaux, inscrit dans le cahier des charges national des MDA, doit pouvoir être porté par l'ensemble des entités de la Maison des Adolescents du Calvados.

En effet, il semble indispensable non seulement de prendre en compte la mission de coordination des parcours des adolescents déclinée dans chaque projet de service de la Maison des Adolescents du Calvados, mais aussi la notion de coordination de réseaux en direction des partenaires et des bassins de vie, et enfin la notion de coordination de la mise en œuvre des différentes politiques publiques par les différentes instances qui concourent aux réponses développées pour le public adolescent, jeune adulte et parent sur le territoire.

L'organisation de la Maison des Adolescents du Calvados et son portage institutionnel s'attachent à développer une mission de coordination permettant de répondre à ce triple enjeu.

1.2.3 - La démarche qualité 2020-2025

Le dispositif MDA14 apparaît, de par son organisation singulière, comme faisant figure de « cas particulier » en matière de démarche qualité.

Pour 2021, la réglementation en vigueur prévoit que :

- La MDA Socle, en gestion associative par Passado14, n'étant pas assujettie au cadre législatif des établissements médico-sociaux, les impératifs de la loi 2002-02 concernant la démarche qualité (projets d'établissements/de service, évaluations internes et externes) ne s'y appliquent pas a priori.
- Les services sanitaires (CMP, HDJ-CATTP) répondent pour leur part aux obligations des établissements de santé et du secteur hospitalier.
- Seul l'Hébergement Thérapeutique, établissement médico-social en gestion directe par l'ACSEA, répond aux obligations formelles du cadre législatif piloté par la Haute Autorité à la Santé et doit justifier :
 - De la mise à jour de son projet de service (échéance 2023)
 - D'une évaluation interne et/ou externe (échéance 2025)

Pour autant, le sens et l'intérêt d'une dynamique d'amélioration continue sont clairement appropriés par la direction de la MDA Socle, et des attendus à cet égard sont formulés qui justifient notamment :

- La participation active aux instances qualité de la direction générale de l'ACSEA (participation au comité de pilotage « DACQ »)
- La mobilisation d'un temps de travail du coordinateur de réseau pour assurer, en lien direct à la direction, le suivi de la réglementation, le soutien méthodologique et technique à toute action ou initiative allant dans le sens d'une optimisation dynamique de l'organisation et du fonctionnement de la MDA14.

Concrètement, il est attendu de la démarche qualité pour la MDA14 qu'elle puisse, à terme, constituer pour l'ensemble du dispositif, une fonction ressource, sur les plans méthodologiques et réglementaires, et pour la mise en œuvre des actions obligatoires ou importantes relevant de la qualité et de la démarche projet :

- Rapports, suivi d'activité, évaluations
- Méthodologie de projet
- Analyse de processus de travail et formalisation de procédures simplifiées et efficaces
- Conseil et mise en perspective concernant les évolutions réglementaires, institutionnelles, organisationnelles
- Veille réglementaire, fonction de recherche et de développement
- Appui aux démarches participatives entreprises en interne au dispositif MDA14

Le sens de cette démarche demeure la recherche constante de moyens et d'outils pour **favoriser la bientraitance faite à l'ensemble des publics de la MDA14** : jeunes, parents, professionnels.

En 2021, la démarche qualité s'est concentrée sur l'appropriation des nouveaux projets validés fin 2020 par l'ensemble des professionnels, leurs déclinaisons effectives et efficaces et aussi la formalisation des outils de communication visant à la meilleure utilisation des offres proposées par les différents publics.

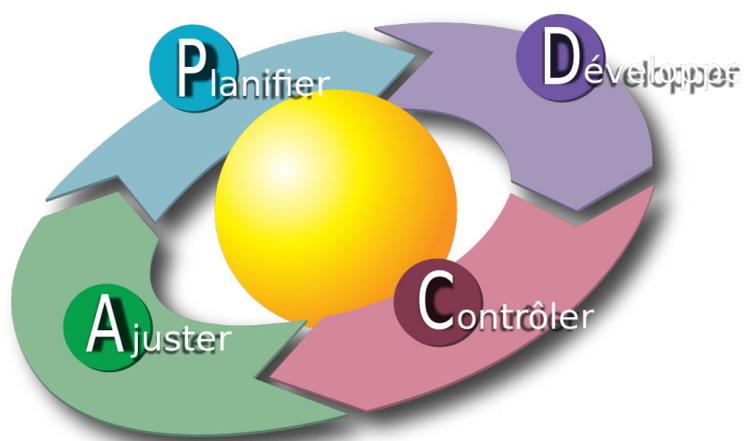
En termes de perspectives pour 2022, la démarche qualité pour la MDA14 Socle devra aussi intégrer, tout au moins pour l'Hébergement Thérapeutique qui doit répondre aux obligations des ESMS, la réforme récente de la procédure d'évaluation externe, dont les principaux points sont les suivants :

- Modélisation des rapports à partir d'un format de document unique
- Utilisation d'un référentiel unique pour tous les ESMS, déclinant 9 thématiques en 3 grandes parties :
 - La personne
 - Les professionnels
 - L'ESMS
- Utilisation d'un référentiel unique pour tous les ESMS, déclinant 9 thématiques en 3
- Utilisation d'une méthodologie formalisée, intégrant des entretiens avec les personnes accompagnées, des membres de CVS, et des salariés.

- Temporalité des évaluations externes raccourcie à 5 ans et non plus 7. Une redéfinition de l’articulation entre évaluation interne et externe, avec entre chaque évaluation externe des travaux d’auto-évaluation à mener continûment.

Un travail d’appropriation de ce nouveau cadre est en cours à l’appui de la DACQ associative ACSEA, et l’enjeu sera aussi pour la MDA Socle de mobiliser ces nouveaux outils et méthodologies dans le cadre de sa propre dynamique d’amélioration continue de la qualité.

Pour ce qui concerne l’Hébergement Thérapeutique, le travail qui va s’engager en 2022 relatif au projet de service, devra prendre en compte les évolutions fixées.



2- La Maison des Adolescents du Calvados Socle

Les objectifs et l'offre de service de la **Maison des Adolescents du Calvados Socle** sont ceux du cahier des charges national MDA, publié en 2016 par voie de circulaire ministérielle.

Ce cahier des charges stipule que les missions des MDA sont les suivantes :

- **Missions d'accueil, de soutien, d'accompagnement et de prise en charge des publics :**
 - L'accueil généraliste et sans rendez-vous, des adolescents, de leur famille.
 - L'évaluation des situations et, chaque fois que nécessaire, l'orientation vers les structures les mieux adaptées.
 - Les soins médico-psychologiques et somatiques (dans le dispositif ou via un partenariat formalisé).
 - La prévention et la promotion de la santé.

- **Missions de coordination et d'appui aux acteurs :**
 - La contribution à la coordination des parcours de santé.
 - Le soutien aux professionnels, notamment dès lors que ceux-ci atteignent isolément ou sur le plan institutionnel les limites de leurs compétences.
 - La sensibilisation et la formation aux problématiques de l'adolescence, spécifiquement sur la santé et la santé mentale.
 - L'animation et la coordination du réseau des professionnels de l'adolescence.

Ces missions reflètent la double finalité attendue des Maisons des Adolescents : offrir un service direct aux usagers, et contribuer à l'amélioration territoriale des modes de prise en charge des problématiques adolescentes.

Cette double finalité constitue le fil rouge du MDA 14 Socle, entité du Dispositif MDA 14. En effet, la Maison des Adolescents du Calvados Socle ne se conçoit pas sans les entités constituant le dispositif Maison des Adolescents du Calvados. Il en est la porte d'entrée principale et l'outil « d'ajustement ». Il se doit d'assurer une parfaite lisibilité et accessibilité de la Maison des Adolescents du Calvados. Il concourt également à son rayonnement départemental par ses actions qui se déploient sur tout le territoire départemental et à son engagement partenarial.

Ces liens internes éprouvés par l'expérience garantissent la cohérence des parcours proposés aux jeunes qui peuvent bénéficier tout à la fois des offres de la MDA14 Socle, du CMP, du CATT – Hôpital de Jour et de l'Hébergement Thérapeutique, en plus de la complémentarité des actions conçues avec les professionnels et services des territoires du département.

Ainsi, une prise en compte des besoins spécifiques des jeunes accompagnés peut être mise en œuvre en respectant au maximum les principes déontologiques de bientraitance et de prise en compte de la personne dans sa globalité, de son parcours et des partenaires engagés, de manière à offrir à chaque jeune la possibilité de se rendre autant que possible acteur de son parcours, de son projet.

2.1- L'Espace Accueil Évaluation

L'Espace Accueil Évaluation assure au quotidien l'accueil généraliste des 3 publics de la MDA14 Socle : les jeunes, les parents, et les professionnels, soit toute personne potentiellement concernée par une problématique adolescente et demandeuse d'un entretien ou d'une information.

Les missions de cet espace sont les suivantes :

- Accueillir de façon inconditionnelle toute personne en demande d'aide ou d'information en lien avec tout type de problématiques adolescentes ;
- Évaluer les demandes et les besoins des jeunes dans leur globalité, en prenant en compte l'environnement du jeune et les intervenants déjà existants afin de proposer les réponses les plus adaptées aux difficultés rencontrées par les personnes ;
- Apporter, lorsque la situation le permet, un premier niveau de réponse à travers une série d'entretiens avec le jeune et/ou ses parents, visant l'apaisement de la difficulté évaluée, avec la possibilité de prolonger le temps d'évaluation et d'orientation fixé à 3 rendez-vous maximum ;
- Orienter les jeunes et/ou leurs parents vers les structures et services les mieux à même de répondre aux difficultés évaluées, vers tout service ou dispositif interne ou externe à la MDA susceptible de répondre aux besoins évalués ;
- Faciliter et accompagner si besoin l'orientation proposée ;
- Assurer le cas échéant la coordination entre les acteurs professionnels impliqués ou à impliquer dans les parcours des jeunes.
- Solliciter si besoin des services pouvant intervenir en réponse à un constat de danger ou risque de danger concernant le jeune ou son entourage (urgences hospitalières, services sociaux/protection de l'enfance, etc.).

L'offre de l'Espace Accueil Évaluation tend à proposer sur l'ensemble du département :

- Évaluation généraliste individuelle et de proximité
- Évaluation groupale et spécialisée.

Pour ce faire, l'Espace Accueil Évaluation de la MDA Socle comprend :

- L'Accueil Place de la Mare
- Plusieurs permanences territorialisées
- Une équipe mobile intervenant sur l'ensemble du département du Calvados qui se projette fin 2021 sur un développement en Unité Mobile grâce à un financement de l'ARS ; projet inscrit dans le cadre du Contrat Territorial de Santé Mentale.

Cet espace propose un accueil sans rendez-vous sur les différentes permanences développées. Le principe d'une évaluation généraliste et d'une proposition d'orientation adaptée à la situation de l'adolescent au plus près de son environnement est affirmé.

Concrètement, l'offre sans rendez-vous de l'Espace Accueil Évaluation est réparti sur 4 infrastructures :

- Site principal : Accueil place de la Mare à Caen
- 3 permanences délocalisées (Bayeux, Lisieux, Vire)

Par ailleurs, une offre de permanences plus spécialisées est développée sur le site principal s'appuyant de compétences spécifiques internes ou externes :

- Permanence Juridique
- Consultation Jeunes Consommateurs

Une évaluation spécialisée, relative aux dérives sectaires et l'emprise mentale, est également proposée. Enfin, l'évaluation groupale est principalement proposée par l'équipe mobile généraliste.

Les résultats annuels de ces différentes offres sont détaillés ci-dessous. Ils s'attachent à présenter les données quantitatives et qualitatives ainsi que des perspectives développement.

Note : les données comparatives pluri-annuelles sont à interpréter avec précaution. En effet, plusieurs facteurs de discontinuité peuvent en biaiser la lecture :

- La crise sanitaire, qui a occasionné en 2021 des modes de fonctionnement différents impactant à nouveau les résultats quantitatifs de file active.
- Des absences de personnels durant l'année occasionnant des impacts sur l'activité.
- Enfin, les modifications apportées à la base de données, avec l'ajout de nouvelles catégories de problématiques afin de répondre de façon plus pertinente à l'évolution des problématiques reçues à l'accueil, complexifiant la lecture pluri-annuelle des problématiques accueillies sur l'EAE. (ex : problématiques « transgenre », diversification des problématiques éducatives, ajout de catégories de problématiques relatives aux situations de crise...).

Mais dans l'ensemble, c'est encore une année de travail intense de réorganisation et d'adaptation au contexte de crise sanitaire qui apparaît. L'EAE, émanant de la nouvelle organisation des services de la MDA Socle en 2021, sait toujours mettre en œuvre ses compétences au service des adolescents, familles et professionnels, soucieux du bien-être des publics jeunes et jeunes adultes, et plus encore en cette période marquée, au-delà de la crise sanitaire et de ses impacts sur le moral de chacun, par une crise profonde du sens et des perspectives du « vivre ensemble », tant au sein de la cellule familiale que dans l'environnement social, scolaire, culturel global.

2.1.1 - L'Accueil Place de la Mare

2.1.1.1 - Missions et fonctionnement :

L'Accueil Place de la Mare, intégré dans l'Espace Accueil Évaluation, est également reconnu en tant que Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ).

En 2021, l'équipe d'Accueil Place de la Mare est constituée :

- De 4 accueillants/travailleurs sociaux
- D'une secrétaire
- D'un temps d'encadrement hiérarchique

Précisons qu'un médecin psychiatre, mis à disposition par l'EPSM, contribue au développement de l'offre de l'Espace Accueil Évaluation à hauteur de 0,2 ETP.

La mission des accueillants est d'assurer à la semaine l'accueil, l'évaluation et l'orientation de toute personne demandeuse d'aide, d'écoute et de conseils concernant une situation adolescente.

Les accueils se font sans rendez-vous (*sauf en 2021 durant les périodes de limitation de jauge du nombre de personnes présentes dans les locaux, périodes durant lesquelles il a été conseillé de prendre contact avec le secrétariat préalablement à toute visite afin de convenir d'un premier rendez-vous*) et peuvent donner lieu à 3 entretiens pour parvenir soit à une orientation interne ou externe à la MDA14, soit à l'apaisement de la situation. À cette fin, dans un certain nombre de cas, une offre d'entretiens de soutien éducatif individuels, au-delà des rendez-vous d'évaluation, peut être proposée et réalisée par le professionnel qui a réalisé le premier accueil.

Par ailleurs, l'Accueil Place de la Mare héberge une permanence mensuelle juridique (assurée par la juriste de l'ACSEA), une permanence tri hebdomadaire CJC (Consultation Jeunes Consommateurs, en partenariat avec l'Association Addictions France, anciennement ANPAA).

Les accueillants, qui assurent un accueil généraliste de toutes personnes qui le souhaitent, sont en particulier vigilants à la manifestation de symptômes nécessitant à priori une prise en charge urgente et/ou intensive.

Ils ont ainsi la possibilité de mobiliser un psychologue, le médecin psychiatre et éventuellement, en articulation avec le CMP adolescents de la MDA14, à un(e) interne en psychiatrie afin de les éclairer dans leur évaluation et éventuellement de procéder dès le premier contact avec le jeune à une co-évaluation, notamment en cas de détection :

- D'un risque suicidaire
- De comportements inhabituels laissant craindre des symptômes psychotiques
- De retrait scolaire anxieux
- De troubles du comportement alimentaire

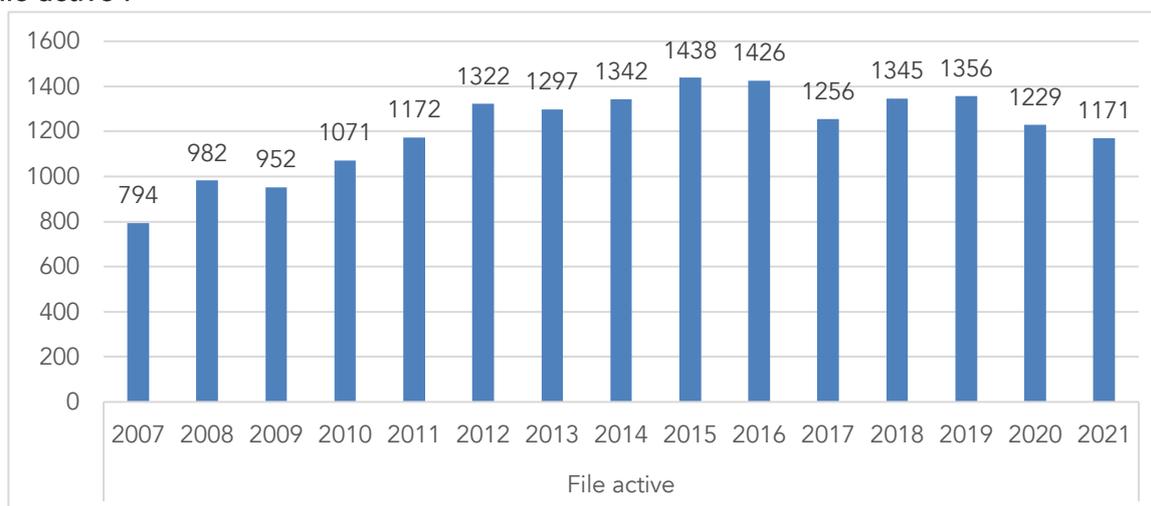
Plus généralement, l'équipe peut solliciter le médecin psychiatre référent de l'Espace Accueil Évaluation pour toute situation problématique, et peut également mobiliser les psychologues affectés à cet espace afin d'obtenir un regard clinique, complémentaire aux réunions cliniques hebdomadaires, sur toute situation le nécessitant.

2.1.1.2 - Chiffres clés 2021 :

Rq: les chiffres présentés ci-dessous n'intègrent pas les résultats d'activité des permanences CJC et Juridique)

Permanence sans rendez vous

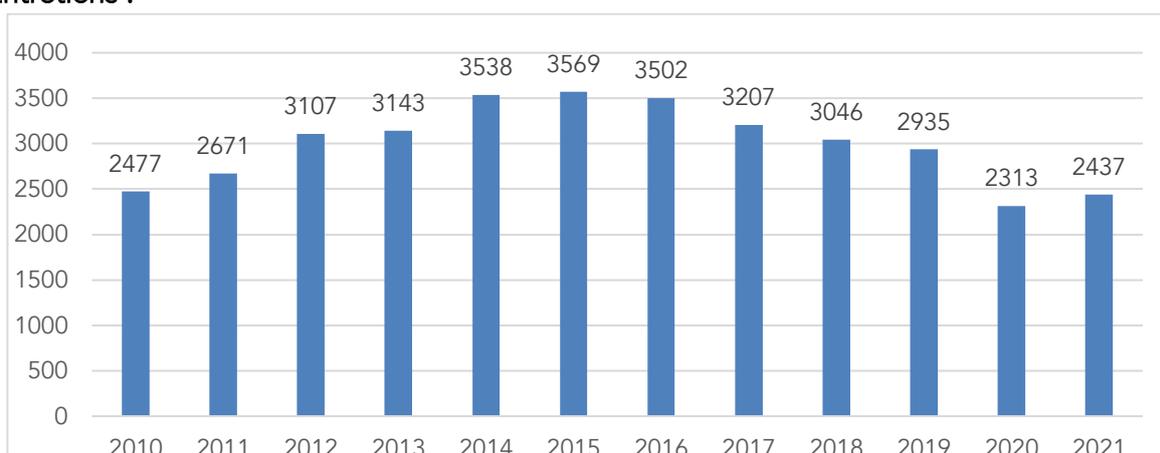
File active :



En 2021, la file active traitée à l'espace accueil sans rendez-vous s'élève à **1 171 situations**. Parmi cette file active, on compte, en 2021, **974 nouvelles situations de jeunes**.

RQ : la file active comptabilise toutes les situations traitées par l'espace accueil durant l'année, qu'elles aient été ouvertes en 2021 ou précédemment.

Entretiens :



Il est à noter que les premières années de leur fonctionnement, l'activité des permanences territorialisées et de l'équipe mobile était intégrée à l'Espace Accueil Évaluation Place de la Mare.

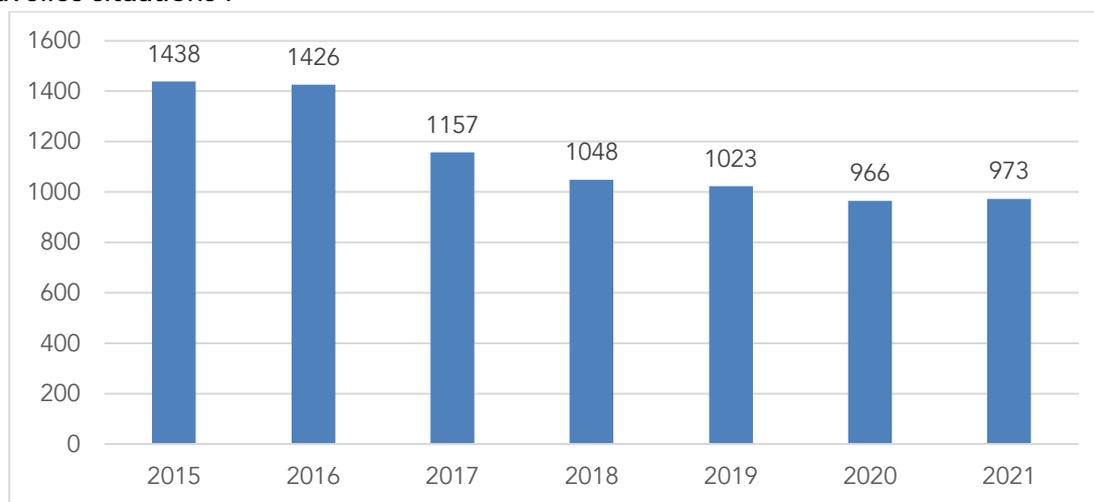
Tenant compte de cette précision, on voit cependant en 2021 le nombre d'entretiens repartir légèrement à la hausse après les 5 années de baisse.

Hausse relative à une reprise d'activité « ordinaire » comparativement à l'année 2020 qui a été, du fait de la crise sanitaire, impactée par des périodes de moindre accessibilité à l'Espace Accueil.

Parmi ces entretiens :

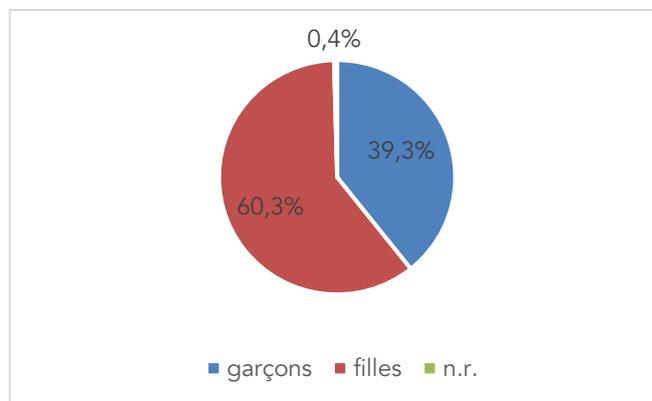
- 2 254 ont été des entretiens physiques, 183 des entretiens téléphoniques
- 973 ont été des premiers entretiens (sans rendez-vous) et 1 464 ont été des entretiens sur rendez-vous (seconds et troisièmes entretiens d'évaluation)

Nouvelles situations :



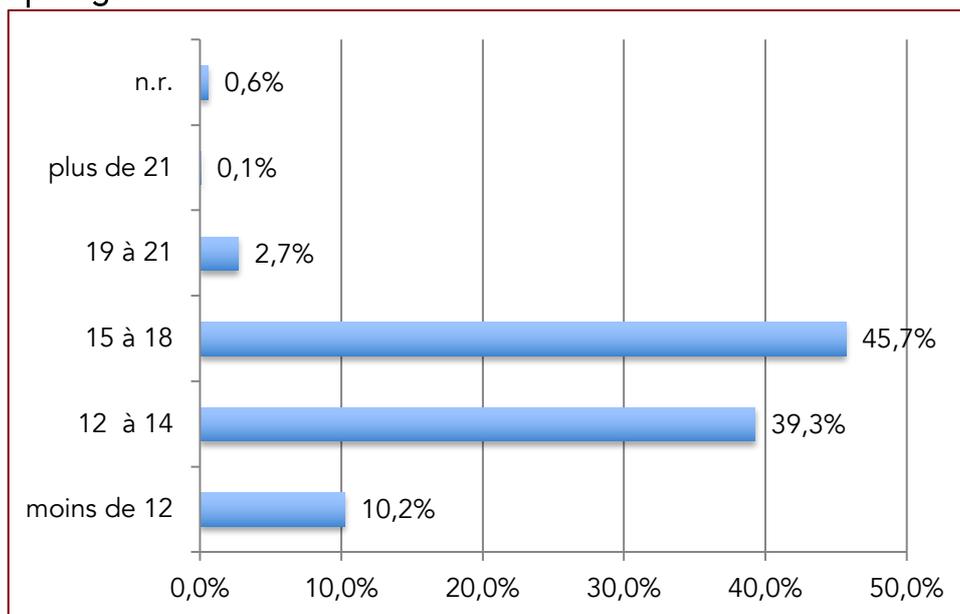
973 nouvelles situations ont été reçues à l'Accueil Place de la Mare en 2021, ce qui témoigne principalement de la baisse d'activité due à la crise sanitaire (même si dans une moindre mesure qu'en 2020), qui a directement impacté l'accessibilité physique à la MDA14 pour les jeunes et les familles. En effet, nous avons dû limiter l'accueil sans rendez-vous afin de respecter les mesures sanitaires.

File active par genre :



En 2021, le ratio garçons/filles connaît une évolution par rapport aux années précédentes avec une prédominance importante de filles dans la file active (+20% contre +3,6% en 2020).

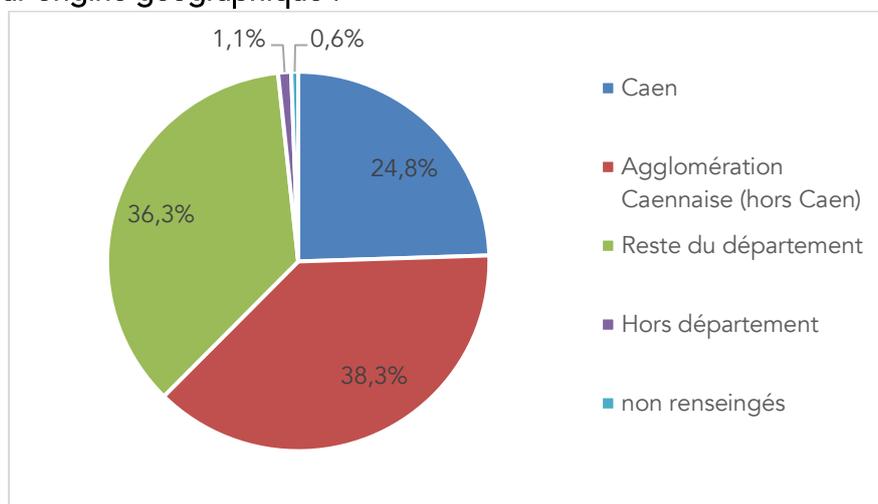
File active par âge :



La file active de l'Accueil Place de la Mare compte une plus forte proportion de jeunes âgés de 15 à 18 ans. La proportion de jeunes âgés de 12 à 14 ans reste cependant conséquente.

Ces deux tranches d'âge demeurent en 2021 les classes les plus représentées parmi la population accueillie, dans des proportions similaires.

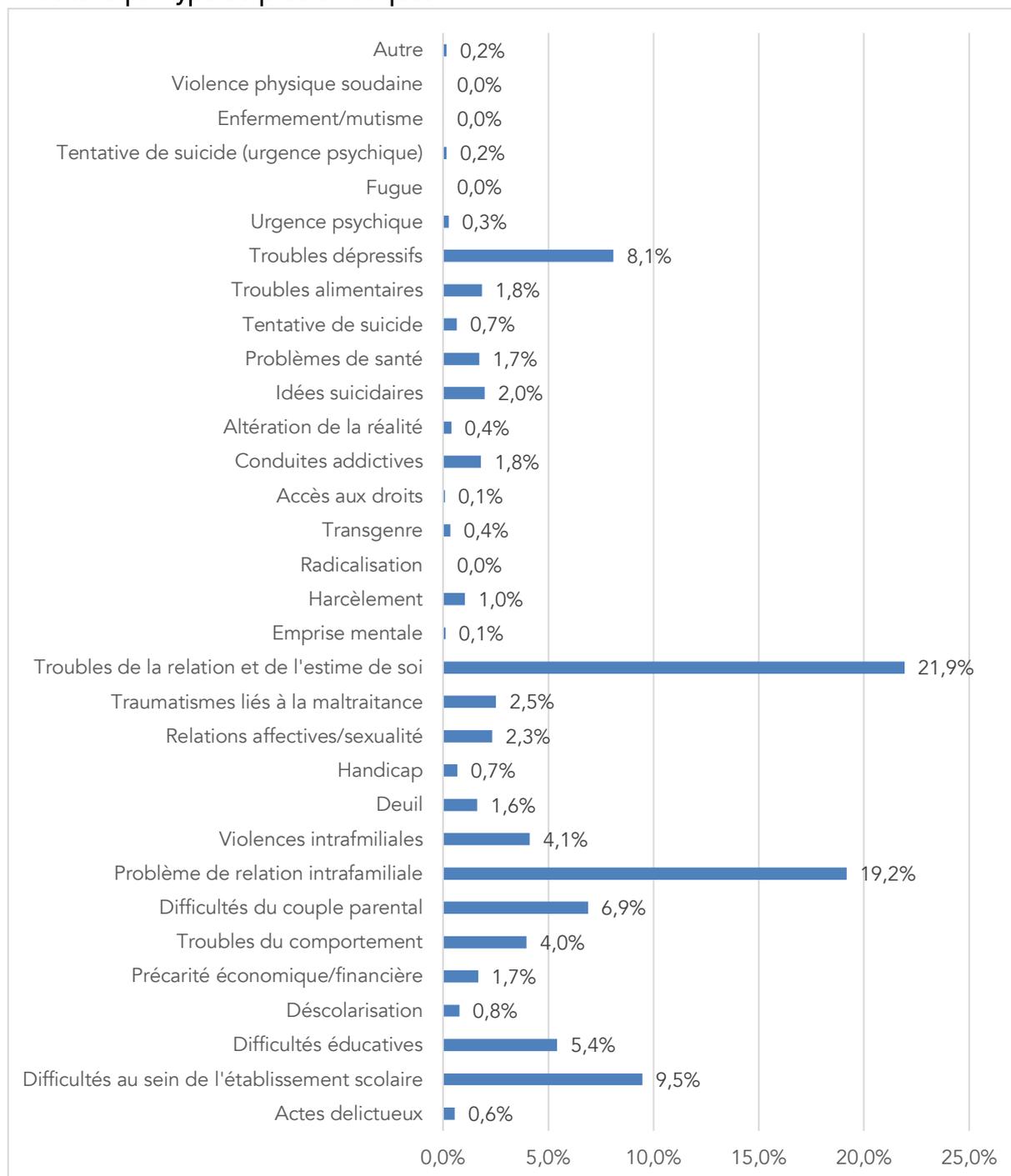
File active par origine géographique :



Les jeunes résidant sur l'agglomération Caennaise constituent 63% de la file active de l'Accueil Place de la mare, le reste du département un peu moins d'un tiers.

Ces proportions sont identiques à celles observées en 2020.

File active par type de problématiques :



Les 3 motifs de demande, de même que les 3 problématiques repérées le plus fréquemment par les accueillants, sont :

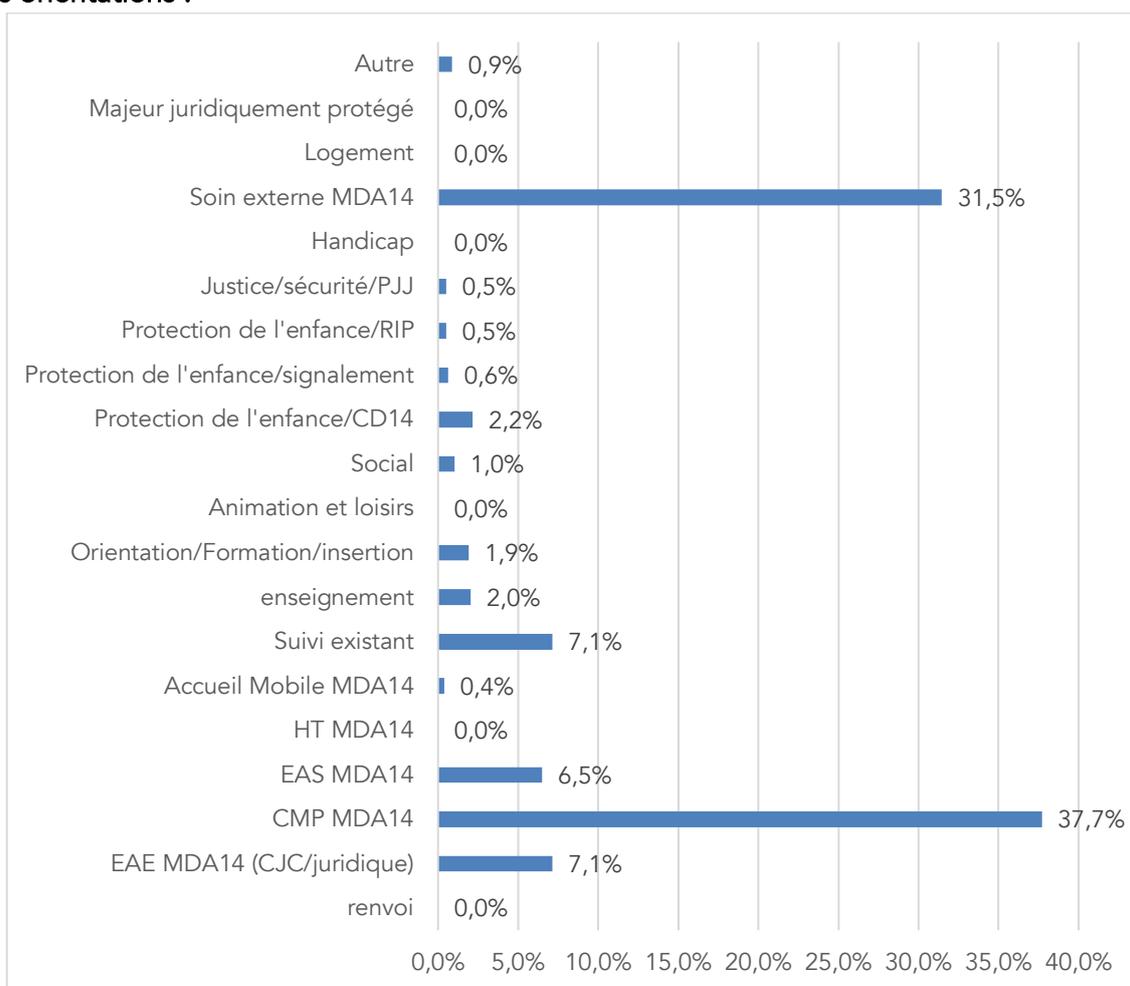
- Les troubles de la relation et de l'estime de soi
- Les difficultés éprouvées au sein de la famille qui deviennent majoritaires si on ajoute les difficultés du couple parental
- Les difficultés éprouvées au sein de l'établissement scolaire.

Cette tendance apparaît comme une constante année après année. Cependant en 2021, des problématiques apparaissent plus souvent représentées que les années précédentes :

- Les troubles dépressifs (+3,5% de l'ensemble des problématiques repérées entre 2020 et 2021, pour une proportion qui double presque, passant de 4,6% en 2020 à 8,1% en 2021, ce qui en fait la 4^{ème} problématique la plus fréquemment rencontrée et désormais l'une des problématiques les plus récurrentes dans la file active).
- Les violences intrafamiliales passent de 0,8% de l'ensemble des problématiques en 2020 à 4,1% en 2021, soit proportionnellement 4 fois plus de situations concernées (139 situations en 2021).

De manière générale, 2021 voit donc « s'intensifier » le niveau de difficultés psychiques exprimées par les jeunes, et en particulier sur le plan des troubles dépressifs nécessitant des orientations vers le soin. Les situations de violences intrafamiliales, pouvant occasionner un recours aux services de protection de l'enfance, connaissent aussi une tendance significative à la hausse.

Les orientations :



En 2021, parmi la file active de 1 171 situations, 785 ont donné lieu à une orientation. Les 386 autres, soit 33% des situations de la file active, ne sont pas comptabilisées dans le

graphique afin de mettre en exergue la répartition des orientations effectives réalisées : il s'agit de situations en cours d'évaluation pour lesquelles aucune orientation n'a encore été faite au 31 décembre.

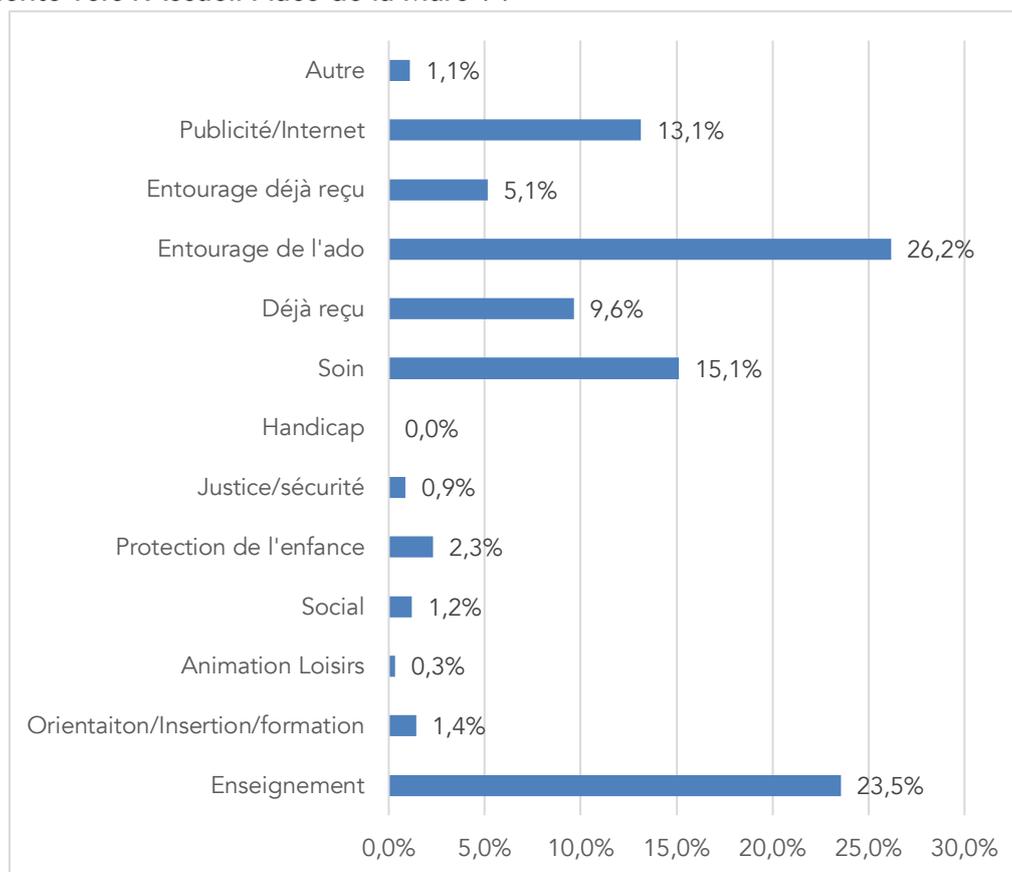
Ces orientations restent majoritairement internes à la MDA14 : plus de 51% des situations orientées (contre 45% en 2020), et 37,7% vers le CMP – Consultation départementale adolescentes (contre 32,4% en 2020).

On remarque également la proportion importante de situations orientées vers le soin, qui témoigne de l'intensification des problématiques rencontrées. Notamment, en 2021, 15 situations de la file active ont été orientées vers des services d'urgence.

La proportion de situations orientées vers la protection de l'enfance reste stable, malgré l'augmentation des problématiques justifiant ces orientations (cf. tableau précédent). Cependant, il est probable que la hausse des orientations vers la protection de l'enfance se ressente à partir de 2022 (situations encore en cours d'évaluation ou d'orientation à fin 2021)

Mais dans l'ensemble, les orientations sont réparties suivant les mêmes proportions qu'en 2020.

Qui oriente vers l'Accueil Place de la Mare ? :



Les situations arrivant à l'Accueil Place de la Mare y accèdent principalement :

- En étant orientés par leur entourage immédiat (parents pour la plupart)
- En étant orientés par leur établissement scolaire.
- En obtenant préalablement à leur venue une information liée aux outils de communication de la MDA (publicité, Internet).
- En étant orientés vers la MDA par des services de soins mais aussi les médecins libéraux.

On remarque en 2021 :

- Une baisse de la part des orientations issues d'un accès à Internet/publicités par flyer, etc. (13,1% contre 17% en 2020)
- Une baisse de la part des personnes s'étant présentées à l'accueil et ayant déjà été reçues par le passé.
- Une hausse des personnes venant à l'accueil orientées par des proches, dont personnes dont l'entourage ayant déjà été reçu par le passé (31,3% en 2021 contre 25,2 en 2020)

En conclusion, l'année 2021 est marquée pour la permanence sans rendez-vous par une baisse de la file active, suivant une tendance qui démarre en 2019.

Pour autant, l'activité ne diminue pas à proprement parler puisque le nombre d'entretiens réalisé est lui en hausse par rapport à l'année précédente, amorçant un mouvement inverse à la baisse enregistrée depuis 2015 de façon continue.

De même, le nombre de nouvelles situations a légèrement augmenté entre 2020 et 2021 (+7 situations).

Sans trop tenter d'hypothèses hasardeuses, tant les variables déterminant la file active et l'activité de l'accueil sont complexes et multiples (d'autant plus en période de crise sanitaire), nous pouvons tout de même préciser que le ressenti de l'équipe accueillante s'oriente vers une complexification des situations ces dernières années, des évaluations nécessitant un travail approfondi, peut-être davantage étendu dans le temps, et impliquant un volet de suivi administratif et partenarial de plus en plus important.

[Les soutiens éducatifs :](#)

Dans un certain nombre de cas, il apparaît lors de l'évaluation réalisée durant les premiers entretiens à l'accueil sans rendez-vous, que l'équipe d'accueil est à même, à partir de ses compétences éducatives, et à l'appui de réunions cliniques hebdomadaires dédiées, d'apporter aux jeunes et/ou à leur entourage un soutien éducatif, à court et moyen terme efficace, pour solutionner leurs difficultés.

Des entretiens dits « de soutien » peuvent alors, en accord avec les personnes concernées, être proposés.

Inclus à l'offre de l'Espace Accompagnement et Soutien, certains entretiens ont été réalisés en 2021 par les accueillants intervenants à l'Accueil Place de la Mare au décours de leur évaluation, lorsqu'il apparaît que la continuité de l'intervenant soit maintenue.

En effet, certaines situations peuvent nécessiter que l'offre de soutien en individuel puisse se mettre en place sur quelques rendez-vous au-delà de l'évaluation et ce, afin de s'assurer de l'apaisement de la situation du jeune.

À ce titre, on comptabilise **62 jeunes** reçus à l'Accueil Place de la Mare (58 en 2020), pour lesquels le nombre d'entretiens est supérieur à 5 (pour un total de **461 entretiens réalisés**).

Ce chiffre s'explique par plusieurs facteurs :

- La continuité des soutiens éducatifs individuels démarrés avant 2020.
- La complexification des situations accueillies, requérant parfois une démultiplication des entretiens d'évaluation au-delà de la limite indicative de 3 entretiens.
- Les entretiens réalisés durant la période de confinement : les professionnels pendant cette période ont régulièrement pris contact avec les jeunes qui étaient en cours d'évaluation, afin de maintenir avec eux un lien et de prévenir leurs difficultés. Concrètement, ils ont été amenés à mettre en œuvre quotidiennement et de façon proactive des échanges avec ces jeunes et leurs familles, échanges comptabilisés comme entretiens individuels et s'apparentant de fait à des soutiens éducatifs.

En conclusion, prévu dans l'offre de l'Espace Accompagnement et Soutien, l'offre de soutien éducatif individuel s'avère adaptée, en aval d'une évaluation, afin de proposer une continuité à l'adolescent et ses parents lorsque la situation le nécessite afin de permettre un apaisement de la situation. En effet, un éventuel relais vers un autre professionnel, même en interne de la MDA14 socle, peut nuire à l'objectif poursuivi. Cette offre doit être soutenue par l'équipe pluridisciplinaire.

[La permanence juridique :](#)

Rappel du cadre de l'intervention du juriste :

La juriste de la Maison des Ados du Calvados assure une permanence mensuelle de 3h30 un mercredi matin par mois, sauf mois de juillet et août.

Elle intervient sur demande des mineurs et/ou de leurs parents ou sur orientations des professionnels de la MDA à qui elle peut également consacrer du temps pour éclairer une situation au plan juridique.

En fonction des raisons qui ont amené sa sollicitation, la juriste expose, en termes adaptés et intelligibles, ce que dit le droit et ramène ainsi un principe de réalité et à une aide à la réflexion.

En aucun cas, elle ne conseille et veille à faire du lien avec les avocats pour mineurs des barreaux de Caen et de Lisieux.

Parfois dépositaire d'informations graves pouvant laisser penser que le mineur est en danger ou en risque de l'être, elle peut être amenée, comme tout professionnel qui concourt à la mission protection de l'enfance, à réaliser des recueils d'information préoccupante ou des signalements et ce, en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle de la MDA.

En 2021, 10 permanences juridiques d'une demi-journée ont été réalisées et l'activité réalisée se décompose comme suit :

- 9 entretiens avec des parents reçus seuls ;
- 4 parents rencontrés seul une seconde fois ;
- 2 parents rencontrés seul une troisième fois ;
- 7 parents reçus avec mineurs dès le premier entretien ;
- 4 mineurs reçus seuls en entretien ;
- 5 collègues MDA rencontrés ;
- 4 créneaux de RV non honorés ou non programmés.

Les thématiques émergentes évaluées sont, pour ce qui concerne :

- La famille
 - Aménagement des modalités de l'autorité parentale : 1
 - Conflit parental et aménagement de l'autorité parentale : 10
 - Désaccord quant aux règles éducatives : 1
 - Parent placé sous mesure de protection et besoin d'explication : 1
- Le pénal
 - Agression à caractère sexuel/ consentement : 5
 - Harcèlement scolaire et sur les réseaux sociaux suite dénonciation d'agression sexuelle : 1

Après un premier rendez, la professionnelle est amenée à assurer des actions d'accompagnement ou partenariales précisées ci-dessous :

- Accompagnement chez un avocat pour passation de dossier dans le cadre d'une affaire criminelle : 1
- Lien avec les services de médiation familiale : 2
- Lien avec des avocats : 6
- Aide à la réflexion et à la rédaction : 1
- Signalements sur le fondement de l'article 226-14 du code pénal : 2

En conclusion, la permanence juridique de la Maison des Adolescents du Calvados existe depuis 2013. Initialement créée pour permettre d'accompagner les familles dans les difficultés concernant les mésusages liés aux technologies de la communication, elle s'est rapidement adaptée à d'autres demandes des mineurs et/ou de leurs parents.

Les demandes d'accompagnement juridique se concentrent aujourd'hui essentiellement sur des questions concernant le droit de la famille et le droit pénal. Sur le droit de la famille, des parents, essentiellement des mères, sollicitent des rendez-vous suite à des séparations qui se passent très mal.

Les enfants sont quasi systématiquement l'enjeu du conflit parental et instrumentalisés. Les questionnements sont essentiellement liés à la procédure et aux effets du divorce sur l'autorité parentale et ses aménagements. Il est de plus en plus difficile d'amener les parents, englués dans leurs séparations, à se décentrer de leurs difficultés personnelles pour se recentrer sur les besoins et questionnements des mineurs.

Sur le droit pénal, les demandes de rendez-vous initiés le plus souvent par les parents, sont liés à des jeunes soit auteur, soit victime. Il convient de leur expliquer simplement les différentes étapes de la procédure et de faciliter les échanges avec les forces de l'ordre et les avocats.

Ces deux constats confortent ainsi un mouvement amorcé depuis quelques années.

[La permanence Consultation Jeunes Consommateurs :](#)

En partenariat avec l'association Addictions France (anciennement ANPAA) et le CSAPA Caen Rive Droite, l'Espace Accueil Évaluation héberge trois demi-journées par semaine, une permanence CJC (Consultation Jeunes Consommateurs) pour un total de 13,5 heures hebdomadaires, assurées par deux infirmières spécialisées en addictologie.

Cette permanence qui inclut des rendez-vous assurés par le CSAPA dans le cadre du dispositif ACJM (Aide aux victimes) fait partie intégrante de l'offre d'accueil, d'écoute et d'évaluation de la MDA14 Socle.

En 2021, cette permanence totalise **268 consultations** (173 en 2020), pour **93 consommateurs-trices rencontrés-es**.

Les addictions rencontrées dans le cadre des permanences CJC ont été les suivantes :

- Cannabis (plus de 50% des consultations)
- Autres consommations (tabac, alcool, médicaments psychotropes, substitution détournée, addictions sans substances hors cyber dont jeux de hasard, d'argent, en ligne)
- Amphétamines, ecstasy, cocaïne, crack...
- Cyberaddictions

Nous pouvons également noter une collaboration entre l'Espace Prévention Ressource de la MDA Socle et le CSAPA dans le cadre du mois sans tabac, des actions de prévention étant coorganisées et animées au sein de la MDA14 Socle et au sein d'établissements scolaires de l'agglomération Caennaise (stands d'information/prévention).

Par ailleurs, l'une des deux infirmières a participé à deux temps de rencontre collectifs avec des parents d'adolescents, lors de séances « cafés parents » consacrées à des thèmes touchant à l'addiction.

En conclusion, en 2021, avec un retour progressif à la normalité en termes de temps de consultation possibles sur site (suite à la crise sanitaire), la permanence CJC continue d'intégrer l'offre de service de l'Espace Accueil Évaluation comme une ressource à part entière.

Les infirmières peuvent ainsi bénéficier des temps d'échanges avec l'équipe lors des réunions cliniques hebdomadaires de l'accueil, afin de mutualiser et de partager leurs avis et questions/réponses autour des situations rencontrées et travaillées en commun. En effet, les permanences CJC donnent régulièrement lieu à des orientations vers l'équipe de l'Espace Accueil Évaluation pour des évaluations généralistes, et inversement l'équipe peut solliciter les professionnelles de la CJC afin de permettre à certains jeunes ou parents d'aborder les problématiques liées aux addictions avec des professionnelles spécialisées.

Ce partenariat devrait continuer d'évoluer en 2022 entre les permanences CJC et l'Espace Accueil Évaluation afin de proposer cette offre complémentaire en proximité.

2.1.1.3 - Bilan et perspectives de l'Accueil Place de la Mare :

L'activité de l'Accueil Place de la Mare demeure importante et avec la crise sanitaire, les difficultés des situations des adolescents qui arrivent Place de la Mare confirment l'importance de renforcer l'offre de proximité, à partir de l'unité mobile, les compétences des professionnels mais aussi la nécessité de proposer une analyse des pratiques professionnelles tant les situations relèvent des conduites à risque, du risque suicidaire mais aussi de la protection de l'enfance.

Le renforcement de la fonction d'encadrement est nécessaire afin de renforcer l'accompagnement de l'équipe mais il semble qu'elle doit être complétée par une fonction complémentaire permettant un soutien clinique de proximité.

2.1.2 - L'Accueil sans rendez-vous sur les territoires

2.1.2.1 - Missions et fonctionnement :

L'accueil sur les territoires se décline selon 2 modalités :

- Des permanences d'accueil sans rendez-vous
- L'intervention d'une équipe d'accueil mobile généraliste

Installées dans les autres bassins de population du département, les permanences sont des postes avancés de la Maison des Adolescents du Calvados Socle, un recours de proximité pour l'accueil sans rendez-vous d'adolescents, parents et d'adultes de référence :

- Un Point Accueil Jeunes (1 permanence hebdomadaire) est ouvert à Lisieux en partenariat avec La Mission Locale, et la municipalité.
- Un Point Accueil Jeunes (1 permanence hebdomadaire) est ouvert à Honfleur en partenariat avec le centre Socio-Culturel JSF (ouverture en novembre 2021).
- Un Point Écoute Jeunes (1 permanence hebdomadaire) est ouvert à Bayeux en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité.
- Un Point Accueil Jeunes (1 permanence hebdomadaire) est ouvert à Vire en partenariat avec la municipalité.

Chaque antenne propose donc une permanence hebdomadaire qui est assurée par un travailleur social, éducateur spécialisé, référent de l'Accueil sans rendez-vous dans les territoires et de l'accueil mobile.

En 2021, la répartition des permanences a connu quelques évolutions avec notamment la création d'une nouvelle permanence sur Honfleur, active depuis septembre, et l'implantation d'une seconde permanence sur Lisieux à partir de juin.

Certaines permanences ont néanmoins connu, en raison de vacances de postes, quelques périodes de fermeture, qui ne se ressentent pourtant que peu sur le volume d'activité réalisé.

2.1.2.2 - Chiffres clés 2021 :

⇒ Lisieux :

En 2021, on comptabilise sur les permanences du Pays d'Auge :

- Une file active de 59 situations
- 39 nouvelles situations (contre 24 en 2020)
- 78 entretiens réalisés

Sont comptabilisées en 2021, les activités des deux nouvelles permanences de Lisieux/Centre de santé Paul Dubois (débutée en juin, en partenariat avec le CMPP et CMPEA, dans le cadre d'une journée accueil sans rendez-vous) ainsi que la permanence démarrée en septembre sur le centre socioculturel JSF à Honfleur, sur le quartier des Marronniers.

Cette file active est composée de la manière suivante :

- Sexe :
 - Garçons : 29
 - Filles : 30
- Age :
 - Moins de 12 ans : 3
 - 12 à 14 ans : 27
 - 15 à 18 ans : 21
 - 19 à 21 ans : 4
 - Plus de 21 ans : 0

⇒ Vire :

La permanence a accueilli :

- Une file active de 57 situations (contre 28 en 2020)
- 36 nouvelles situations (contre 28 en 2020)
- Pour 66 entretiens réalisés

Cette permanence bénéficie en 2021, d'un emplacement plus accessible (intégrée en avril au Pôle Enfance Adolescence Famille (PEAF), en lieu et place de la maison des solidarités de Vire). Cette meilleure accessibilité est sans doute un facteur expliquant la hausse de fréquentation. Toutefois cette hausse correspond aussi à une tendance de la permanence depuis sa création.

Cette file active est composée de la manière suivante :

- Sexe :
 - Garçons : 23
 - Filles : 32
- Age :
 - Moins de 12 ans : 5
 - 12 à 14 ans : 24
 - 15 à 18 ans : 22
 - 19 à 21 ans : 3
 - Plus de 21 ans : 0

⇒ Bayeux :

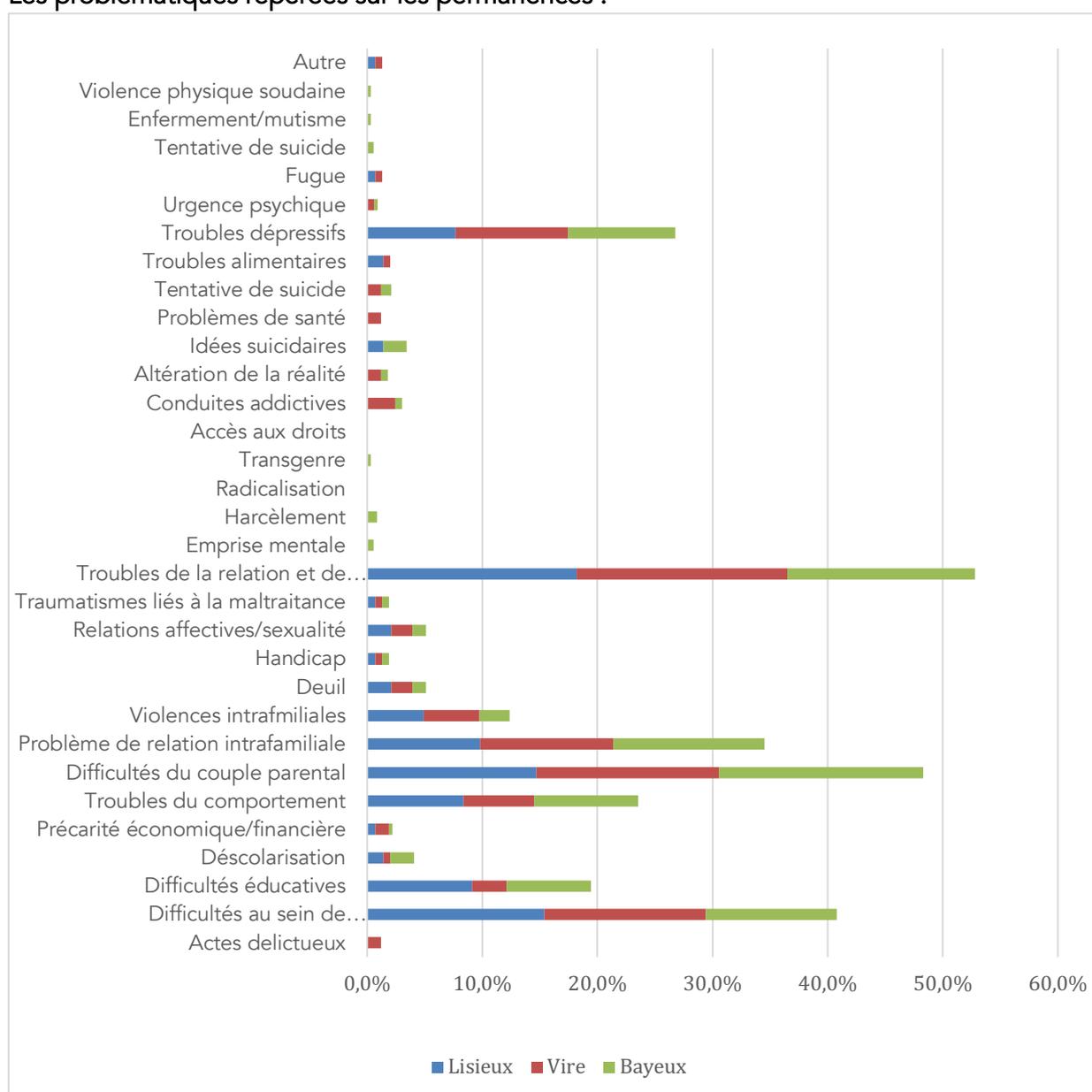
La permanence de Bayeux/Espace Argouges a elle aussi connu une augmentation de sa fréquentation en 2021 avec :

- Une file active de 106 situations
- 66 nouvelles situations (contre 54 en 2020)
- Pour un total de 129 entretiens réalisés.

Cette file active est composée de la manière suivante :

- Sexe :
 - Garçons : 57
 - Filles : 45
- Age :
 - Moins de 12 ans : 6
 - 12 à 14 ans : 71
 - 15 à 18 ans : 22
 - 19 à 21 ans : 3
 - Plus de 21 ans : 0
 - (1 non renseigné)

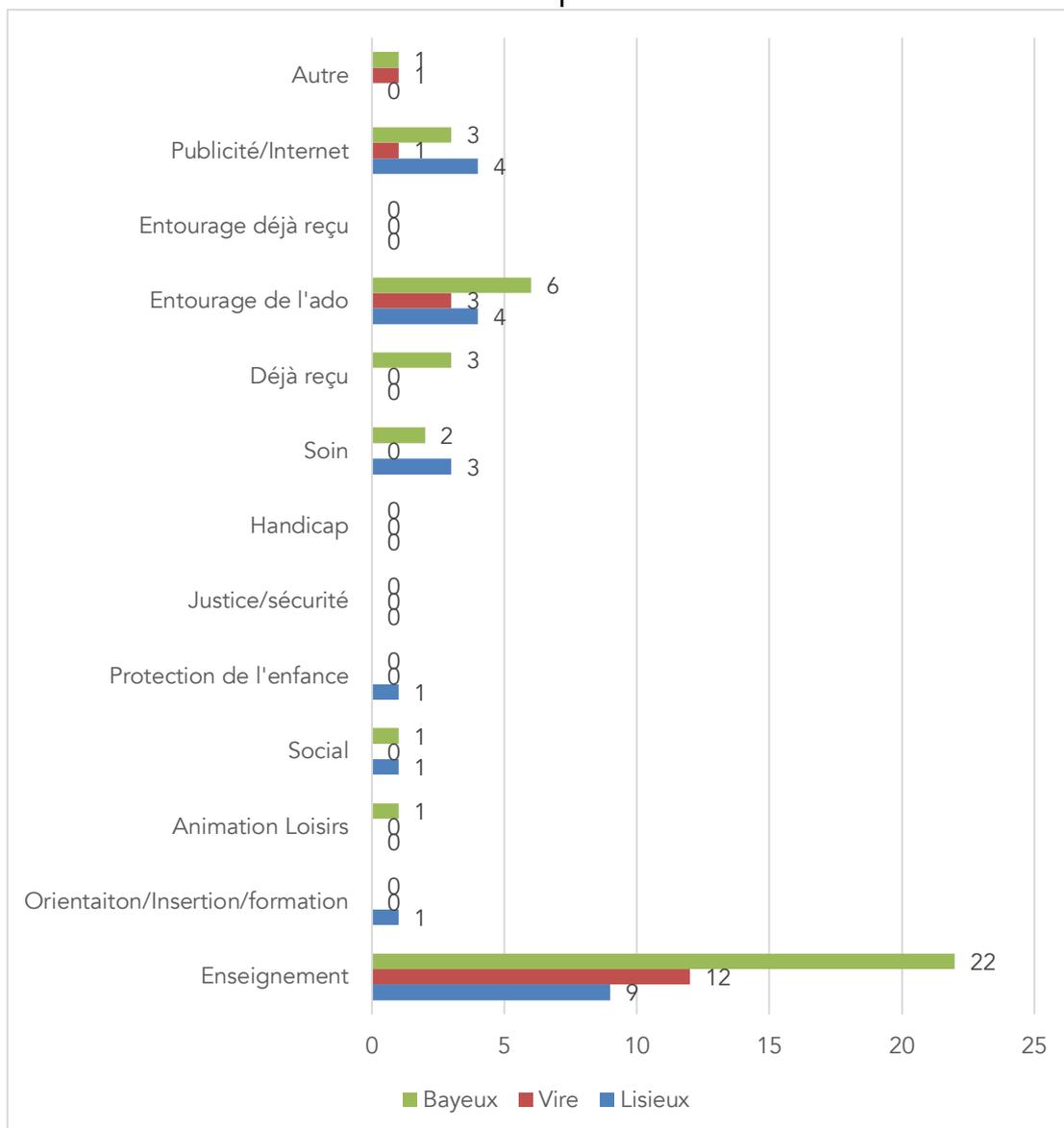
Les problématiques repérées sur les permanences :



Les problématiques les plus fréquemment repérées dans la file active des permanences sont similaires en tendance à celles repérées sur l'Accueil Place de la Mare avec une prédominance :

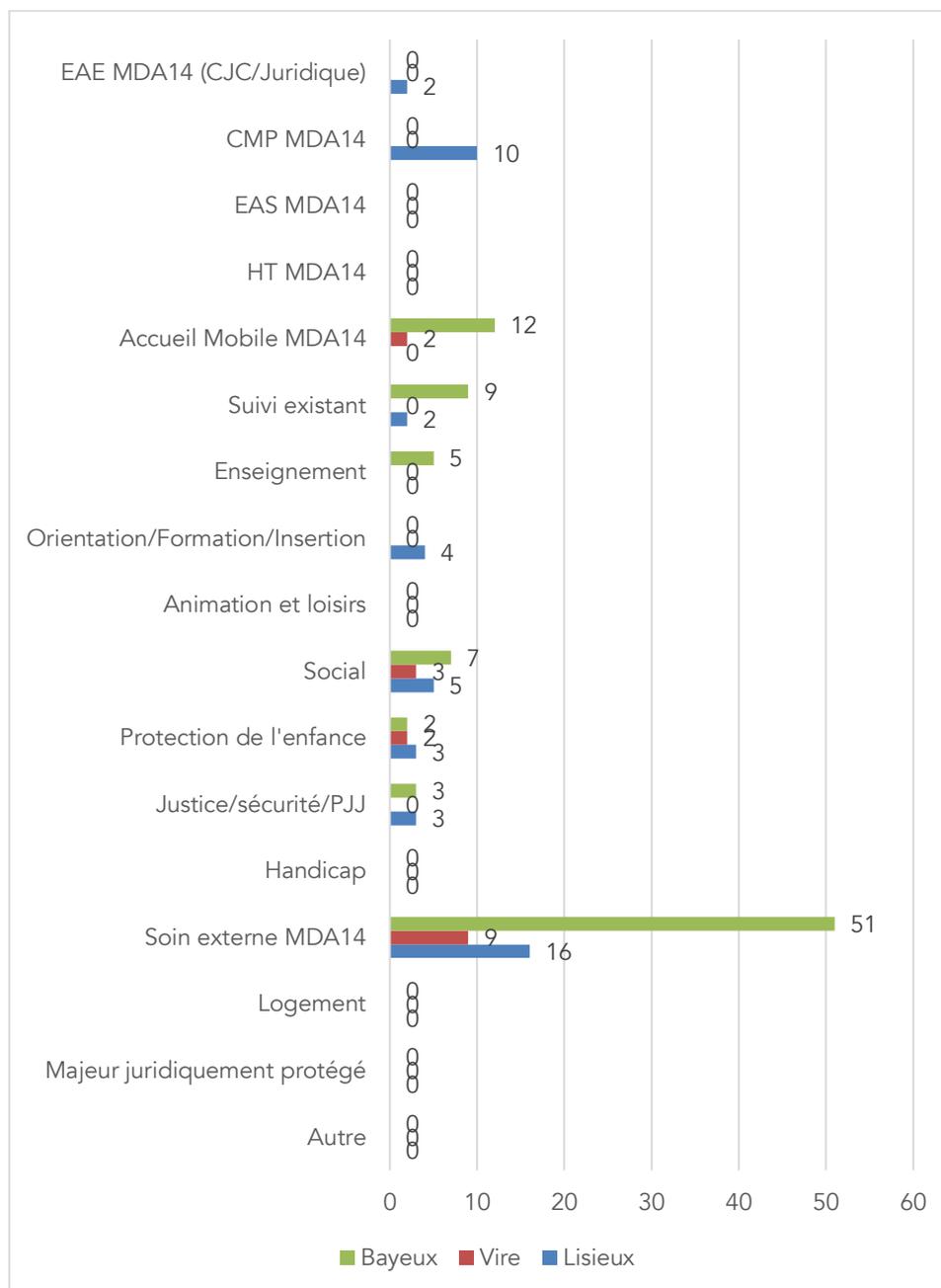
- Des difficultés familiales
- Des troubles de la relation et de l'estime de soi
- Des difficultés au sein de l'établissement scolaire
- Les troubles du comportement et difficultés éducatives occupent également une part importante
- De même que les troubles dépressifs

Provenance des nouvelles situations sur les permanences :



Les situations arrivant sur les permanences en 2021 sont majoritairement orientées par les établissements scolaires ou par l'entourage des adolescents.

Orientations réalisées à partir des permanences :



Les orientations vers le soin sont majoritaires, internes MDA ou externe.

2.1.2.3 - Bilan et perspectives de l'Accueil sans rendez-vous sur les territoires

De manière générale, on constate une augmentation significative de la fréquentation de l'ensemble des permanences en 2021, ces dernières fonctionnant en dehors des périodes de fermeture, à plein régime. Ces constats contribuent à définir les orientations données fin 2021 au projet d'Unité Mobile, retenu dans le cadre du Contrat Territorial de Santé Mentale avec une mise en œuvre et de développement sur les bassins de vie en 2022 pour ce qui concerne l'offre de permanences délocalisées.

2.1.3 – L'Accueil Mobile Généraliste

2.1.3.1 – Missions et fonctionnement :

En 2021, dans le cadre de la réorganisation des espaces MDA14 Socle, l'Accueil Mobile Généraliste a intégré l'Espace Accueil Évaluation et a vu sa fonction se préciser davantage et ses missions légitimées de la manière suivante :

- Évaluation et orientation de situations d'adolescents « hors site » à l'exclusion de l'agglomération Caennaise affectée aux accueillants de l'Accueil Place de la Mare.
- Travail de soutien des professionnels du département travaillant auprès des jeunes en proposant des co-évaluations et des orientations adaptées, individuelles mais aussi en proposant des évaluations groupales.
- Échanges de pratiques avec différentes équipes du département, des champs du sanitaire, médico-social, du social et de l'animation à partir de situations d'adolescents

Et ce, afin de configurer et expérimenter un projet d'unité mobile qui permet de généraliser l'offre sur l'ensemble du département. En effet, ce projet a pu être travaillé et déposé dans le cadre du Contrat Territorial de Santé Mentale en 2021.

L'Accueil Mobile reçoit toujours en 2021 beaucoup de sollicitations d'établissements scolaires confrontés à des difficultés, et poursuit le développement de réponses adaptées, en direction des professionnels, dans une logique de transfert de compétences et avec une finalité de prévention des situations à risque.

L'équipe est composée d'un éducateur spécialisé (1ETP) et d'un psychologue (0,5 ETP).

2.1.3.2 - Chiffres clés 2021 :

Soutien aux pratiques professionnelles :

En 2021, l'accueil mobile généraliste a pu mener des rencontres avec des professionnels :

- Sur 12 établissements scolaires du département (9 collèges, 2 lycées, 2 MFR)
- Sur le Pôle Enfant Adolescent Famille (PEAF) de Vire
- Sur le Service d'Action Préventive (SAP) de Bayeux
- Sur la circonscription d'action sociale (CD14) de Douvres
- Auprès de la MDA de la Manche (échange de pratiques)
- Auprès de l'EPE (échange de pratiques)
- Auprès de l'EPSM, équipes EMILAA (échange de pratiques)
- Auprès de familles suivies dans le cadre de mesures éducatives par l'AEMO sur le secteur de Vire
- Auprès de l'équipe du dispositif « Hébergement Spécifique » du CMPP/Guidance ACSEA
- Sur la classe relais de Bayeux, en lien avec les collèges de secteur.
- Sur les quartiers Nord Est de Caen, dans le cadre d'une action de supervision en lien à la politique de la Ville

Animation de groupes de jeunes :

L'accueil mobile généraliste a assuré en 2021, l'animation de groupes de parole d'adolescents sur 6 établissements scolaires du département : Bayeux (2 établissements et classe relais), Tilly Sur Seules, Vire.

Au total, 48 jeunes ont pu ainsi bénéficier de 3 à 4 séances de groupes de parole encadrés par l'accueil mobile généraliste, à l'appui d'un conventionnement annuel formalisé et spécifique co-signé par l'établissement et la MDA14. Les séances sont proposées en dehors des temps d'enseignement, avec la présence systématique de l'infirmière de l'établissement.

Évaluation de situations individuelles :

Les intervenants de l'accueil mobile ont été mobilisés pour l'évaluation individuelle de 140 situations en file active (118 en 2020) dont 44 nouvelles situations.

Parmi ces 140 situations :

- 71 garçons et 66 filles (3 non renseignés)
- 27 situations de jeunes âgés de moins de 12 ans
- 71 âgés de 12 à 14 ans
- 40 âgés de 15 à 18 ans
- 2 âgés de 19 à 21 ans

Les problématiques rencontrées les plus fréquemment sont les suivantes :

- Difficultés au sein de l'établissement scolaire (pour 23 situations)
- Troubles de la relation et de l'estime de soi (pour 18 situations)
- Difficultés du couple parentale (pour 6 situations)
- Troubles du comportement (pour 6 situations)
- Déscolarisation (pour 4 situations)
- Difficultés éducatives (pour 2 situations)
- Deuil (pour 2 situations)
- Handicap (pour 2 situations)
- Idées suicidaires (pour 2 situations)
- Autres problématiques repérées pour des situations individuelles (une seule occurrence) : Problèmes de relation intrafamiliales, Violences intrafamiliales, Relations affectives/sexualité, Problèmes de santé, Tentative de suicide, Troubles alimentaires, Troubles dépressifs, Fugue

2.1.3.3 – Bilan et perspectives de l'accueil Mobile généraliste

L'activité de l'accueil mobile généraliste en 2021 témoigne de l'intérêt croissant de ce type de dispositif fondé sur le principe du « aller vers », tant en direction des familles et des jeunes que des professionnels travaillant en lien aux adolescents.

En parallèle à un constat d'augmentation de l'activité (notamment du nombre de situations individuelles rencontrées), il est important de rappeler ici que la fonction d'accueil mobile est l'objet en 2021 d'un renforcement considérable, à mettre en œuvre sur 2022, dans le cadre d'une fiche action du Contrat Territorial de Santé Mentale qui prévoit la création d'une unité mobile déployée sur 4 bassins de vie. Cette unité mobile est rattachée à l'Espace Accueil Évaluation et se déploie sur l'ensemble du département du Calvados.

L'Accueil Mobile généraliste évolue donc vers une Unité Mobile composée de 4 travailleurs sociaux et de 4 psychologues, qui assureront sur l'ensemble du département les missions de soutien aux professionnels dans l'évaluation de situations, et permettront également le développement de nouvelles permanences d'accueil sans rendez-vous.

2.1.4- La prévention de la Radicalisation

2.1.4.1 – Missions et fonctionnement

La mission de prévention de la radicalisation provient d'une réponse à un appel à projets pour lequel la Préfecture du Calvados avait sollicité la MDA14 en 2016.

La MDA14 Socle a souhaité y répondre au titre de la prévention de situations de radicalisation et d'emprise mentale.

Cette mission, assurée par une psychologue de la MDA14 Socle sur un mi-temps, s'inscrit dans le plan de lutte contre la radicalisation des jeunes impulsée par le comité interministériel de prévention de la délinquance.

La demande initiale est de proposer aux jeunes et aux familles (parents, fratries, camarades...) concernés par le phénomène de radicalisation une « prise en charge individuelle et adaptée ».

L'intervenante participe à toutes les réunions de CPRAF (Cellule Préfectorale de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles), lors desquelles elle contribue, à partir d'un regard clinique, à l'évaluation et à l'orientation des situations présentées.

L'intervenante assure le cas échéant la prise en charge et l'accompagnement de certaines situations.

En parallèle, elle joue un rôle d'acteur de prévention auprès de différents publics professionnels par le biais de formation, de conseil et d'expertise à la demande, de participation à différents temps inter-institutionnels.

Elle assure également une fonction d'évaluation spécialisée des problématiques d'emprise mentale (allant des situations de harcèlement aux dérives idéologiques et sectaires) pour les professionnels de l'Espace Accueil Évaluation ainsi que de tous les professionnels du dispositif MDA14.

2.1.4.2 - Chiffres clés 2021

L'année 2021 a été une année « en creux » concernant la mission de prévention de la radicalisation.

Sur l'année 2021, 7 situations ont été traitées au total :

- La file active ne compte que 2 situations suivies par la psychologue en lien à la Cellule de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles.
- Quatre situations sont arrivées directement à l'Espace Accueil Évaluation de la MDA14 socle, via des parents inquiets et soucieux, ou fortement incités par le médecin traitant ou encore via un espace de prise en charge de la Maison des Adolescents.
- Une situation émane des professionnels du milieu socio-éducatif.

Sur 2021, l'intervenante (ainsi que, pour certaines réunions, le chef de service de l'EAE), a participé aux 5 réunions de CPRAF organisées durant l'année permettant de faire le point sur l'ensemble des situations évoquées.

Au-delà des situations individuelles, la professionnelle a mené des actions collectives de prévention de la violence avec des jeunes issus du quartier de la Pierre Heuzé et du Calvaire St Pierre au cours desquels ont pu être abordées des thématiques en lien avec les questions religieuses et d'emprise mentale. Cette action a nécessité :

- 6 réunions : réunions préparatoires, de bilan intermédiaire et de bilan final avec les acteurs de 1^{ère} ligne de ces 2 quartiers
- 7 interventions réalisées auprès des jeunes pour les amener à réfléchir sur la question du mieux vivre ensemble.

2.1.4.3 - Bilan et perspectives

Au sein de la CPRAF, la professionnelle tient, durant les réunions, un rôle d'expertise et de conseil, pour chaque situation présentée, au-delà des seules situations soumises à une orientation ou une prise en charge par la MDA14 Socle.

Au-delà du travail en lien direct avec la Préfecture, l'expertise et la clinique de l'emprise mentale désormais bien intégrée à l'Espace Accueil Évaluation et à l'ensemble du dispositif MDA14 sont pertinentes à plusieurs égards :

- En complément à l'évaluation généraliste de situations.
- En soutien aux professionnels dans le cadre de missions mobiles
- En complément du travail clinique engagé dans l'ensemble des espaces et services du dispositif MDA14 dès qu'une situation le nécessite

Par ailleurs, la préfecture du Calvados réitère fin 2021 son souhait de poursuivre la collaboration avec la MDA14 Socle, et il apparaît que 2022 sera marquée par un regain de cette activité de suivi et d'évaluation de situations repérées en risque de radicalisation.

Enfin, un projet de formation est en cours pour 2022, dont les partenaires sont le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), l'association "Une pierre à l'édifice", qui axe sa réflexion sur la mise en place d'une formation sur le complotisme : 2 journées de formation, intitulées « Pédagogie et complotisme : les ados doivent-ils croire les adultes ? ».

2.1.3 Bilan et perspectives de l'Espace Accueil Évaluation :

L'adaptation des modalités d'accueil et d'évaluation aux contraintes sanitaires a permis un maintien, tout au long de l'année, de l'activité et de l'atteinte des objectifs du service.

Cependant, la crise sanitaire nous a contraint à adapter nos espaces d'accueil et à limiter notre offre sans rendez-vous sans pour cela allonger le délai d'accueil.

Il nous a fallu également répondre aux délais d'attente de certains services de soin du département qui ont été contraints d'orienter des adolescents et leurs familles vers l'Accueil Place de la Mare afin qu'une première évaluation des situations soient réalisées.

Par ailleurs, l'augmentation des situations de mal être adolescent nous a amené à développer notre travail partenarial afin de nous inscrire dans une réponse adaptée aux besoins sur l'ensemble du département.

De ce fait, des projets ont pu être construits et finalisés sur certains bassins de vie comme par exemple, une offre d'accueil sans rendez-vous sur le territoire de Lisieux, enfant et adolescents, avec nos partenaires : le CMPEA et le CMPP de Lisieux.

Cette année de déploiement du nouveau projet MDA14 socle, mais aussi de crise sanitaire, nous a permis également de finaliser le projet d'Unité Mobile afin de proposer dès 2022 des permanences délocalisées sur l'ensemble du département, ainsi qu'une offre départementale d'accueil mobile afin de pouvoir se rendre auprès des adolescents qui ne peuvent se rendre pour quelque raison que ce soit vers une des permanences proposées mais aussi, afin de proposer aux différents professionnels de 1^{ère} ligne une réponse d'évaluation et de soutien de proximité.

L'Unité Mobile, effective en 2022, est intégrée au projet de l'Espace Accueil Évaluation afin de garantir une cohérence interne de l'offre d'évaluation et d'orientation et du maillage territorial.

Ainsi, en 2021, les accueillants, intervenants Place de la Mare, ont pu expérimenter l'accueil mobile sur le territoire de l'agglomération Caennaise afin de répondre aux besoins de professionnels de la jeunesse en matière d'évaluation de situations, selon une procédure encadrée.

De même, afin d'organiser la planification des rendez-vous lorsque les adolescents ou leurs parents prenaient contact, les accueillants ont développé une offre d'évaluation téléphonique afin de répondre à des situations « d'urgence » et prioriser les créneaux de rendez-vous.

Soulignons enfin la principale donnée du bilan de l'année pour l'Espace Accueil Évaluation, à savoir, la très forte sollicitation de cet espace par des demandes de plus en plus complexes et des situations de mal être de plus en plus importantes.

L'augmentation des situations de mal être adolescent, mais aussi la complexité des situations y compris sur un registre de protection de l'enfance, ainsi que la saturation des services de soin constatée, ont nécessité de mobiliser les psychologues et le médecin affectés à cet espace.

Pour 2022, la nécessité de renforcer l'appui clinique proposé aux professionnels mais aussi l'encadrement de l'équipe, apparait comme une priorité, ainsi que la proposition d'une Analyse des Pratiques Professionnels pour, dans un premier temps, les professionnels de l'Accueil Place de la Mare.

2.2- L'Espace Accompagnement et Soutien

2.2.1 – Missions et fonctionnement

Mis en œuvre en janvier 2021, l'Espace Accompagnement et Soutien développe une offre d'accompagnement et de soutien éducatif, à court et moyen terme, ainsi qu'une offre de soutien à la parentalité, intégrant les principes de complémentarité et de coordination des parcours internes et externes à la MDA14. L'accompagnement et le soutien proposés sont autant individuels que collectifs. Les publics visés sont les adolescents âgés de 12 à 21 ans et les parents, mais aussi les professionnels référents des adolescents.

Plus précisément, ses missions sont :

- L'accompagnement et le soutien groupal, en direction des jeunes et/ou des parents, ont vocation de proposer une intervention suffisamment en amont et réactive et complètent une prise en charge existante. Cet accompagnement et ce soutien éducatif groupal est proposé en direction des adolescents pour des situations nécessitant un travail spécifique en groupe. L'accompagnement éducatif, vise au soutien et maintien des projets des jeunes et à leur inclusion, à la prévention des ruptures de parcours. Il est alors principalement éducatif. Cela répond à la nécessité de proposer une intervention dans un délai court permettant de soutenir les projets des jeunes et les professionnels déjà engagés. Cette mission participe à la prévention de la complexité des situations des adolescents.
- L'accompagnement ou le soutien individuel pour des jeunes qui ont bénéficié d'une évaluation à l'EAE, nécessitant un accompagnement et un soutien éducatif ponctuel. Il permet d'apporter une réponse éducative rapide, évitant ou soutenant, autant que faire se peut, une orientation vers les structures de soin, sociales ou médico-sociales.
- L'accompagnement et le soutien des parents se déclinent à partir d'entretiens de soutien psychologique, participation à des groupes de parents mais aussi des cafés parents et ateliers des parents.
- Le soutien à la scolarité et la prévention du décrochage scolaire

Les moyens

Pour 2021, l'équipe intervenant auprès des jeunes est composée de 5,54 ETP :

- 4 ETP d'éducateurs
- 0,5 ETP d'enseignant spécialisé
- 0,2 ETP de maitresse de maison
- 0,34 ETP de psychologue
- 0,5 ETP de secrétaire

L'équipe est sous la co-responsabilité d'un chef de service socio-éducatif à mi-temps et d'un médecin psychiatre référent de cet espace à 0,2 ETP, mis à disposition par l'EPSM. La psychologue affectée à l'EAS participe aux synthèses, aux différentes réunions cliniques et institutionnelles, propose également un temps de reprise de médiation hebdomadaire.

Principes de fonctionnement

Le principe de l'accompagnement repose sur une contractualisation entre le jeune et sa famille, pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Cette contractualisation intervient après la participation du jeune à 5 ou 6 séances de groupe dits d'observation, permettant d'évaluer l'accompagnement à proposer mais aussi l'adhésion du jeune et de sa famille à un tel projet d'accompagnement. Les groupes dits d'observation sont mis en place pour permettre une plus grande réactivité de la prise en compte de la situation du jeune.

Les modalités de prise en charge varient selon les besoins identifiés :

- Si soutien, 1 accueil hebdomadaire, hors temps scolaire pendant 10 séances de groupe ;
- Si accompagnement, accueil pluri-hebdomadaire en groupe principalement ;
- Pour les questions de rescolarisation, prise en compte et entretiens individuels rapides ;
- Pour les questions de parentalité, entretiens (jusqu'à 5) de guidance parentale proposés en fonction de la problématique observée.

L'équipe pluridisciplinaire travaille par cycle de 3 mois environ sur son offre de médiations pour l'adapter aux besoins identifiés, en relation avec les compétences des professionnels.

2.2.2 - Chiffres clés 2021 :

1^{ère} année d'activité de cet Espace né de la scission de l'ESM en HDJ - EAS, conformément à la réorganisation de la Maison des Adolescents du Calvados.

File active : 124 jeunes et 69 parents

⇒ ***Pour ce qui concerne le soutien et l'accompagnement éducatif :***

81 jeunes ont été pris en charge par l'équipe de l'EAS sur l'année 2021 (41 jeunes en 2020 pour l'ESM au titre du médico-social dont 20 au titre d'une prise en charge intensive et 21 en groupe de médiation), décomposés de la façon suivante :

- 32 jeunes avec une prise en charge d'accompagnement contractualisée (2-3 temps de médiation proposés sur la semaine) pour une période de 6 mois renouvelable 1 fois ;
Parmi ces jeunes, 2 ont été accompagnés plus spécifiquement en individuel ;
- 49 jeunes suivis dans le cadre d'une prise en charge de type soutien (groupe fermé de 6-8 jeunes sur 10 séances).

L'activité réalisée au titre de l'accompagnement et du soutien éducatif est :

- 332 séances de groupe « accompagnement » pour 32 jeunes
- 62 séances de groupe « soutien » pour 49 jeunes
- 85 temps d'accompagnement individuel

⇒ ***Pour ce qui concerne le soutien à la scolarité et la prévention du décrochage scolaire :***

42 jeunes ont été suivis (44 en 2020), dont :

- 13 garçons, 29 filles
- 35 lycéens, 7 collégiens

L'activité réalisée au titre du soutien à la scolarité et la prévention du décrochage scolaire se décline plus précisément de la façon suivante :

- 9 aides à l'évaluation
- 5 soutiens aux situations Micro-Lycée
- 9 situations orientées au Micro-Lycée
- 19 situations intensives dont certaines dans le prolongement de 2020

Au total, l'offre rescolarisation totalise 1 475 actes (contacts, entretiens, accompagnements sur site, visites à domicile, rendez-vous avec des professionnels avec ou sans jeunes et/ou parents) en 2021.

L'activité ne décroît pas et le dispositif est toujours sollicité par une variété d'acteurs de la jeunesse.

La nature des accompagnements semble évoluer d'une prise en charge de jeunes adolescents (collégiens, profil de phobie scolaire) vers des situations de jeunes plus âgés intégrant des problématiques d'insertion sociale et pré insertion professionnelle, comme en témoigne notamment le rapprochement progressif vers le micro lycée implanté sur le lycée J. Rostand, avec lequel la MDA14 met en œuvre des soutiens pour des jeunes connaissant des périodes de déscolarisation plus longues.

⇒ ***Pour ce qui concerne le soutien à la parentalité :***

69 parents ont été accompagnés dont 23 au titre de l'offre de guidance parentale individuelle.

En 2021, dans le cadre de l'offre de guidance parentale individuelle proposée par la psychologue affectée à cette mission, les 23 parents reçus ont bénéficié de 116 entretiens de guidance parentale (moyenne de 5 entretiens par situation).

Concernant l'offre groupale, il est à noter que pour ces actions, des professionnels de l'EAE et de l'EPR participent activement. Elle est déclinée sous forme de cafés parents et ateliers des parents.

Plus précisément :

- Les cafés parents :

Dans le cadre de son nouveau projet, la MDA14 Socle organise des cafés parents, animés par deux éducatrices spécialisées.

Les parents s’y rencontrent pour échanger sur un thème portant sur leur rôle éducatif auprès de leur(s) adolescent(s) âgé(s) de 12 à 21 ans.

Au total en 2021 : 7 cafés-parents ont été réalisés en présentiel, pour un effectif de 37 parents. Précisons qu’un adolescent a accompagné son parent. (NB : 11 cafés-parents étaient initialement prévus, 4 ont dû être annulés au dernier moment en raison d’un manque de participant).

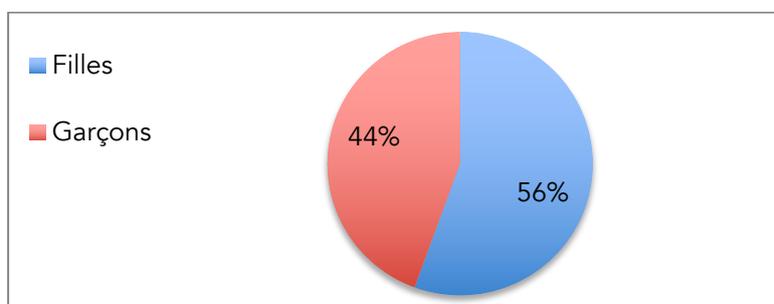
- L’Atelier des Parents :

L’atelier des parents a été mis en place pour la 2^{ème} fois à la MDA14 et a accueilli 9 parents (11 parents été inscrits initialement) sur un programme de 7 rencontres.

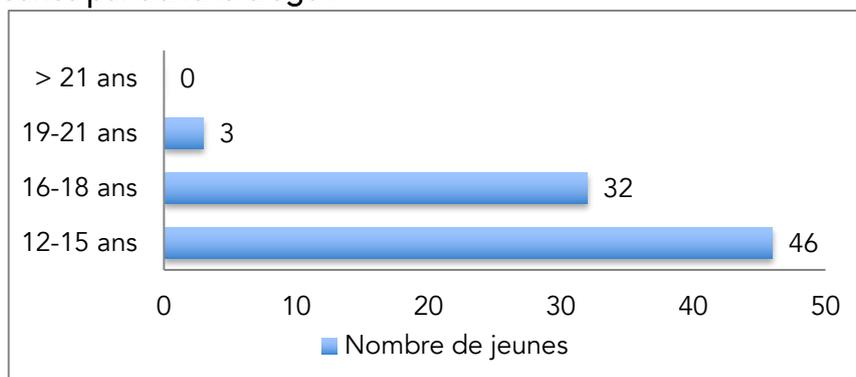
Organisées et planifiées par l’Espace Prévention Ressource, ses actions groupales en direction des parents seront précisées dans le chapitre traitant de ses missions.

Données détaillées relatives à l’accompagnement et au soutien éducatif (hors rescolarisation):

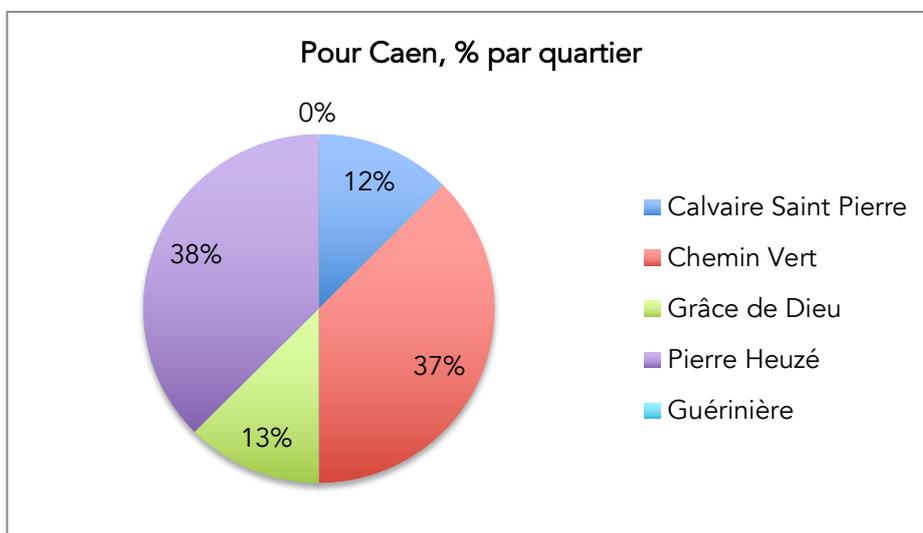
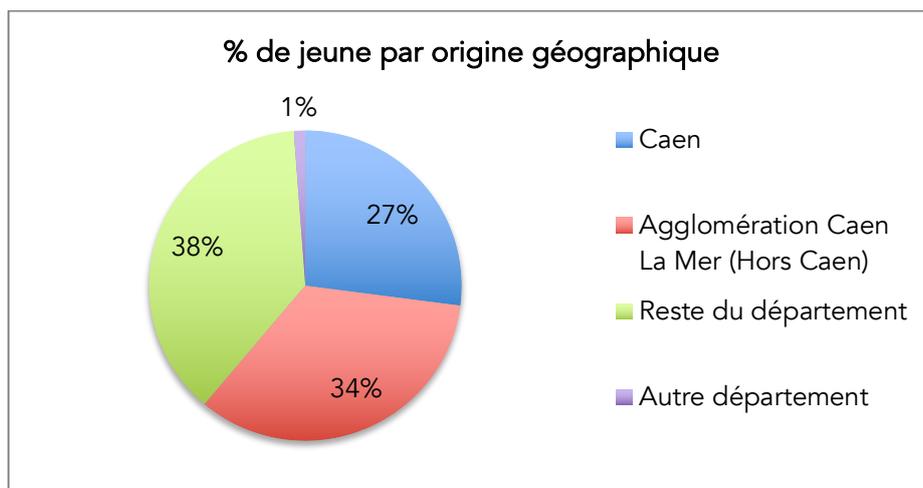
Sexe ratio :



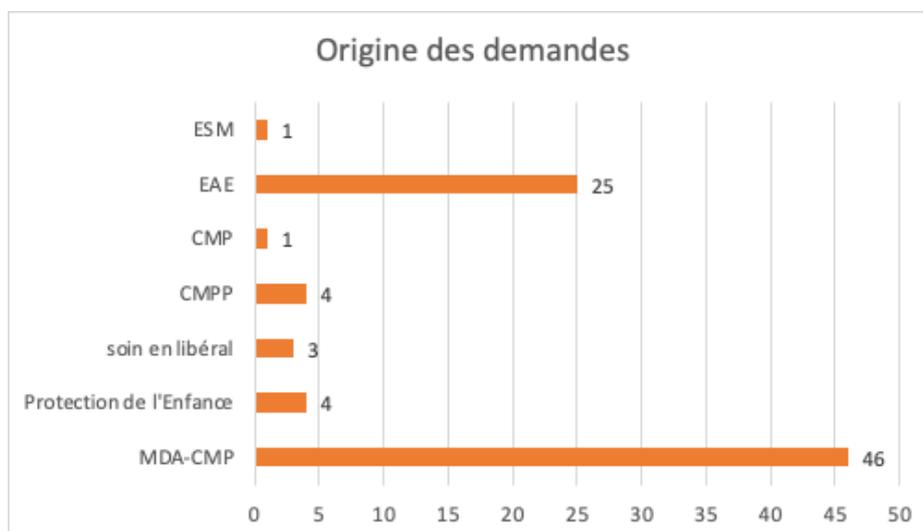
Nombre de jeunes par tranche d’âge :



Provenance géographique :



Origine de la demande :

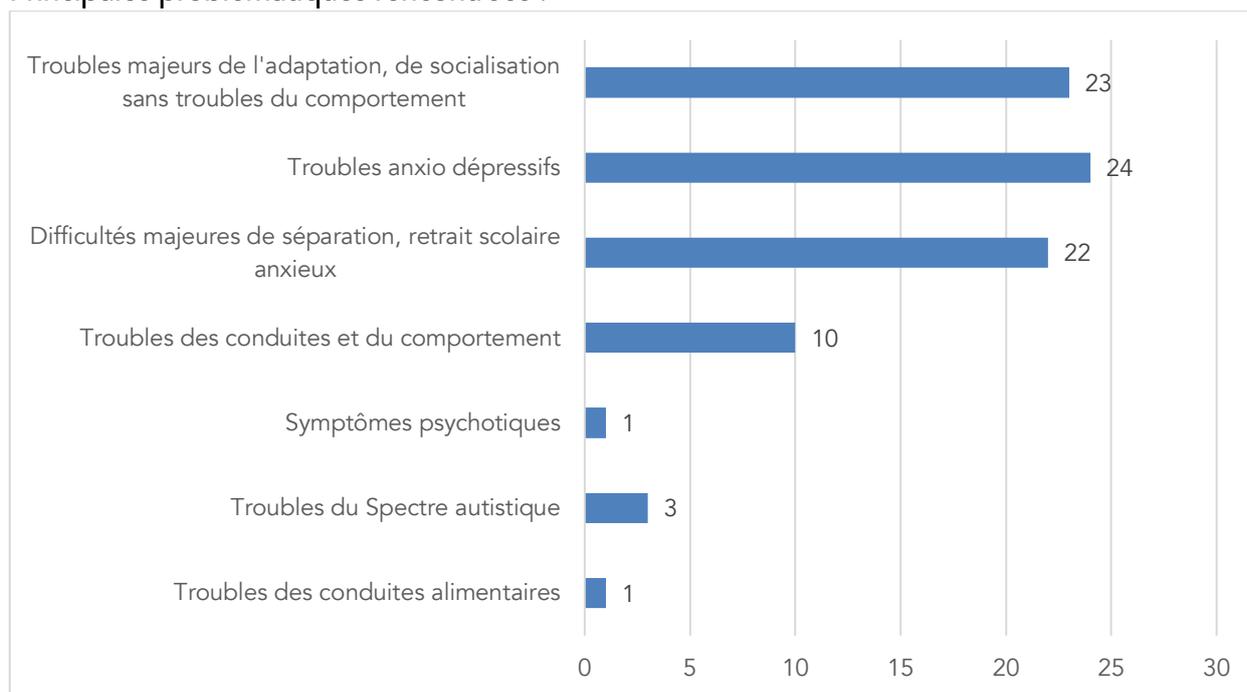


Précisons que certaines demandes sont portées par 2 services.

Près de 85% des demandes proviennent d'autres espaces et services de la MDA14 et permettent ainsi de répondre aux besoins des adolescents. Par ailleurs, cela légitime l'organisation de la MDA14 en dispositif.

Enfin, cela démontre que les consultants et accueillants de la MDA14 ont su se saisir de cette nouvelle proposition dans le dispositif.

Principales problématiques rencontrées :



L'Espace Accompagnement et Soutien développe une offre d'accompagnement et de soutien éducatif à court et moyen terme. Si les problématiques/troubles observés sont trop invalidants, il convient de réorienter vers d'autres services plus à même de proposer un accompagnement qui pourrait s'étaler dans le temps.

2.2.3- Bilan et perspectives

La majeure partie des orientations provient du dispositif MDA (près de 90%), traduisant la possibilité de proposer des parcours coordonnés entre l'ensemble des services de la MDA14, conformément au projet global de la MDA14.

Les objectifs visés de développement d'une offre complémentaire, à court et moyen terme, dans un délai adapté aux difficultés de l'adolescent, semblent déjà être partiellement atteints même si la constitution de l'équipe en 2021 est insuffisante par rapport aux besoins identifiés lors de l'élaboration du projet. En effet, l'accompagnement individuel est resté insuffisamment développé et pour des adolescents résidants dans un bassin de vie proche de Caen.

Par ailleurs, les actions en direction des parents ont été contraintes du fait de la crise sanitaire pour ce qui est de l'offre groupale mais aussi du relatif peu de temps disponible de la psychologue affecté à cet espace.

Les perspectives que nous pouvons fixer pour 2022 sont de :

- Poursuivre le développement de l'offre de service en l'ouvrant à nos partenaires ; ceci passe par le développement de nos outils de communication mais aussi le renforcement de l'équipe.
- Développer l'offre de service en y associant les compétences infirmières et ce, afin de développer des actions de prévention et de promotion de la santé.
- Développer l'offre d'accompagnement individuel afin de proposer des interventions dans l'environnement des adolescents et participer plus activement au maintien de son inclusion.

Bien évidemment, il est également nécessaire de consolider notre fonctionnement et d'adapter l'offre de service aux besoins identifiés par les services et professionnels orienteurs. Pour ce faire, la mise en place d'une fonction de coordination des projets des adolescents nous permettra d'accompagner l'ouverture de notre offre de service aux professionnels et services intervenants dans le champ de l'adolescence.

Enfin, il est envisagé de développer la complémentarité des offres proposées depuis 2021 par les services et espaces intégrés à la Maison des Adolescents du Calvados. En effet, il est nécessaire de penser non seulement une continuité de l'offre de service pour certains adolescents qui le nécessitent, notamment lors des périodes de vacances scolaires, mais aussi de proposer des orientations vers l'un ou l'autre de services pour des adolescents qui ne nécessitent plus un accompagnement « intensif » ou pour des jeunes majeurs.

2.3 - L'Espace Prévention Ressource

2.3.1 - Missions et Fonctionnement

L'Espace Prévention Ressource (EPR) a pour finalité l'accompagnement de l'ensemble des acteurs départementaux intervenant dans le champ de l'adolescence ou confrontés aux problématiques adolescentes, dans le développement de leurs compétences, la transversalité et la complémentarité de leurs pratiques, ainsi que leur inscription dans une logique et une dynamique de travail en réseau.

Cet espace est la porte d'entrée principale et l'outil « d'ajustement » du dispositif MDA14. Il se doit d'en assurer une parfaite lisibilité et accessibilité. Il concourt également à son rayonnement départemental par ses actions qui se déploient sur tout le territoire départemental et à son engagement partenarial.

L'Espace Prévention Ressource s'adresse à tout professionnel, bénévole, collectivité ou service territorial concerné par les adolescents et leur entourage, ce service assure les missions suivantes :

- Coordination de réseaux ados territoriaux
- Coordination du réseau Promeneurs du Net
- Participation institutionnelle – Groupes de travail – Instances territoriales
- Soutien des professionnels : développement des compétences – formation
- Ingénierie de projet en interne et en externe

L'EPR a pour finalité de favoriser :

- Le décloisonnement et la complémentarité des différents acteurs en lien avec l'adolescence et le développement d'une culture commune de travail en lien à l'adolescence sur le département.
- La communication entre professionnels et travaille au dépassement des clivages entre les différents champs d'intervention concernés par le public adolescent.
- L'inscription de l'action de la Maison des Adolescents du Calvados Socle et plus largement du dispositif Maison des Adolescents du Calvados dans les différents bassins de vie du département.
- La réflexion sur des thématiques adolescentes et de participer à la conception et la réalisation de projets en lien avec les partenaires.

Une équipe de professionnels est dédiée à cet Espace :

- Un poste de chargée de projet assurant des missions de prévention et de promotion santé et coordonnant également les actions de formations. Elle assure également l'administration et le suivi des appels à projets et dossiers de subvention dont bénéficie l'association PASSADO14 pour le compte de la MDA14 (1 ETP)
- Un poste de coordinateur du réseau Promeneur du Net (1 ETP)
- Un poste de coordinateur de réseau, assurant par ailleurs l'encadrement hiérarchique des espaces accueil et mobiles de la MDA14-socle (0,7 ETP)
- Un temps de secrétariat (0,7 ETP)

2.3.2 – Missions de coordination de « réseaux ados » territoriaux

En 2021 la plupart des rencontres des réseaux ados territoriaux ont encore été organisées en visioconférence, posant les mêmes difficultés que l'année précédente (difficulté à mobiliser, et format visio peu adapté à la nature des échanges directs entre les participants propres à ces rencontres).

Néanmoins les rencontres ont été organisées et animées régulièrement avec toujours des participants motivés et demandeurs de ces temps d'échange, particulièrement en cette période de crise dont les impacts sur la santé mentale des jeunes ont été et sont toujours importants.

Les réseaux ados territoriaux reprennent donc à un rythme plus soutenu que l'année précédente. Il est important d'ajouter que les participants restent très demandeurs, à tel point que les évolutions à venir porteront vraisemblablement sur une intensification de la fréquence des rencontres, à l'appui de l'implantation des équipes de l'unité mobile de l'Espace Accueil Évaluation sur les territoires à compter de début 2022.

Concrètement, durant 2021, les rencontres suivantes ont été mises en œuvre, chacune réunissant de 10 à 25 participants (20 en moyenne) :

- Réseau Ados Bessin (2 rencontres en 2020) :
 - Rencontre en visio le 28/01
 - Rencontre en visio le 15/04
 - Rencontre en visio le 6/05
 - Rencontre en visio le 23/09
 - Rencontre en présentiel le 09/12, à la MFR de Balleroy

- Réseau Nacre Terre et Mer (3 rencontres en 2020) :
 - Rencontre en visio le 18/03
 - Rencontre en visio le 20/05
 - Rencontre en visio le 30/09
 - Rencontre en présentiel le 02/12, au collège Quintefeuille de Courseulles Sur Mer.

- Réseau Ados Pays d'Auge (deux rencontres en 2020) :
 - Rencontre en visio le 11/03
 - Rencontre en visio le 03/06
 - Rencontre en visio le 07/10

- Réseau Bocage (2 rencontres en 2020) :
 - Rencontre en visio le 04/02
 - Rencontre en visio le 10/06
 - Rencontre en visio le 21/10

Dans la lignée des évolutions engagées en 2020 (suite à un travail d'évaluation réalisé en 2019), la possibilité pour les participants de proposer, sur la base du volontariat et de façon non systématique, des travaux thématiques, partages d'expériences, notes documentaires, a été poursuivie en 2021.

Les acteurs qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier de temps de travail et d'accompagnement méthodologique de la part du coordinateur de réseau pour mettre à l'ordre du jour un temps de présentation court (30 minutes/une heure) d'un travail qui est ensuite mis à disposition de l'ensemble des professionnels intéressés via le site Internet de la Maison des Adolescents du Calvados.

Ainsi, en 2021, plusieurs travaux ont été présentés dont :

- Une réflexion sur les problématiques de sexualité et d'affectivité en internat, par le DME de Saint Vigor le Grand.
- Une présentation de la problématique de déscolarisation à l'aune de l'action sociale départementale, par l'équipe de la circonscription d'actions sociale Caen Ouest dont le siège est situé à Douvres la Délivrande.
- L'analyse d'une micro enquête par questionnaires auprès des jeunes de la MFR de Balleroy, enquête portant sur les modèles et figures identificatoires des adolescents dans les milieux culturels, artistiques, politiques.
- Des temps de présentation détaillés de services, structures et dispositifs participants aux réunions de réseau.

On notera aussi que les réseaux ont été mobilisés à partir du dernier trimestre en vue du déploiement de l'Unité Mobile de l'EAE sur le département : les acteurs, informés de ce projet à venir, ont pu ainsi prendre part à la « préparation du terrain » pour l'arrivée des professionnels de l'Unité Mobile et commencer à s'engager notamment dans un travail de co-construction pour l'implantation des permanences délocalisées.

Sur ce dernier point, une perspective pour 2022 sera de mobiliser, au sein des réseaux ados, les ressources des comités de pilotage pour ancrer les professionnels de l'Unité Mobile ainsi que les réseaux ados dans une logique de projet local de territoire partenarial.

La coordination de réseaux permet également de soutenir et/ou d'impulser des dynamiques de travail collaboratives entre les acteurs jeunesse de territoires définis et de mettre en œuvre les conditions optimales de déploiement de moyens de la MDA14 Socle en soutien aux ressources locales.

Cela fut par exemple le cas sur 2020 et 2021 sur les quartiers Nord Est de Caen, avec d'une part la mise en œuvre de réunions inter-partenariales animées par des professionnels de l'accueil mobile, et d'autre part l'organisation de temps de travail avec des jeunes et des animateurs socioculturels sur le quartier de la Pierre Heuzé/Calvaire Saint Pierre (action de lutte contre la banalisation de la violence).

En 2021, l'une des activités prioritaires du coordinateur de réseaux a aussi été de mettre en œuvre des réunions de communication et d'information à destination des partenaires de la MDA14 pour faire le point avec eux sur l'organisation de la MDA14 renouvelée.

Ainsi des temps de travail réguliers ont été animés avec notamment :

- Des équipes du Conseil Départemental (circonscriptions d'action sociale, direction action sociale territoriale)
- Des centres de santé sur l'agglomération Caennaise
- Des équipes de l'éducation nationale (médecins, établissements scolaires)
- Des équipes de prévention spécialisée (SAP)
- Des établissements médico sociaux (ex : Ime, ltep...)
- Des structures hospitalières (CMPEA, CMP...)

Ces temps de présentation du dispositif MDA14 donnent aussi régulièrement lieu à des entretiens individuels avec différents professionnels demandeurs d'informations sur l'organisation et le fonctionnement de la MDA14, soit que ces professionnels aient besoin de lisibilité sur les accès aux différents espaces de la MDA14 en vue d'orientations de situations, soit qu'ils contribuent à des projets spécifiques pour lesquels la consultation des moyens et modes de travail de la MDA14 soient jugés intéressants et importants.

Par ailleurs, le coordinateur de réseaux est aussi régulièrement sollicité directement, tant en interne MDA14 que par des partenaires, pour apporter, sur la base des interconnaissances entre acteurs, un soutien dans la coordination des professionnels autour de certaines situations d'adolescents.

De ce point de vue, la transversalité de l'Espace Prévention Ressource, inscrite dans le projet MDA14 Socle, apporte au coordinateur de réseaux une fluidité entre les missions de communication et d'information auxquelles il contribue mais aussi la légitimité de proposer au titre du soutien aux professionnels et de développement de compétences, une offre de coordination/régulation autour de situations données. A titre d'exemple, le coordinateur peut être interpellé par des acteurs de la jeunesse dans le cadre de projets locaux et faciliter l'orientation vers/à partir de la MDA14, la mise en œuvre de projets d'actions de prévention, ou encore la mobilisation des professionnels de l'accueil mobile ou d'autres professionnels de la MDA14.

Enfin, la fonction de coordination de réseaux a été mobilisée fin 2021 sur la préparation du déploiement de l'Unité Mobile mise en œuvre dans le cadre du CTSM : recherche de locaux, information des acteurs sur la montée en charge du dispositif, inscription territoriale en lien aux collectivités locales, etc.

La finalité de cette mission reste toujours de soutenir, en lien avec les orientations institutionnelles de la MDA14 Socle et du dispositif, la mise en réseaux des acteurs de la jeunesse, le décloisonnement des pratiques professionnelles, le développement de cultures de travail participatives, transversales et interdisciplinaires en œuvrant notamment à faire coïncider, sur le plan local, les pratiques professionnelles sanitaires, médico-sociales, sociales, éducatives et en mettant toujours en avant la mobilisation des ressources des jeunes et des

familles elles-mêmes pour participer activement à améliorer la « cité éducative » et le bien être des jeunes sur le territoire départemental.

2.3.3 – Mission de coordination du réseau Promeneurs du Net

Le réseau Promeneurs du Net est une démarche initiée par la CAF à l'échelle départementale. Les Promeneurs du Net sont des professionnels de la jeunesse qui accompagne des jeunes et prolongent leur activité en proposant des temps de présence éducative sur internet et plus précisément sur les réseaux sociaux. Depuis novembre 2017, la Maison des Adolescents du Calvados Socle coordonne ce dispositif.

Comment évoquer cette année 2021 sans aborder l'impact de la pandémie sur le réseau Promeneurs du Net ? En effet, les mesures prises pour éviter la propagation du virus COVID-19 ont eu des conséquences sur les professionnels et les publics accompagnés en plusieurs points :

- L'organisation du travail et les modifications régulières de protocoles ;
- Les compétences des professionnels en lien avec les pratiques numériques ;
- La pertinence de la présence éducative sur les réseaux sociaux numériques et de l'accompagnement dématérialisé plus largement ;
- Les points d'intérêts mais aussi les limites des outils numériques ;
- Les difficultés rencontrées par le public accompagné.

En 2021, comme l'année précédente, on a pu observer dans les structures, un recentrement des activités prioritaires malgré une lassitude des professionnels et une volonté forte de rencontres physiques. À travers la coordination, mais aussi l'implication de professionnels de la MDA14, le réseau Promeneurs du Net s'articule autour d'une certaine organisation que sont les instances, le déploiement, la vie du réseau ou encore la formation.

Par ailleurs, les actions grand public autour des pratiques numériques, l'implication à l'échelle régionale et nationale du réseau et le développement de partenariats locaux contribuent également à la réussite de la démarche Promeneurs du Net.

Mobilisation des professionnels de la MDA :

- Coordinateur du réseau Promeneurs du Net (1 ETP)
- Direction, chargée de projet, coordinateur de réseaux, psychologue, juriste ACSEA, secrétaire.

Instances collaboratives et décisionnelles

Portée par la CAF du Calvados, la démarche est co-pilotée en liens étroits avec la MDA14 Socle. Pour autant, la démarche ne se limite pas à ces deux seuls acteurs, d'autres acteurs institutionnels peuvent s'impliquer selon leurs orientations et leur périmètre d'action.

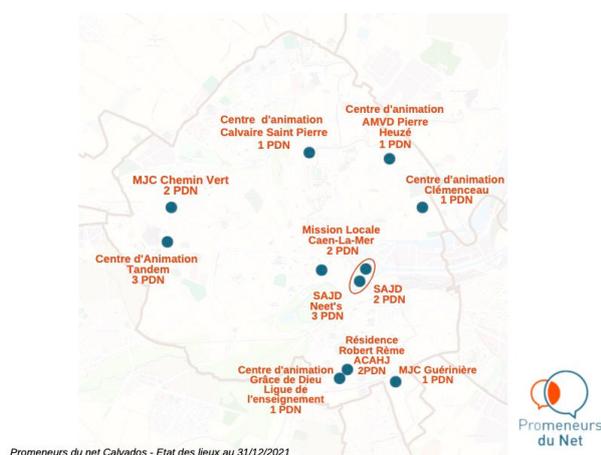
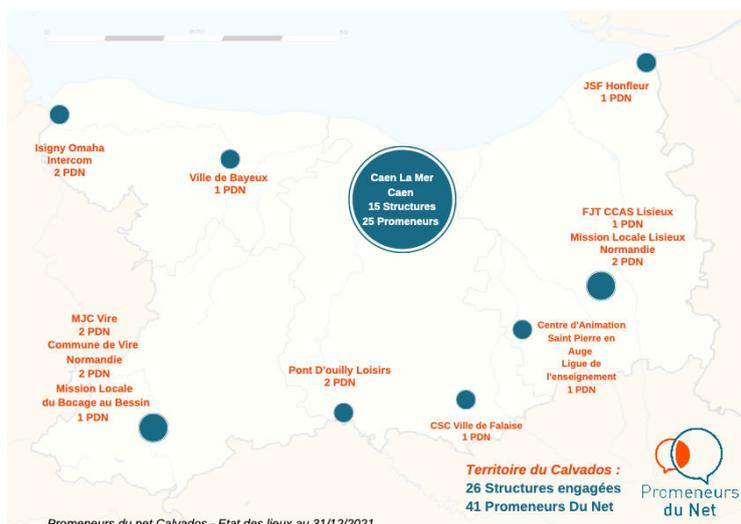
- **Comité de pilotage** : CAF, ARS, MSA, SDJES, Éducation Nationale, CD14, Conseil Régional. 2 réunions en 2021.
- **Comité technique** : 5 réunions en 2021

Ces instances contribuent à mettre en place, développer et à faire vivre la démarche Promeneurs du Net sur le territoire.

Le déploiement :

- Présentation de la démarche : 29 rencontres
- Accompagnement à la prise de fonction : Conventionnement de 5 nouvelles structures en 2021 pour 18 promeneurs du Net (8 dé-conventionnements et une structure pour arrêt de son activité)
- Effectifs : Le nombre de structures conventionnées au 31 décembre 2021 est de 26 (dont 15 PS Jeunes) comprenant 41 promeneurs. En 2021, le réseau Promeneurs du Net a compté 27 structures. Une association (Anim' Jeunes – MJC de Ouistreham) a cessé son activité en cours d'année.

Cartes du réseau Promeneurs du Net du Calvados au 31 Décembre 2021 (Calvados, Caen La Mer) :



La vie du réseau :

Le coordinateur assure un accompagnement individuel et collectif des Promeneurs du Net, le suivi et l'évaluation de la démarche par téléphone, sur les réseaux sociaux ou lors de rencontres en présentiel. Il tient un rôle de veille sur la question du numérique et actualise l'annuaire des professionnels du réseau sur le site national. Il assure la logistique administrative (convention de fonctionnement – dé-conventionnement, élaboration d'une convention ressource). Il garantit également les liens réguliers avec la CAF et avec les partenaires (Promotion Santé Normandie, coordinateurs en santé, ARS, CEMEA, Bibliothèque de Caen, INJEP...) par l'intermédiaire de courriels et de rencontres.

Une 1^{ère} expérimentation en 2021 a été d'organisée une rencontre avec des promeneurs du net à l'échelle d'un territoire (Bocage Virois).

Les formations et regroupements :

- **Les formations et regroupements obligatoires :**

- Formation « d'éducation aux écrans »

Intervenant : CEMEA Normandie - Pôle Culture et Médias, secteur éducation critique et engagement citoyen

- Module 1 (2 jours): 19 Professionnels
- Module 2 (2 jours): 19 Professionnels

- Formation juridique :

Intervenant : Directrice des Services juridique & systèmes d'information, Déléguée à la protection des données ACSEA

- Participation : 46 inscrits, 36 Participants : 30 Promeneurs, 3 responsables, 1 élue et 2 partenaires.

- Échanges de pratique :

Intervenant : Psychologue de la Maison des Adolescents du Calvados

- Participation : 78 Participants, 10 réunions d'échanges de pratique.

- Journée départementale :

Lieu : Bibliothèque Alexis de Tocqueville

- Participation : 52 Participants dont 26 Promeneurs du Net présents sur l'ensemble de la journée.

Programme :

- Matin en plénière avec invitation des responsables et des élus des structures Promeneurs du Net (CAF, SDJES, MDA14, BAT, INJEP)
- Après-midi, en ateliers : CEMEA, Canopé, Bibliothèques de Caen La Mer

- **Les formations complémentaires :**

- Présentations des appels à projets de jeunes :
Intervenant : Partenaires associés/intervenants : MSA, CAF, AROEVEN
 - Participation : 14 inscrits et 10 participants (2 séances préparatoires, création d'un visuel et mise en place d'une intervention)
- Formation « Les écrans dans la vie quotidienne » :
Intervenant : Psychologue en partenariat avec **Promotion Santé Normandie**
 - Participation : 12 inscrits dont 8 promeneurs du Net.

Les Projets pour l'année 2022 et développement de partenariat :

- **ESPM et le CÉGIDD de la Miséricorde :** 2 rencontres.
- **Association Addictions France – Conduites addictives :** 1 rencontre.
- **Promotion Santé Normandie – Sensibilisation écrans et santé mentale :** Perspectives 2022
- **Bibliothèques de Caen La Mer – Montage audio, vidéo :** 2 rencontres
- **CEMEA Normandie – Protection des données :** 1 rencontre
- **MJC Vire et Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre – Discord :** 1 rencontre
- **Service Jeunesse Bayeux - Canva et Instagram :** 1 rencontre
- **Service Jeunesse Ville d'Ifs – groupe projet :** 1 rencontre

Les actions grand public :

- Participation à l'Internet Safer Day avec le **Relais scolaire** : 8 participants
- Intervention à **Espace de Vie Sociale de Giberville** : une soirée quizz (parents/enfants : 7 Jeunes, 2 parents et 2 intervenants) et un débat (parents : 3 parents, 3 professionnels, 2 intervenants).
- Des interventions envisagées mais annulées : Un café-parents co-animé avec un professionnel du réseau Promeneurs du Net.

Implication à l'échelle régionale et nationale du réseau Promeneurs du Net

Dans une logique d'amélioration continue de la démarche Promeneurs du Net et en vue d'harmoniser les pratiques et/ou les outils, des implications se développent à deux niveaux :

- **A l'échelle régionale** : 4 rencontres en 2021.
- **A l'échelle nationale** : Le coordinateur participe et contribue à un groupe national des coordinateurs avec une répartition en 3 sous-groupes : l'animation du réseau, la formation et l'évaluation.

Développement du partenariat en lien avec la démarche

- Réseau Accueils Collectifs pour Mineurs (ACM) portée par les Francas : 1 rencontre
- Coordinateurs en santé (ASV et RTPS) : 2 rencontres

Les perspectives 2022 :

- Assurer la continuité du déploiement du réseau Promeneurs du Net
- Renforcer la vie du réseau et maintenir une offre diversifiée de formations
- Coordonner et animer les instances décisionnelles et techniques
- Contribuer à une logique supra-départementale (régionale et nationale)
- Anticiper la fin de la Convention d'Objectifs et de Gestion avec la CAF

2.3.4 - Participation Institutionnelle – Groupes de travail – Instances territoriales

L'espace Prévention-Ressource représente la MDA14 à travers tout le département, au sein de la plupart des instances inter-partenariales et groupes de travail liés aux problématiques adolescentes et à la jeunesse qui peuvent aboutir à la mise en place concrètes d'actions.

Le coordinateur de réseaux et la chargée de projet participent à de multiples instances de travail sur l'ensemble du département dont :

- Les Projets Éducatifs Locaux (Caen et Lisieux)
- Les Contrats Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Le Contrat Local de Santé de Caen, Contrats Locaux de Santé Mentale, Les Ateliers Santé Ville, les Réseaux Territorial de Promotion de la Santé (Caen - Honfleur), Projet Territorial de Santé mentale...
- Les groupes de travail locaux portant sur les questions liées à la jeunesse ou à la santé (groupe santé du Chemin Vert - Ville de Caen, Copil Prostitution des mineurs, le groupe santé du Contrat Ville de Lisieux, groupe thématique sur les écrans - Caen)
- Des instances de travail liées à la crise sanitaire (groupe de travail « santé mentale des jeunes caennais »)
- Des instances de l'Agence Régionale de Santé (ARS) tels que la prévention et promotion de la santé des étudiants, le COPIL Prévention des conduites addictives et CPS, ou le groupe jeunesse
- Des instances liées à la CAF, participations aux réseaux parentalité (Ouistreham, Vire), au COPIL des Point Accueil Écoute Jeunes

D'un point de vue quantitatif, il est possible de compter le nombre d'intervention et/ou d'échanges partenariaux de la manière suivante, qui reste indicative :

- Temps de travail associés au développement de l'Unité Mobile EAE : 22 rencontres
- Temps de travail sur des projets associant la MDA14 et des partenaires institutionnels (ex : COTECH Promeneurs du Net, formation MDA/SDJES « complotisme ») : 12 rencontres
- Temps de participation à des instances de travail locales dans le champ éducatif : (ex : PEL Lisieux, RTPS, travail avec les acteurs locaux des quartiers Nord Est de Caen) : 20 rencontres
- Temps de travail sur des groupes de prévention santé (ARS, ville de Caen) : 9 réunions
- *Temps d'échanges d'informations et de présentation de l'offre de service et de l'organisation de la MDA14 : 32 rencontres (dont 3 interventions IRTS, et 1 intervention Université de Caen*

2.3.5 - Soutiens des professionnels : développement des compétences par la formation

La mise en place de programmes de formation fait partie intégrante du cahier des charges des maisons des adolescents. En effet, elles ont vocation à développer chez les professionnels une culture commune sur l'adolescence et participent ainsi à la sensibilisation des professionnels du réseau intervenant auprès d'adolescents.

Parmi ses modalités d'intervention, l'Espace Prévention Ressource accompagne des actions de formation mises en œuvre à partir des besoins identifiés par les professionnels de la MDA14 ou à partir des problématiques repérées par les partenaires. Il propose ainsi un plan de formation annuel à destination des professionnels de tous secteurs intervenant auprès de publics adolescents/familles d'adolescents. L'association Passado14 de la MDA14 est ainsi devenue organisme de formation depuis 2013 et dispose d'un numéro de formation continue.

Afin d'impliquer le personnel de la MDA14 dans la réflexion et la mise en œuvre de programmes de formation, la volonté a été de créer, en 2021, un **comité pédagogique** interne. Outre de valider les programmes de formation en veillant à la qualité et à la cohérence des contenus, le comité pédagogique participe également à l'identification et à la priorisation des thèmes et besoins en formation pour les professionnels de l'adolescence. Ce comité a pu se réunir à deux reprises en 2021.

Pour cette année, nous avons pu maintenir à minima certaines formations et ce, malgré le contexte sanitaire encore peu favorable aux regroupements. Les jauges ont été ainsi limitées afin de maintenir un format en présentiel :

- **La formation « Prévention du harcèlement à l'adolescence par les compétences psychosociales »** est financée dans le cadre des appels à projet prévention et promotion de la santé de l'ARS. Elle est proposée sur les territoires de l'ex-Basse-Normandie, pilotée par la MDA14 en partenariat avec les Maisons des Adolescents de la Manche et de l'Orne, avec le concours de Promotion Santé Normandie. Ce programme de 2 jours permet de sensibiliser les professionnels au harcèlement à l'adolescence ainsi qu'à ses conséquences (notamment sur la santé) et de les soutenir dans la mise en œuvre d'actions de renforcement des compétences psychosociales auprès des jeunes.
 - Participation : Calvados : 41 ; Orne : 33 ; Manche : 52, soit un total de 126 professionnels (12 regroupements de 2 jours, soit 4 sessions par département)

- **La formation « Adolescents, idées de mort et suicide »** est subventionnée également dans le cadre des appels à projet prévention et promotion de la santé de l'ARS.
Cette formation permet à chaque stagiaire d'envisager la possibilité que les idées de mort à l'adolescence sont relativement fréquentes, de reconnaître un état pré-suicidaire à cet âge et prendre les dispositions nécessaires au plan thérapeutique.
 - Participation : 15 participants (2 regroupements de 2 jours)
- **La formation « Laïcité et prévention de la radicalisation »** vise à mieux comprendre le principe juridique de laïcité ainsi que le phénomène d'emprise et de l'altération du discernement.
 - Participation : 15 participants (1 regroupement sur 1 jour)

<p style="text-align: center;">Total de professionnels formés : 156 professionnels Total de journées de formation : 29 journées de formation</p>
--

2.3.6 - Ingénierie de projet en interne et en externe

La chargée de projet a pour mission d'accompagner les professionnels de la MDA14 mais également les partenaires du réseau, à la fois dans la réflexion, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets en prévention et promotion de la santé.

Elle assure également une veille tant sur les politiques de santé publique que sur l'actualité des problématiques adolescentes (épidémiologie, revues scientifiques...), en s'appuyant sur les nouveaux outils de prévention et promotion de la santé.

Sa participation à différents comités de pilotage mis en place en interne comme en externe a contribué au développement de nouveaux projets.

En interne MDA14, elle participe au comité pédagogique (mise en place de programme de formation), au comité technique Promeneur du net, au COPIL Mois sans tabac. Elle instruit, également l'ensemble des dossiers de subvention non pérennes liés à des projets de la MDA14 (PAEJ, REAAP, fonctionnement, PDN, Unité Mobile, Fondation, Villes, Préfecture, CAF, ARS...).

En externe, les demandes des partenaires sont réparties sur l'ensemble du département :

- Espace de Vie Sociale de Giberville (2 professionnels - 2 rencontres)
- Espace 3 Dix-huit de Bayeux (2 professionnels - 2 rencontres)
- Local ado de Trévières (1 professionnel - 1 rencontre)
- AEMO de Falaise (2 professionnels - 1 rencontre)

- Local ado d'Isigny sur Mer (1 professionnel- 1 rencontre)
 - Ville de Troarn (1 professionnel- 1 rencontre)
- ⇒ **Soit 9 professionnels**

L'ingénierie de projet et le travail partenarial concernent également la thématique du soutien à la parentalité. En effet, la participation aux réseaux parentalité est l'occasion de se connaître et se reconnaître entre acteurs locaux, de partager nos perceptions, constats, permettant d'avoir une vision globale du territoire et/ou de la problématique abordée. Ces réseaux territoriaux permettent également de capitaliser les savoir-faire et les expériences, mutualiser les moyens d'intervention (matériels, économiques, humains) dans le but de développer des réponses communes.

En 2021, la MDA14 a ainsi participé activement aux réseaux de la communauté de communes de Ouistreham Riva Bella (avec préparation et participation au forum de la famille), de la Ville de Vire (échanges sur l'actualité des participants / Finalisation du guide parentalité) et dans le cadre du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) de la communauté de communes de Dives Sur mer (participation à la réflexion du projet global).

Ces réunions d'échange ont fait l'objet de réalisations concrètes consacrées aux parents ou aux professionnels :

- Forum parentalité de Ouistreham ("le grand week-end de la Famille") - Samedi 9 octobre
 - Tenue d'un stand d'information (**8 parents – 4 adolescents**)
 - Intervention conférence « Outiller les parents pour accompagner au mieux leurs enfants sur les réseaux sociaux » (animé par une psychologue de la MDA14) (**Présence de 4 parents et 1 professionnel**)
- Forum des familles, organisé par la Maison des protections de familles du Calvados - Mardi 21 septembre (**environ 40 professionnels, élus**)
- Forum "Parlons pour agir contre les violences intrafamiliales", organisé par la Ville d'Hérouville St Clair en partenariat avec le CEMEA Normandie - Jeudi 18 novembre (**Environ 10 professionnels, élus**)

Ces rencontres étaient particulièrement bienvenues pour les professionnels car depuis 18 mois, ces derniers ont eu très peu l'occasion d'échanger avec d'autres professionnels et de redécouvrir ainsi les missions et les propositions des structures ressources. En effet, la crise sanitaire a favorisé l'isolement de certains professionnels et ces temps de rencontres ont dynamisé à nouveau le lien interprofessionnel et la prise de contact.

Enfin, l'Espace Prévention Réseau participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de soutien à la parentalité inscrites dans les missions de l'Espace Accompagnement et Soutien.

Dans ce cadre, la MDA14 Socle a organisé et/ou participé à **11 cafés des parents en présentiel**, 4 ont dû être annulés au dernier moment en raison d'un manque de participant. L'ensemble de ces actions a permis de rassembler **un effectif de 37 parents et un adolescent**. Nous comptabilisons, en effet, toutes les interventions car elles ont nécessité pour chacune des temps de préparation et de rencontre en interne ou avec les partenaires.

- Les cafés des parents de l'Espace Accueil Évaluation ont le lieu le mardi de 17h30 à 19h00 selon le programme suivant :
 - 12 janvier : Mon ado passe trop de temps sur les écrans
 - 09 février : Communiquer avec son ado, pas facile tous les jours
 - 16 mars : Mon ado met à mal mon autorité
 - 28 septembre : Qu'est-ce qu'un(e) ado ? Qu'est-ce qu'être parents d'ados ?
 - 12 octobre : Tabac, cigarette électronique, produits fumés : où en es mon ado ? (*Projet intégré au Mois sans tabac développé ci-après*)
 - 16 novembre : Accompagner mon ado dans sa scolarité (*annulé faute de participants*)
 - 07 décembre : Mon ado et les écrans (*annulé en raison d'arrêt de travail de l'intervenant*)

- Les Cafés des parents organisés avec les partenaires sur les territoires. Sur les 5 interventions prévues, 3 ont dû être annulées faute de participants :
 - *Local Ado - Isigny Sur Mer (annulé) : 1^{er} juillet : Mon ado et les écrans*
 - *Local Ado – Trévières (annulé) : 20 novembre : Atelier parents-Ado de 11-17 ans (Kingsuki)*
 - *Espace de Vie Sociale – Giberville : 4 novembre : Mon enfant et les réseaux sociaux et 25 novembre : Mon enfant et les réseaux sociaux*
 - *Espace 3 DIX HUIT – Bayeux (annulé) : 11 décembre : Atelier parents-Ado de 14-18 ans (arbre généalogie)*

Par ailleurs, l'atelier des parents a été mis en place pour la 2^{ème} fois à la MDA14 et a accueilli **9 parents** (11 parents été inscrits initialement) sur un programme de 7 rencontres.

Cet atelier propose aux parents, en groupe fermé, des techniques de communication pratiques, accessibles pour développer ou renforcer une communication harmonieuse avec les adolescents. Les ateliers se déroulent en 7 rencontres de 2h00 pour 10 à 12 parents en groupe fermé, animés par 2 éducatrices spécialisés, suivant une progression précise :

- 1^{ère} rencontre : Mon rôle de parent d'ado, l'adolescence et mon ado
- 2^{ème} rencontre : Écouter et accueillir les émotions de mon ado
- 3^{ème} rencontre : Poser le cadre
- 4^{ème} rencontre : Entre expériences, transgressions et conduites à risques

- 5^{eme} rencontre : Décrire pour mieux communiquer
- 6^{eme} rencontre : Favoriser l'estime de soi
- 7^{eme} rencontre : Maintenir une bonne relation avec son ado

Au total, 46 parents ont bénéficié de ces actions.

Enfin, il s'agit également de proposer des actions de promotion de la santé et de prévention du mal-être des adolescents. À ce titre, il a été travaillé en 2021 :

- ***Une action dans le cadre du « Le Mois sans tabac »***

Ce projet, développé en partenariat avec la Consultation de Jeunes Consommateur (CJC) de l'Association Addictions France, prévoit 4 actions :

- La mise en place de stands d'information dans et hors les murs de la MDA14 afin d'informer sur le tabac, le sevrage afin de mobiliser/motiver les adolescents et jeunes sur les consultations de sevrage tabagique de novembre.
 - 4 stands d'information tous les lundis du mois d'octobre au sein de l'Espace Accueil Évaluation
 - 1 stands d'information au sein du lycée Victor Hugo
 ⇒ ***Total public ciblé : 89 personnes*** (73 adolescents, 2 parents, 14 professionnels)
- Café des parents afin d'informer les parents d'ados sur la question du tabac et des produits fumés co-animé par une éducatrice spécialisée de l'Espace Accueil Évaluation et une infirmière de la Consultation de Jeunes Consommateur

⇒ ***Total public ciblé : 1 parent***
- Mise en place des consultations de sevrage tabagique dans le cadre de la CJC

⇒ ***Total public ciblé : 18 jeunes et 1 professionnel***
- Campagne d'information au sein de l'Espace Accueil Évaluation : exposition, diffusion de vidéo dans la salle d'attente, réalisation d'une plaquette d'information spécifique pour les adolescents

2.3.7 - Communication interne - externe

Les missions de l'Espace Prévention Ressource intègrent un volet de communication, indispensable au maintien de liens partenariaux fondés sur un principe de lisibilité et de transparence, mais également crucial, en direction des familles et des jeunes, pour faciliter l'accessibilité aux différents espaces de la MDA14 Socle, et plus largement, du dispositif MDA14.

Cet enjeu a revêtu une importance particulière durant l'année 2021, en raison notamment :

- Des mouvements en cours sur les permanences d'accueil sans rendez-vous (déménagements, nouveaux créneaux... cf. partie EAE/permanences d'accueil sans rendez-vous) ;
- De la crise sanitaire et des impacts « au jour le jour » selon les modalités de mesures distanciées imposées, sur l'accessibilité aux espaces de la MDA14 Socle et de son dispositif ;
- De la clôture du chantier de réorganisation institutionnelle, au terme duquel le dispositif MDA14 souffrait, selon les avis exprimés par de nombreux partenaires, d'un manque de lisibilité de son organisation et de son offre de service.

Pour ce faire, l'Espace Prévention Ressource communique auprès de son réseau de l'actualité de la MDA14 mais également de ses partenaires dans un objectif de décloisonnement des secteurs professionnels.

3 modes sont privilégiés permettant d'assurer une meilleure audience :

- Un envoi par mail au réseau de professionnels :
 - Nombre de communication envoyé en 2021 : 60
 - Nombre de contacts en 2021 : 198
- Une page Facebook Passado14 :
 - Nombre d'abonnés en 2021 : 430 (280 en 2020)
 - Nombre de publications : 66 (moyenne de 5,5 publications par mois)
 - Couverture organique qui permet de cibler 400 internautes en moyenne (avec un maximum de 2 332 et un minimum de 71 internautes).
- Un site Internet :

Le dispositif MDA14 est présenté dans un site Internet accessible à toute personne connectée : www.maisondesados14.fr. On y retrouve :

- La présentation générale du dispositif
- L'ensemble des espaces et services ainsi que leurs modes d'accès
- Des informations « news » à destination de tous publics portant sur des publications, revues de presse, événements locaux ayant un lien avec l'adolescence (informations relayées également sur la page Facebook de la MDA14)
- Des informations à destination plus spécifiquement des partenaires de la MDA14 (programmes de formation, réunions de réseaux ados...)

Il intègre également une boîte de messagerie sur laquelle toute personne peut déposer une demande, relayée en moins de 24h vers les espaces et services ou vers les professionnels directement concernés (de nombreuses demandes sont ainsi relayées vers l'EAE qui reprend contact avec les personnes demandeuses pour les orienter vers les permanences MDA14 Socle ou vers tout autre service pouvant répondre aux besoins exprimés).

Fin 2021, le site permet de donner en temps réel une information sur les permanences d'accueil sans rendez-vous en cours de développement, mais il devra être mis à jour en 2022 afin de présenter les nouveaux projets et la nouvelle organisation afin d'en favoriser l'accès. Cet outil de communication constitue donc en soi un axe de progrès et de développement pour l'année 2022.

Par ailleurs, l'Espace Prévention Ressource favorise le développement des compétences des professionnels du dispositif MDA14 en assurant une fonction de veille et en actualisant les ressources documentaires disponibles mais aussi en diffusant certaines visio-conférences susceptibles de les concernées notamment les séminaires de l'ANMDA.

En conclusion, un travail soutenu, bien qu'encore insuffisant, a été effectué pour assurer la communication vers les partenaires et les familles :

- Création de supports de présentation de la MDA14 Socle et de son dispositif (organisation fonctionnement, accès)
- Mises à jour régulières du site Internet afin d'informer de la tenue des différentes permanences d'accueil sans rendez-vous
- Organisation de réunions d'information, de temps de rencontre institutionnels afin de présenter le dispositif MDA14 (voire plus haut partie « mission de coordination de réseaux »)
- Edition d'affiches, flyers, supports de communication à destination des parents et des jeunes.
- Création d'une page Facebook relayant régulièrement des informations institutionnelles internes ou externes à la MDA14 (cf. chapitre « Espace Prévention Ressource »)

Ce travail se poursuit en 2022, et cette activité menée en 2021 permet de souligner aujourd'hui un levier d'amélioration majeur pour cette mission : la mise à jour du site Internet, qui afin de refléter plus fidèlement la nouvelle organisation du dispositif MDA14 se devrait d'être envisagée de façon globale et non à l'aide des seules mises à jour régulières qui peuvent aujourd'hui être assurées par le coordinateur de réseau en qualité de « webmaster ».

Par ailleurs, on soulignera également l'importance de la communication interne, permettant aux équipes du dispositif MDA14, grandement renouvelées et consolidées en cours d'année, de se rencontrer et d'échanger, de mutualiser leurs expériences et leurs représentations professionnelles, et de connaître et comprendre le dispositif MDA14 dans toute sa complexité.

3 – Dispositif Maison des Adolescents du Calvados

La Maison des Adolescents du Calvados Socle ne se conçoit pas sans les services de son dispositif constituant la Maison des Adolescents du Calvados.

Les liens internes éprouvés par l'expérience garantissent la cohérence des parcours proposés aux jeunes qui peuvent bénéficier tout à la fois des offres de service de la MDA14 Socle, du CMP, du CATTP – Hôpital de Jour et de l'Hébergement Thérapeutique, en plus de la complémentarité des actions, conçue avec les professionnels et services des territoires du département.

Ainsi, une prise en compte des besoins spécifiques des jeunes accompagnés peut être mise en œuvre en respectant au maximum les principes déontologiques de bientraitance et de prise en compte de la personne dans sa globalité, de son parcours et des partenaires engagés, de manière à offrir à chaque jeune la possibilité de se rendre autant que possible acteur de son parcours, de son projet.

La MDA 14 Socle et plus globalement la Maison des Adolescents du Calvados se veulent comme un dispositif « Ressource » pour l'adolescence dans le département et les différents acteurs en lien avec l'adolescence.

Le Dispositif MDA14 est constitué, en dehors de la MDA14 Socle :

- d'un CMP Adolescents – Consultation Spécialisée Départementale
 - d'un Hôpital de Jour – Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
- Tous 2 portés par l'EPSM
- de l'Hébergement Thérapeutique porté par l'ACSEA.

Pour assurer la cohérence et la complémentarité de l'ensemble du dispositif, la gouvernance a arrêté un Règlement Intérieur qui définit les missions transversales confiées au directeur de la MDA14 Socle et de l'Hébergement Thérapeutique et au Médecin chef de service du CMP et de l'HDJ – CATTP, médecin référent de la MDA14 Socle.

3.1. Le CMP Adolescents – Consultation Spécialisée Départementale :

3.1.1 Missions et fonctionnement

De par le nouveau projet MDA14, validé en 2020, l'Espace Consultation de la MDA14 est maintenant nommé CMP de la MDA14 afin de clarifier au mieux, pour le public et les partenaires, ses missions ; à savoir celles d'un centre médico-psychologique de secteur (celui de Caen-Falaise) auxquelles s'associent des missions de consultations spécialisées pour des jeunes de 15 à 17 ans du département, présentant des troubles en lien direct avec les processus d'adolescence.

Les troubles spécifiquement concernés sont : les problématiques de retrait et de refus scolaires anxieux, les idées suicidaires, la dépressivité et les dépressions, les troubles psychotiques émergents, les conduites de dépendance et les troubles du comportement alimentaires. La limite actuelle des 15 ans est posée pour rester en adéquation avec nos capacités effectives de recevoir l'ensemble de la population déterminée, sans augmenter excessivement le délai d'attente. Cette proposition permet de répondre aux besoins de nouvelles consultations de la population des plus de 16 ans de l'agglomération caennaise, qui n'est pas accueillie dans les CMPEA du secteur voisin.

La spécificité du CMP de la MDA14 est de répondre qu'en deuxième ligne, après évaluation et demande par un professionnel. Au-delà de la demande de la famille, un courrier d'un professionnel (éducateurs, psychologues, médecin traitant...) est indispensable pour la prise en compte de la demande. Quand l'orientation d'un jeune n'est pas soutenue par un professionnel, le jeune et ses parents sont dans un premier temps ré-orientés vers l'Espace Accueil-Évaluation de la MDA14 Socle afin de pouvoir bénéficier d'une première évaluation globale.

Une réunion d'orientation bi-mensuelle permet de déterminer de manière pluridisciplinaire l'orientation la plus adéquate pour chaque adolescent, tenant compte des besoins du jeune décrits dans la demande initiale, de la formation initiale des professionnels, des compétences spécifiques de chacun, de la nécessité d'un rendez-vous rapide...

Ainsi, chaque professionnel du CMP adolescents peut être amené à recevoir en première ligne un jeune et sa famille, quelque soit sa formation initiale (infirmier(e), psychologues, médecins). Chaque situation est évaluée et prise en charge par le premier consultant, en éventuelle complémentarité avec les autres consultants ou espaces du dispositif de la MDA14. Ainsi, le CMP Adolescents travaille en interaction étroite avec l'ensemble du dispositif de la MDA14 afin de garantir des parcours de soins internes cohérents et continus.

Le premier consultant est à même de :

- Réaliser le suivi en consultation individuelle, selon le type de suivi nécessaire.
- Faire une orientation vers une prise en charge complémentaire au sein du dispositif MDA 14.
- Faire appel à un ou des collègues du CMP pour une consultation pédopsychiatrique (évaluation, traitement, dossier MDPH), une consultation pédiatrique, pour un accompagnement avec l'assistante de service social, pour un accompagnement pluri-focal (adolescent/parents), pour une réflexion pluridisciplinaire en synthèse (binôme ou équipe complète).
- Proposer une orientation vers un accompagnement complémentaire externe : circonscription d'action sociale, thérapie familiale, groupe thérapeutique en libéral, bilan psycho-moteur, bilan neuro-psychologique...
- Solliciter une hospitalisation au CHU (pédiatrie, UCHA, UCPU) ou à l'EPSM, après validation médicale.
- Demander un relais au sein du CMP, dans un CMP adulte ou en libéral.

Une réunion clinique pluridisciplinaire d'1h30 a lieu de manière hebdomadaire, à laquelle viennent s'ajouter dans l'année 4 à 5 réunions institutionnelles d'équipe, des temps de rencontre avec des partenaires mais aussi avec les autres services du dispositif MDA14 afin d'améliorer la qualité du travail conjoint et les parcours d'accompagnement des jeunes. Pendant les vacances scolaires, la réunion clinique regroupe les professionnels de l'EAE et du CMP permettant un plus grand partage de la réflexion clinique.

En décembre 2021, l'équipe du CMP MDA14 est composée de **9,2 ETP** (9,55 ETP en décembre 20). Les différents postes sont répartis de la manière suivante :

- Cadre de santé : 0,20 ETP
- Temps médical : 2,1 ETP (versus 2,6 ETP en 2020 et projection à 1,8 ETP en 2022)
 - Pédopsychiatre et psychiatres : 1,4 ETP
 - Internes DES, docteur junior : 0,5 ETP
 - Pédiatre : 0,2 ETP
- Psychologues : 2,9 ETP
- Infirmier(e)s : 2,5 ETP (2 ETP effectif en raison d'un mi-temps thérapeutique)
- Assistante de service social : 0,30 ETP
- Secrétaires : 1,2 ETP

Cette équipe est sous la responsabilité du cadre de santé par délégation du cadre supérieur de santé du pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de l'EPSM et du médecin chef de service des services sanitaires de la MDA14, par délégation du chef de Pôle du PPEA.

Un art-thérapeute de l'EPSM (Pôle Lisieux) intervient depuis nombreuses années à raison de 0,1 ETP auprès des jeunes du CMP générant une activité pour le CMP, bien que ne faisant pas partie du PPEA.

3.1.2 Chiffres clés 2021 :

File active : 719 jeunes en 2020 (601 en 2020)

Dont 362 nouvelles situations, soit un taux de renouvellement de 50% (en légère hausse par rapport aux années précédentes : 45%).

Reprise notable du nombre de jeunes consultant au CMP de la MDA14, après une année 2020 marquée par un confinement strict et une baisse des effectifs de professionnels (absences non remplacées).

Quantification des actes (nomenclature EDGAR) : **6719 actes en 2021**

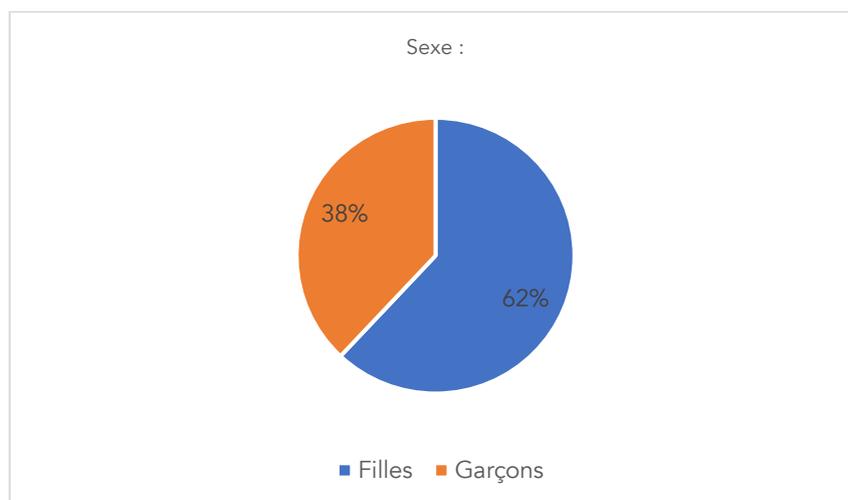
Diminution du nombre d'actes réalisés (6825 actes en 2020, 7957 actes en 2019), mais le mode de comptage différent ne permet pas de comparer aux années précédentes : il s'agit cette année pour la première fois d'une extraction des actes du dossier patient informatisé cortexte. Or, l'ensemble des adolescents pris en charge par le CMP en 2021 n'est pas rentré dans la file active proposée par le logiciel (seulement 648 patients).

- **4880 entretiens** (5350 en 2020 et 5918 en 2019) :
 - 2072 consultations psychiatriques et pédiatriques (2244 en 2020)
 - 1579 consultations psychologiques (1754 en 2020)
 - 1150 entretiens d’infirmiers spécialisés (1262 en 2020)
 - 39 entretiens d’assistante de service social (90 en 2020)
- **626 démarches** (versus 887 en 2020)
- **391 actes de groupe pour séances de groupe menées au CMP.** (237 en 2020)
- **14 accompagnements** (versus 11 en 2020).
- **808 réunions** (versus 279 en 2020, 392 en 2019), temps consacré à la réflexion clinique autour d’une situation.
- **1702 rendez-vous ont été non honorés**, en prévenant en amont ou non. Ces rendez-vous, représentant 35% des RDV fixés ne sont pas comptabilisés dans l’activité.

Ont eu lieu en 2021 :

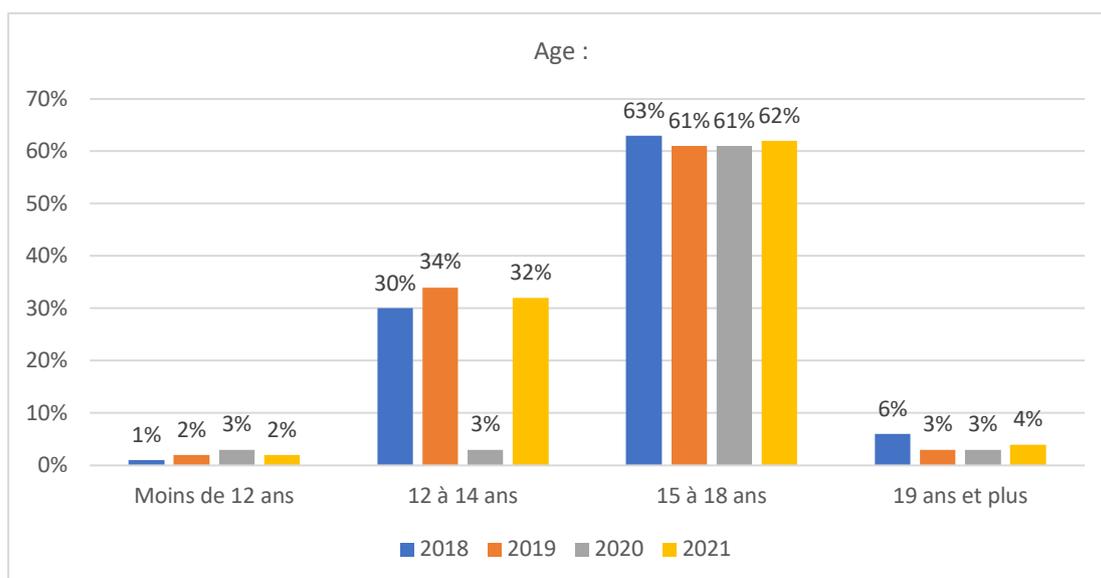
- 25 séances de psychodrame analytique se répartissant sur 2 groupes (18 adolescents)
- 17 séances de groupe de parole de parents d’adolescents, se répartissant en 2 groupes (17 parents)
- 12 séances d’art-thérapie en groupe
- 59 séances d’art-thérapie en individuel

Sexe ratio :



Le mouvement de majoration de la part des filles amorcé en 2018 se poursuit : 62% de la file active sont des filles versus 38% de garçon (en 2020, 59% de filles)

Répartition de la file active par tranche d'âge :

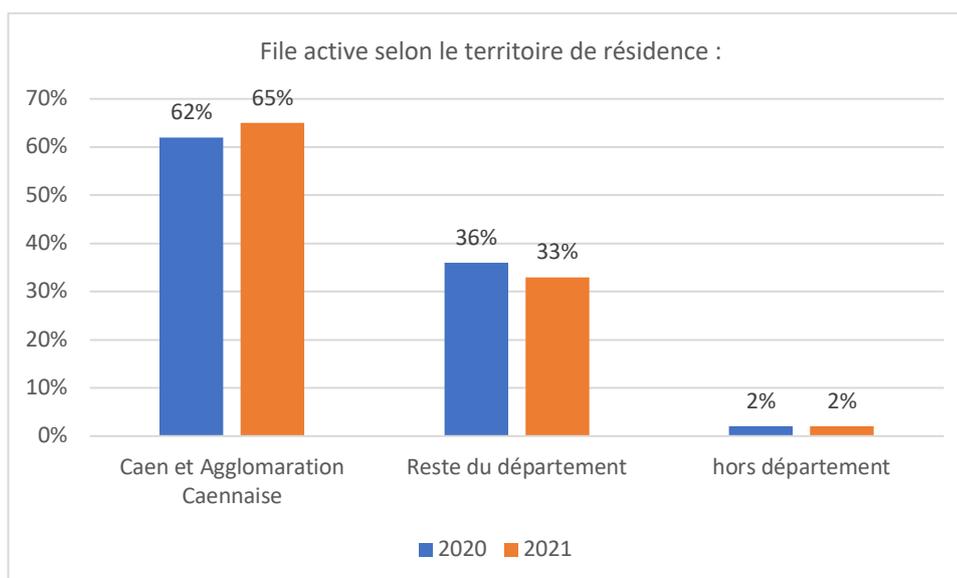


Maintien de la répartition par âge, avec la tranche des 15/17 ans restant majoritaire, comme les 3 années précédentes, représentatif aussi du travail de consultations spécialisées réalisées par le CMP.

Domiciliation du jeune :

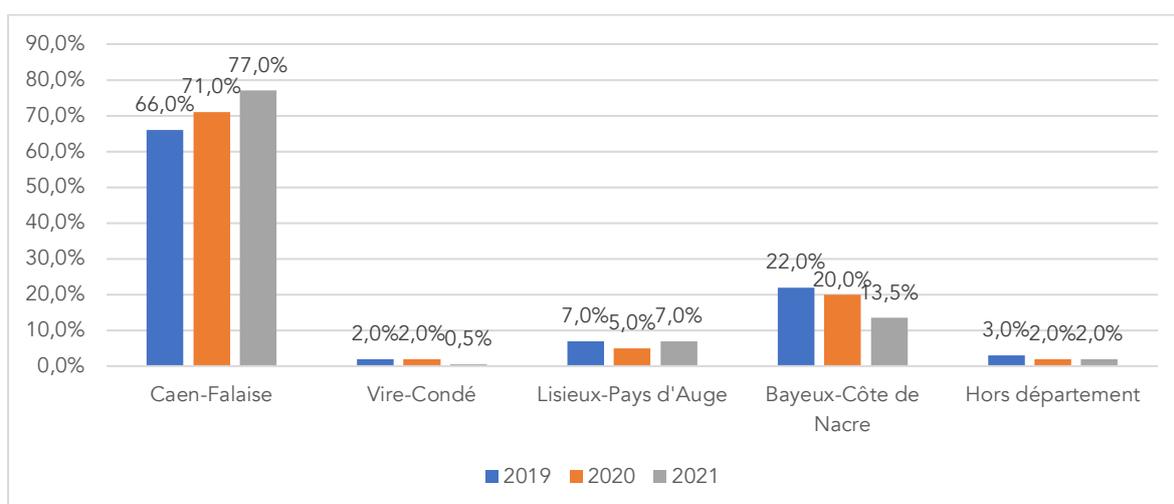
À compter de 2020, est prise en compte la domiciliation du jeune (parents ou placement) sauf s'il s'agit d'un accueil d'urgence (MDEF) voué à ne pas s'inscrire dans le temps.

- Répartition de la file active selon les territoires :



Répartition stable, avec une zone d'attractivité de l'espace consultation dépasse toujours la seule agglomération Caennaise, pour s'étendre pour un bon tiers à l'ensemble du Département du Calvados.

- Répartition de la file active selon la sectorisation du domicile parental (en référence aux inter-secteurs de pédopsychiatrie) :
 - Secteur Caen-Falaise : 77% (seulement 3,5% dépendent du CMPEA de Falaise)
 - Secteur Bayeux - Côte de Nacre : 13,5% (en baisse, 20% en 2020)
 - Secteur Lisieux pays d'Auge : 7%
 - Secteur Vire- Condé : 0,5%
 - Hors département : 2%

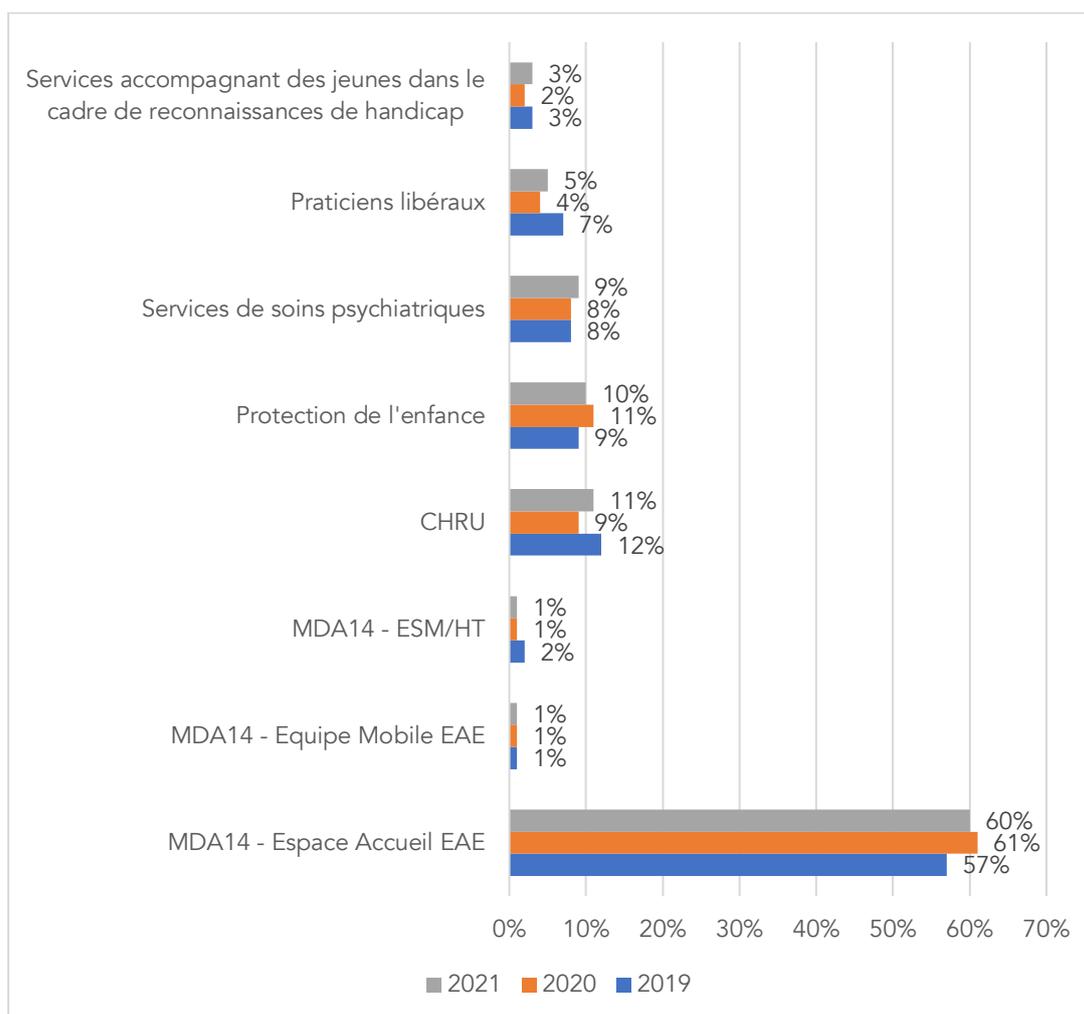


Le CMP de la MDA14 est une structure du PPEA de l'EPSM de Caen, où il est le CMP pivot pour les adolescents du secteur Caen-Falaise, il est donc normal que cette part de la population soit très majoritaire (77%). Une antenne de CMP pour adolescents existe à Falaise.

Du fait de la localisation de la MDA14 et de ses missions de CMP de secteur, le secteur Caen-Falaise est plus représenté : 71% (66% en 2019).

Le reste de la file active (23%) reflète les missions départementales de consultation spécialisée du CMP de la MDA14, soit un quart de la file active (deux tiers ont plus de 15 ans et un tiers ont moins de 15 ans). Pour la première fois, la part liée au secteur voisin Bayeux-Côte de Nacre est en baisse : 13,5% versus 20% les années précédentes (3/4 de plus de 15 ans, 1/4 de moins de 15 ans).

Origine de la demande :



62% par orientation interne (MDA14) : 62% des jeunes ont été orientés vers le CMP à partir des autres services de la MDA14 Socle et de son dispositif, selon la répartition suivante :

- 60% par l'Espace Accueil-Évaluation
- 1% par l'équipe mobile généraliste
- 1% par les équipes de prise en charge intensive (EAS, HdeJ, HT)

38% par orientation externe : 38% des jeunes ont été orientés vers le CMP à partir de structures hors dispositif MDA14, selon la répartition suivante :

- 11% par le CHRU (consultations post-urgence, pédopsychiatrie de liaison, UCHA)
- 10% par un service de Protection de l'Enfance
- 9% par un service de soins psychiatriques pour un relais (dont 7% en provenance du PPEA)
- 5% par un praticien en libéral (essentiellement par les médecins généralistes)
- 3% par un service accompagnant des jeunes dans le cadre d'une reconnaissance de handicap

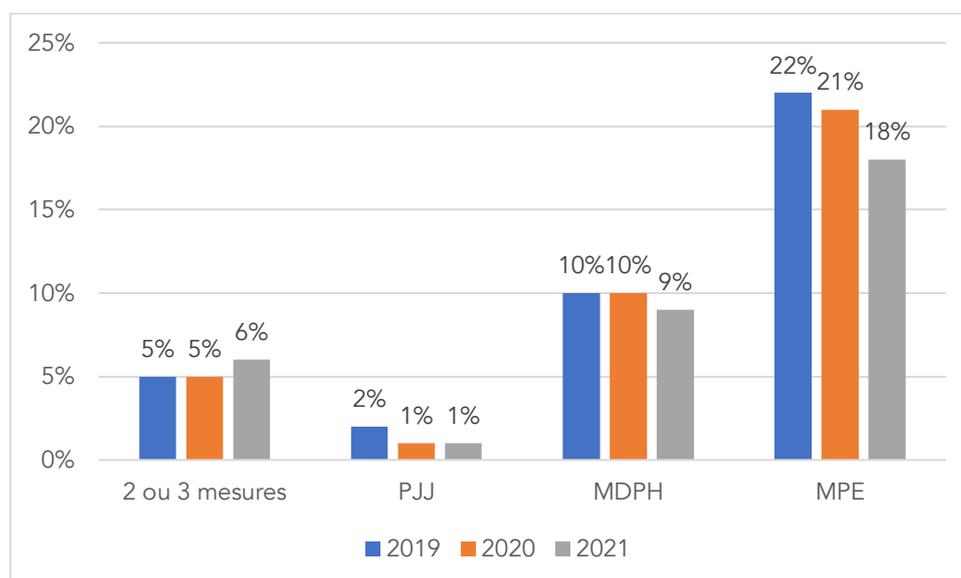
La répartition de l'adressage interne/externe est stable.

Nombres de demandes en 2021 : 422 demandes (284 demandes en 2020, 310 demandes en 2019) dont :

- 222 demandes (126 demandes en 2020) pour une consultation avec un médecin
- 101 demandes (86 demandes en 2020) pour une consultation avec un(e) infirmier(e)
- 99 demandes (72 demandes en 2020) pour une consultation avec une psychologue

Prises en charge associées :

Moins d'un quart des jeunes suivis au CMP (23%) bénéficient d'une prise en charge associée, essentiellement au titre de la Protection de l'Enfance ou du handicap, mais de manière moindre en 2021 que les années précédentes (31% en 2020).



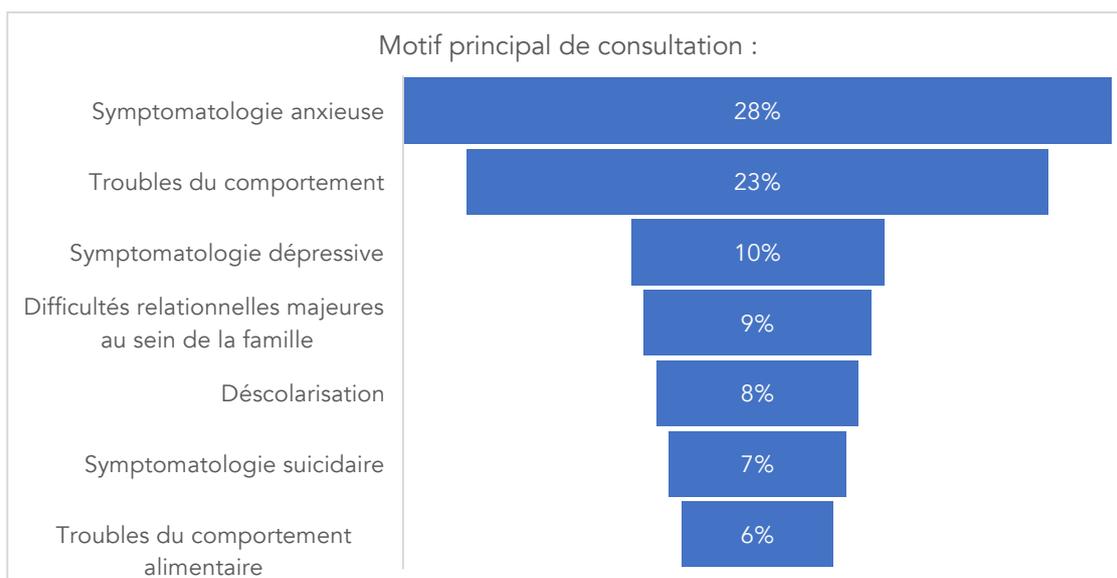
7% bénéficient d'un suivi psychologique en libéral en parallèle du suivi à la MDA14.

Motif principal de consultation :

(Données portant sur 566 des 719 patients de la file active)

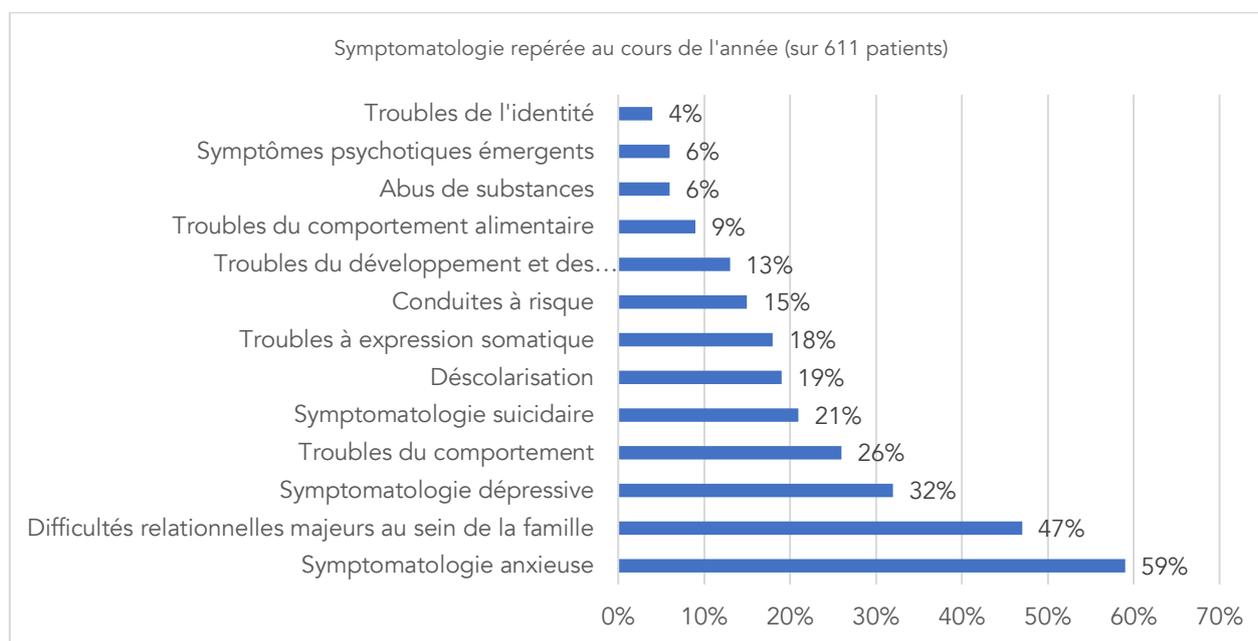
Il s'agit du motif principal nommé par l'adolescent, sa famille et les professionnels ayant réalisé l'évaluation première :

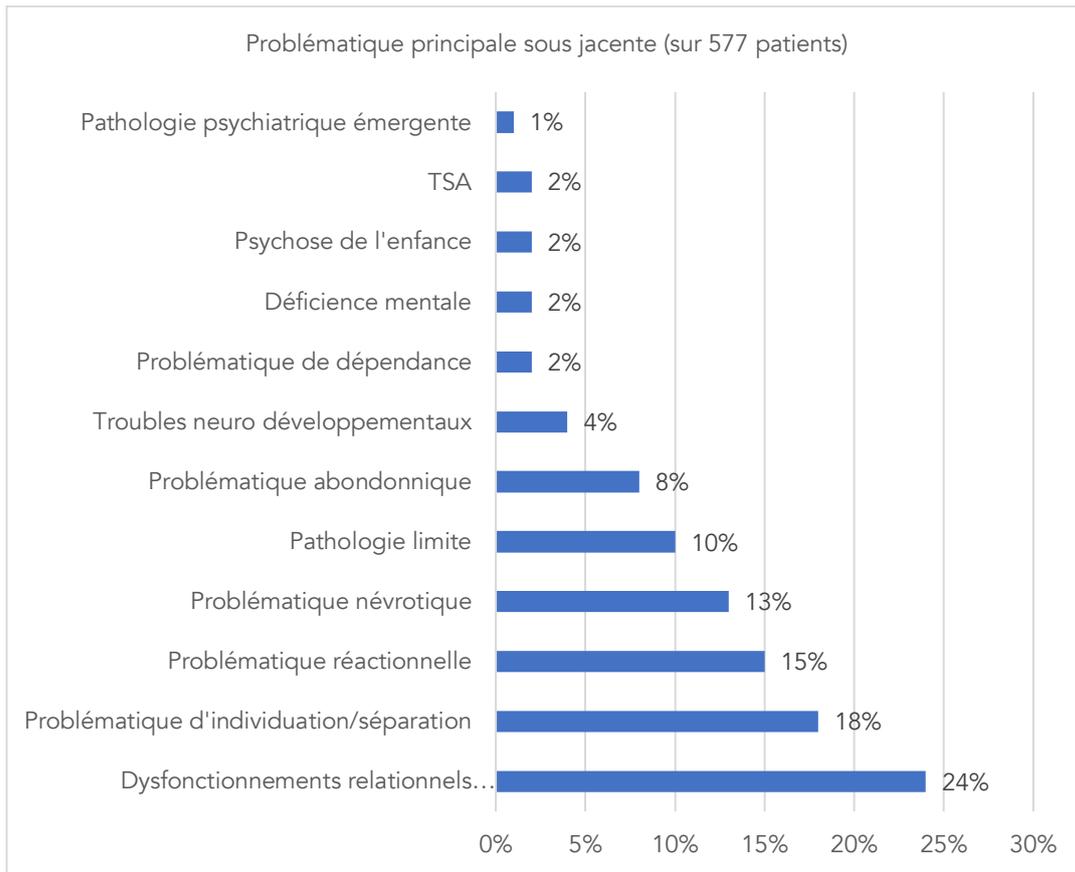
- Symptomatologie anxieuse : 28% (159 jeunes)
- Troubles du comportement : 23% (132 jeunes)
- Symptomatologie dépressive : 10% (57 jeunes)
- Difficultés relationnelles majeures au sein de la famille : 9% (50 jeunes)
- Déscolarisation : 8% (43 jeunes)
- Symptomatologie suicidaire : 7% (38 jeunes)
- Troubles du comportement alimentaires : 6% (33 jeunes)



Autres motifs : troubles du développement et des fonctions instrumentales, troubles à expression somatique, conduites à risque, symptômes psychotiques émergents, troubles de l'identité, abus de substances.

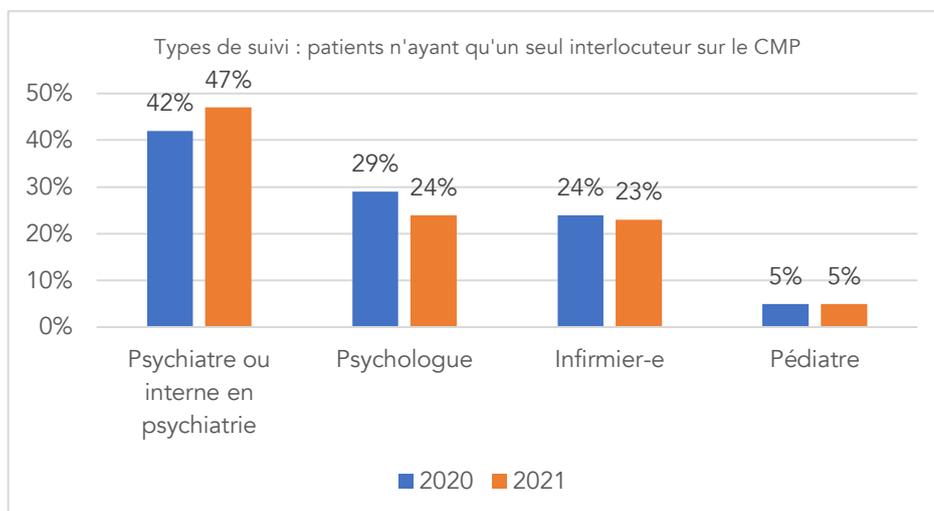
Problématiques repérées par les consultants :



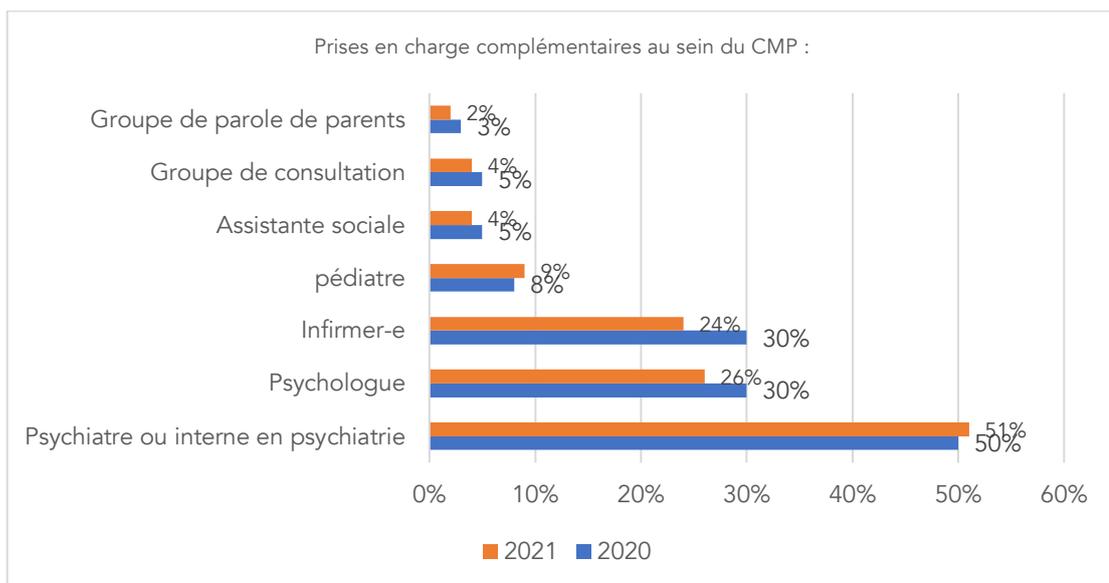


Type de suivi engagé :

- 719 adolescents (90%) et leur famille ont un seul interlocuteur au CMP Adolescents de la MDA14 au décours de l'année 2021 :
 - 47% un psychiatre ou interne en psychiatrie (versus 42% en 2020)
 - 24% une psychologue (versus 24% en 2020)
 - 23% un(e) infirmier(e) (versus 29% en 2020)
 - 5% un pédiatre (suivi en parallèle au BAPU ou libéral), (versus 5% en 2020)



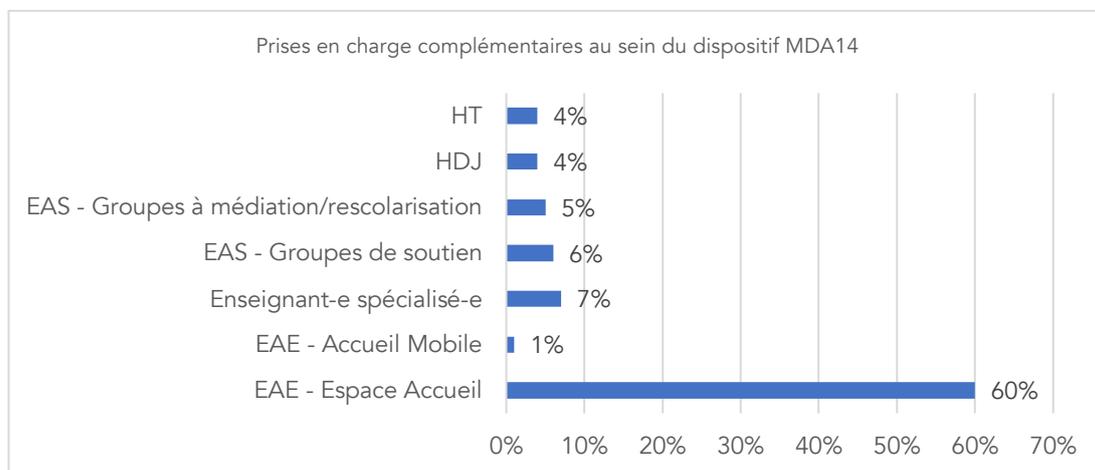
- 73 patients (10%) ont simultanément plusieurs interlocuteurs au sein du CMP au décours de l'année 2021, de manière équivalente aux années précédentes (65, soit 11% en 2020).
- Néanmoins, au décours de leur prise en charge à la MDA (en 2021 et les années précédentes), les adolescents ont bénéficié de prise en charge complémentaire au sein de la consultation MDA14 :
 - 51% ont été reçus par un psychiatre (364 jeunes)
 - 26% l'ont été par une psychologue (186 jeunes)
 - 24% l'ont été par un(e) infirmier(e) (172 jeunes)
 - 9% ont été évalués de manière complémentaire par le pédiatre (67 jeunes)
 - 4% ont bénéficié d'un accompagnement social par l'assistante sociale de la consultation (29 jeunes)
 - 4% ont bénéficié de groupe de la consultation (psychodrame, affirmation de soi, art-thérapie) (29 jeunes)
 - 2% des parents ont bénéficié d'un groupe de parole de parents d'adolescents (14 parents).



En 2021 :

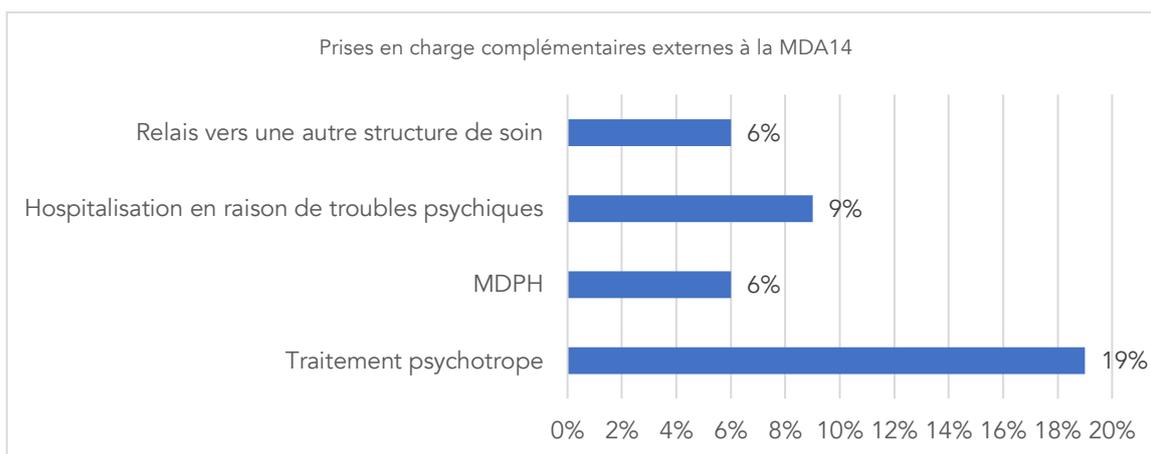
- 7 adolescents ont bénéficié de séances d'art-thérapie en individuel ou groupal au sein du CMP
- 18 adolescents ont été reçus en 2021 en groupe de psychodrame analytique.
- 17 parents de jeunes suivis à la consultation ont bénéficié d'un groupe de parole de parents d'adolescents.

- Les adolescents ont bénéficié au décours de leur accompagnement de prises en charge au sein du dispositif MDA14 :
 - 60% ont été reçus préalablement dans le cadre de l'accueil sans rendez-vous
 - 1% ont été reçus préalablement par l'équipe mobile de la MDA14 Socle
 - 7% ont été reçus par l'enseignant spécialisé de la MDA14 pour évaluation et/ou un suivi (47 jeunes)
 - 6% ont bénéficié de groupe de soutien du soir proposés par l'Espace Accompagnement et soutien de la MDA socle (42 jeunes)
 - 5% ont été accompagnés par l'Espace Accompagnement et soutien de la MDA14 Socle pour des groupes à médiation ou de l'accompagnement à la rescolarisation (34 jeunes)
 - 4% ont bénéficié d'une hospitalisation de jour (34 jeunes)
 - 4% ont été accueillis à l'hébergement thérapeutique (30 jeunes)



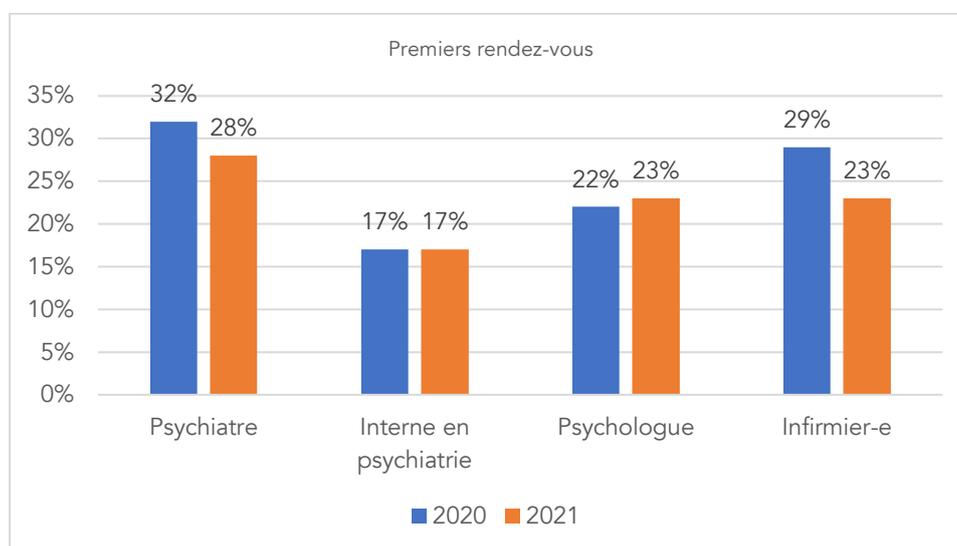
Soit **26% d'orientation complémentaire au suivi à la consultation au sein du dispositif MDA14.**

- 19% des adolescents suivis au CMP ont reçu un traitement psychotrope au décours de l'année 2021 (134 jeunes)
- Pour 6% d'entre eux (44 jeunes), un dossier MDPH a été fait ou renouvelé au décours de l'année 2021 : certificat médical et accompagnement social pour certains.
- 9% des jeunes suivis ont été hospitalisés en 2021 en raison de leurs troubles psychiques (67 jeunes).
- Pour 6% d'entre eux (44 jeunes), un relais de soins a été travaillé et organisé avec une autre structure en raison de leur âge ou de besoins spécifiques complémentaires à la prise en charge à la MDA.
- 215 jeunes ont arrêté leur suivi en 2021 soit par décision conjointe avec le consultant (42%) soit en ne reprenant pas rendez-vous (58%).



Premiers rendez-vous :

- En 2021, **362 nouveaux rendez-vous** ont été proposés à des patients (versus 274 nouveaux rendez-vous en 2020 et 322 en 2019) :
 - Un(e) psychiatre pour 100 jeunes (28%)
 - Un(e) interne en psychiatrie pour 60 jeunes (17%)
 - Un(e) psychologue pour 84 jeunes (23%)
 - Un(e) infirmier(e) pour 85 jeunes (23%)
 - La pédiatre pour 32 jeunes (9%)
 - L'assistante sociale pour 1 jeune



- Le délai d'attente moyen pour obtenir un rendez-vous est relativement stable en 2021 de 89 jours (versus 94 jours en 2020 et 78 jours en 2019). Néanmoins, 109 patients (30%) ont un RDV dans les 45 jours suivants leur demande et 206 patients (57%) ont un RDV dans les 90 jours suivants leur demande.

- 291 premiers rendez-vous ont été honorés, soit 20% des premiers rendez-vous ne sont pas honorés, le plus souvent sans annulation préalable (2/3 proviennent de l'accueil sans RDV et 1/3 étaient orientés de l'extérieur).
- Nombre de demandes en attente au 01/01/2022 : 62 demandes (versus 56 demandes au 01/01/2021) avec un pic à 125 demandes au 01/07/2021 alors que les chiffres maximums n'avaient jamais dépassé 90.

3.1.3 Bilan et perspectives

En 2021, reprise de la file active à la hausse après une année 2020 marquée par une réduction nette de la file active en lien avec des départs ou absences non remplacés et une année particulière sur le plan pandémique entraînant une réduction des demandes. En 2021, l'équipe du CMP est de nouveau plus étoffée.

Explosion des nouvelles demandes : 422 demandes en 2021 (versus 284 en 2020 et 310 en 2019)

Malgré la prise en charge de 362 nouvelles situations, le délai d'attente moyen augmente à 89 jours, soit 3 mois, celui reste très variable d'une situation à l'autre puisque certaines situations bénéficient d'une prise en charge semi urgente par un psychiatre ou interne après un passage à l'espace accueil-évaluation et que 57% des patients peuvent s'engager dans une prise en charge au CMP dans les 3 mois suivant leur demande.

La réécriture du projet a permis de clarifier l'offre de consultations spécialisées et les effets se perçoivent dans les secteurs d'appartenance de la population avec une réduction de la représentation du secteur de Bayeux-Côte de Nacre (100 jeunes).

Le CMP s'inscrit pleinement dans le dispositif MDA, puisque presque deux tiers des jeunes suivis à la consultation (60%) ont bénéficié d'une évaluation voire d'un accompagnement préalable au sein du dispositif MDA14 et presque un tiers des jeunes (26%) suivis à la consultation ont bénéficié au décours de leur accompagnement d'une prise en charge complémentaire au sein du dispositif MDA14, ceci de manière stable à l'année précédente. Cela traduit la possibilité de proposer des parcours coordonnés entre l'ensemble des services de la MDA, conformément au projet global de la MDA14, et l'intérêt de l'intégration d'un CMP au cœur de ce dispositif.

3.2. L'Hôpital de Jour – Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel :

3.2.1- Missions et fonctionnement

La réécriture du projet de la MDA14 a conduit à la scission de l'activité et des places de l'Espace de Soins et de Médiation : les 5 places médico-sociales sont intégrées à l'Espace Accompagnement et Soutien de la MDA socle et les 5 places d'hospitalisation de jour

constituent l'hôpital de jour. L'hôpital de jour à proprement parler a ouvert début janvier 2021.

Si les locaux et le matériel continuent d'être partagés entre les 2 équipes, les missions et le fonctionnement de chacun des espaces sont différenciés.

Ainsi l'hôpital de jour propose des soins à temps partiel pour des adolescents de 12 à 18 ans présentant des troubles psychopathologiques entravant leur insertion dans le milieu usuel. Les indications de cet hôpital de jour au sein de la MDA concernent des troubles qui émergent ou se majorent à l'adolescence, notamment :

- Troubles majeurs de l'individuation-séparation, pathologies de la dépendance (Phobie scolaire, anorexie, conduite de dépendance...)
- Refus scolaire anxieux avec déscolarisation complète ancienne
- Retrait social massif avec repli complet à domicile.
- Troubles anxio-dépressifs majeurs
- Tentatives de suicide répétées.
- Troubles psychotiques, troubles de l'humeur émergents.
- Troubles de l'adaptation et difficultés d'intégration dans les milieux usuels, difficultés majeures d'intégration avec les pairs notamment dans des contextes de troubles psychotiques et troubles de personnalité (Fonctionnement Border Line notamment)

L'accompagnement pluridisciplinaire est effectué par des infirmières, éducateurs, moniteurs-éducateurs et une enseignante mise à disposition par l'Éducation Nationale. Ce travail intensif de soin repose sur le principe de la médiation, médiation par un objet, une situation ou une activité, qu'elle soit à l'extérieur ou dans la Maison des Adolescents, individuelle ou en groupe, animée par des membres de l'équipe ou par un intervenant extérieur.

Le projet de CATTP non retenu au niveau national dans le cadre des mesures nouvelles en psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent a été intégré au Projet Territorial de Santé Mentale début 2021 : il s'agit d'élargir l'offre de prise en charge à temps partiel vers un plus grand nombre d'adolescents et d'expérimenter une équipe mobile de soins permettant d'amener vers les soins à temps partiels des jeunes reclus à domicile ou de proposer une prise en charge conjointe et complémentaire des mineurs hospitalisés à l'EPSM, à partir des sollicitations des services de Psychiatrie Générale.

L'extension à une activité CATTP a débuté en septembre 2021, sans que cette activité puisse être différenciée de celle de l'hôpital de jour faute d'UF créée (UF créée en avril 2022).

Le CATTP permet la poursuite de prise en charge de manière moins intensive qu'en hôpital de jour. Généralement l'entrée dans ce dispositif de soins passe par une hospitalisation de jour.

Les moyens

Les moyens dédiés à l'Hôpital de Jour en janvier 2021 étaient de 5,9 ETP dont 4,3 ETP d'intervention directe auprès des jeunes : 2 ETP d'infirmiers / 1,3 ETP de moniteur-éducateur / 0,8 ETP d'aide-soignante / 0,5 ETP d'enseignant spécialisé / 0,2 ETP de psychologue / 0,1 ETP d'assistante sociale / 0,6 ETP de cadre de santé / 0,4 ETP de psychiatre.

La création de postes pour le projet CATTP a permis de renforcer et stabiliser l'équipe à 8,7 ETP :

- 3 ETP d'infirmiers
- 2 ETP d'éducateurs
- 1,3 ETP de moniteur-éducateur
- 0,5 ETP d'enseignante spécialisée
- 0,5 ETP de psychologue, réparti entre 2 professionnelles l'une dans un travail plutôt institutionnel et de reprise clinique et l'autre au sein de l'activité groupale de CATTP.
- 0,2 ETP d'assistante sociale
- 0,2 ETP de secrétariat
- 0,6 ETP de cadre de santé
- 0,4 ETP de psychiatre

Un poste d'aide-soignant doit venir compléter l'effectif de l'équipe en 2022 et permettra de développer l'expérimentation de l'équipe mobile.

Auxquels, s'ajoutent :

- Intervention ponctuelle d'un art-thérapeute de l'EPSM (Pôle Lisieux), selon les médiations organisées
- Intervention ponctuelle du pédiatre de la MDA14 pour effectuer une consultation auprès des jeunes intégrant la structure.

L'équipe est sous la responsabilité du cadre de santé et du médecin responsable.

Principes de fonctionnement :

L'HDJ/CATTP MDA propose des soins à temps partiel aux jeunes de 12 à 18 ans du Calvados dont les troubles psychopathologiques entravent l'insertion avec un risque évolutif majeur sur le plan psychopathologique et social à long terme.

Les jeunes pris en charge ont, pour la majorité, la caractéristique d'être des adolescents avec des difficultés importantes ou en situation d'impasse, et dont l'intégration groupale n'est pas aisée : afin de pouvoir accompagner ses situations complexes, le ratio global d'encadrement est de 1 adulte pour 2 jeunes.

Le cœur du travail du CATTP/HDJ se situe autour de :

- L'accueil pluri-hebdomadaire des jeunes en groupe : Prise en charge minimale initiale de 2 à 3 demi-journées par semaine, sur une durée prévisible des soins d'au moins une année.
- Utilisation de médiations variées.
- Un projet de soin individualisé pour chaque jeune.
- Cadre repéré et contenant par la contractualisation avec le jeune et ses parents, organisée par cycle (3/an) et répétée hebdomadairement. Permanence de lieu et de professionnels

Ouvert au public 8 demi-journées par semaine de 9h à 16h30, ainsi que 3 fin d'après-midi jusqu'à 18h30.

3.2.2 – Chiffres clés 2021

Chiffres clés d'activité :

- File active HDJ : 44 jeunes (26 jeunes en 2020 au titre de l'activité hospitalière)
- Équipe mobile : 4 jeunes, qui ont été accompagnés au décours de leur hospitalisation à l'EPSM dont 3 bénéficiaient déjà d'une prise en charge antérieure à l'HDJ,
- Actes HDJ : 396 journées d'accueil et 1325 demi-journées d'accueil (1172 demi-journées en 2020 et 1871 en 2019)
- 12 accueils de nuit ont été réalisés au cours des séjours thérapeutiques (Toussaint 2021, séjour d'2 nuits).

Détails de l'activité :

- 29 synthèses de situation en équipe complète.
- 38 synthèses avec des partenaires extérieurs. Parmi ces synthèses, il y a 19 réunions de pré-admission pour évaluer la demande et préparer les objectifs de prise en charge avec les professionnels demandeurs.
- 22 entretiens d'admission (présence du référent et psychiatre)
- 33 bilans avec le jeune et/ou ses parents, en présence du référent de l'HDJ et parfois des partenaires demandeurs, ont été réalisés par la psychiatre. Viennent s'y ajouter des rendez-vous, formels ou informels, du référent avec le jeune et les parents.
- 5 bilans pédiatriques ont été proposés aux jeunes de l'ESM.

Admissions :

- Nombre de demandes d'admission reçues en 2021 : 33 demandes (31 et 27 demandes en 2019 et 2020 pour l'Espace de Soins et de Médiation).

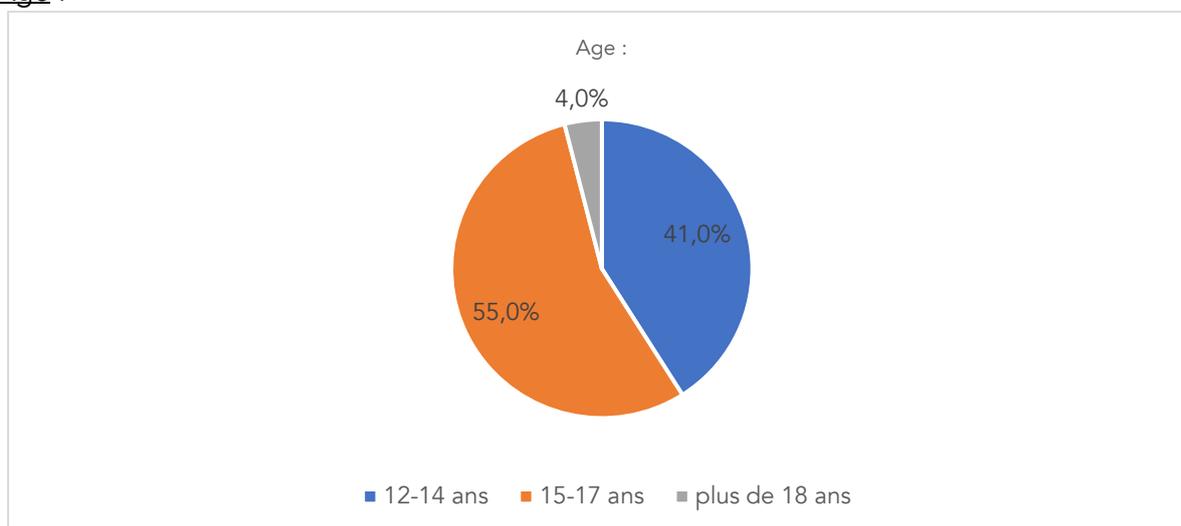
À la fin de l'année 2021, 5 demandes n'étaient pas traitées.

- Nombre de jeunes admis en 2021 : 24 jeunes (19 et 13 jeunes admis respectivement en 2019 et 2020 pour l'ESM) dont une réadmission peu de temps après la sortie.
- Nombre de jeunes sortis en 2021 : 11 jeunes
 - Amélioration de la symptomatologie : 6 jeunes
 - Refus de poursuivre ce type de soins par les jeunes et la famille : 3 jeunes (liens avec les partenaires engagés de la Protection de l'Enfance pour 2)
 - Absence d'alliance, impossibilité de co-construire un projet de soins avec le jeune et la famille : 1 jeune
 - Décision de la famille pour privilégier la scolarité : 1 jeune
 - Majorité avec relais (soins ou accompagnement médico-social) : 0

Caractéristiques de la population accueillie en 2021 :

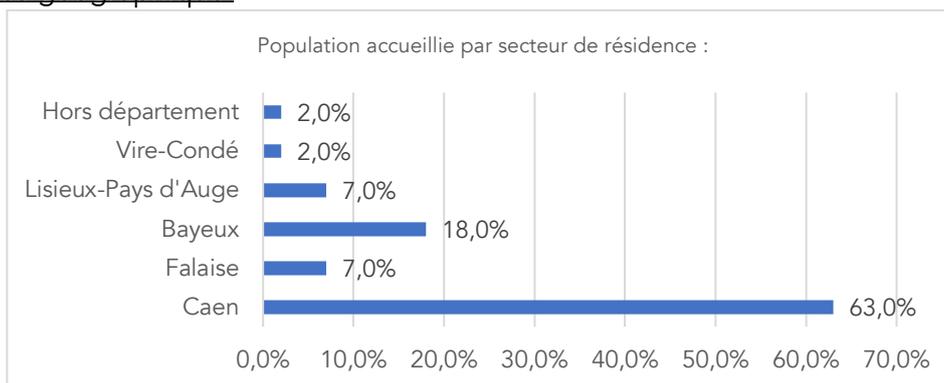
Sexe ratio : 20 filles (45%) pour 24 garçons (55%) - Poursuite de l'augmentation de la proportion de filles

Âge :

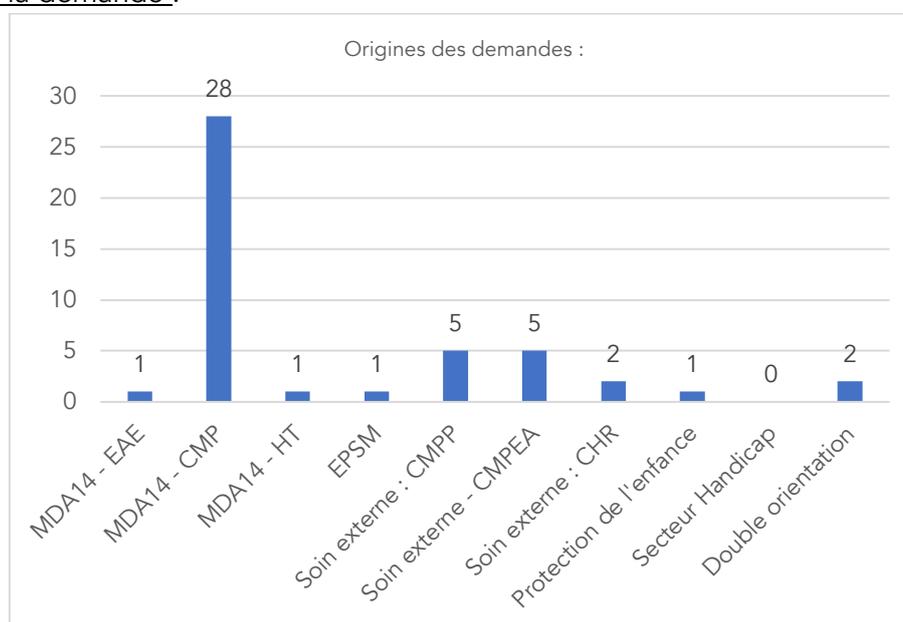


- 12-14 ans : 18 soit 41%
- 15-17 ans : 24 soit 55 %
- Plus de 18 ans : 2 soit 4%

Provenance géographique :



Origine de la demande :

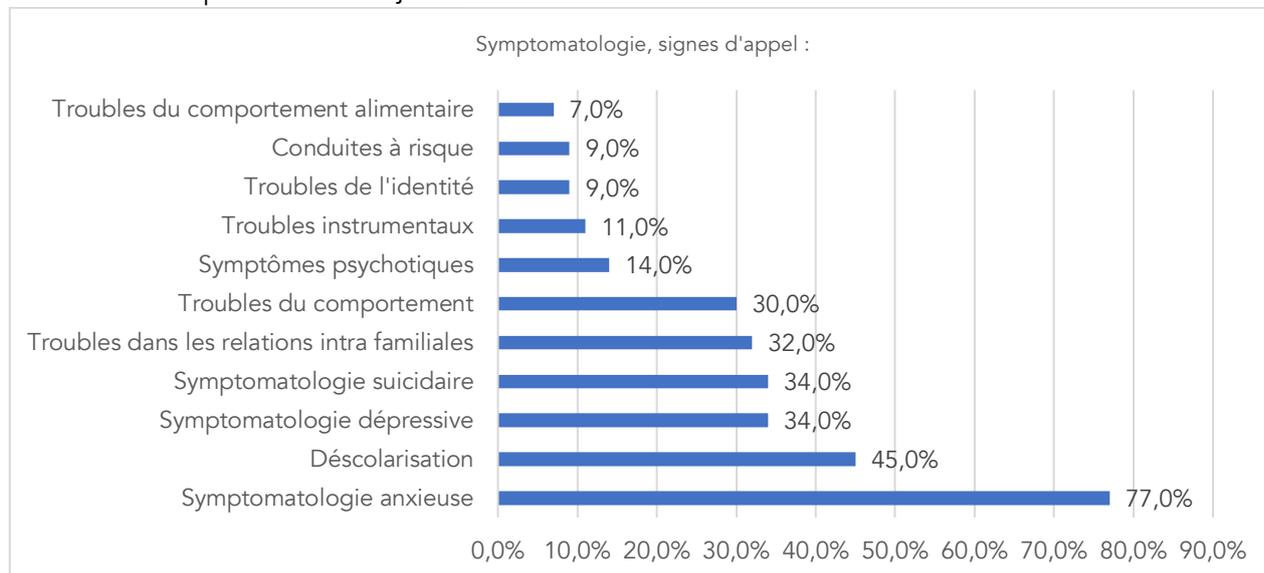


- Interne MDA : 68% avec 30 jeunes orientés (1 par l'Espace Accueil Évaluation, 28 par le CMP, 1 par l'Hébergement thérapeutique),
- EPSM : 2% soit 1 jeune orienté (au décours d'une hospitalisation)
- Soins extérieurs MDA : 23% avec 10 jeunes orientés (5 par un CMPP, 5 par un CMPEA), toujours en augmentation 2 par le CHR : 13,6% en 2019 et 20% en 2020.
- Protection de l'Enfance : 2% avec 1 jeune orienté par une MECS
- Secteur Handicap : 0
- Double orientation (DEF/soins, Handicap/soins) : 5% avec 2 jeunes orientés

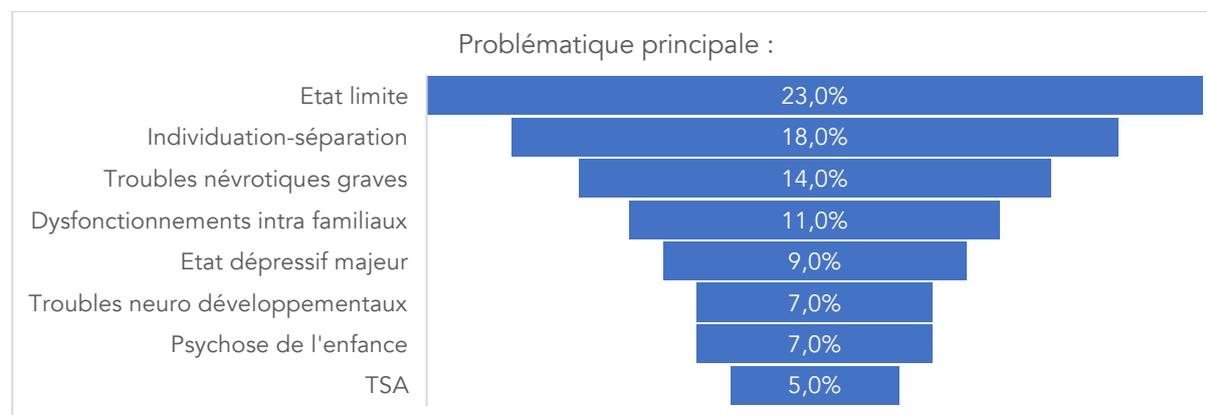
Très grande majorité d'orientation par des services de soins (98% versus 87% des prises en charge intensives de l'ESM en 2020) : il apparaît logique que cette orientation de soins intensifs soit portée par des professionnels du soin ayant réalisé une première évaluation. Sur les 44 orientations, 42 sont des orientations soutenues par des pédopsychiatres (95%).

Même si les demandes issues du secteur social sont en nette diminution par rapport aux demandes effectuées à l'ESM, la part de jeunes bénéficiant d'un suivi au titre de la Protection de l'Enfance reste conséquente 45%.

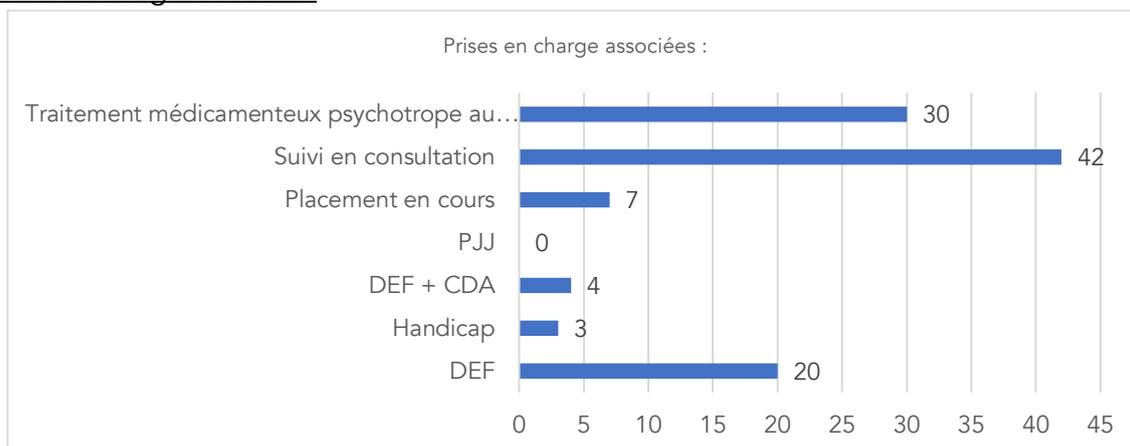
Motifs de l'hospitalisation de jour :



Problématique principale :



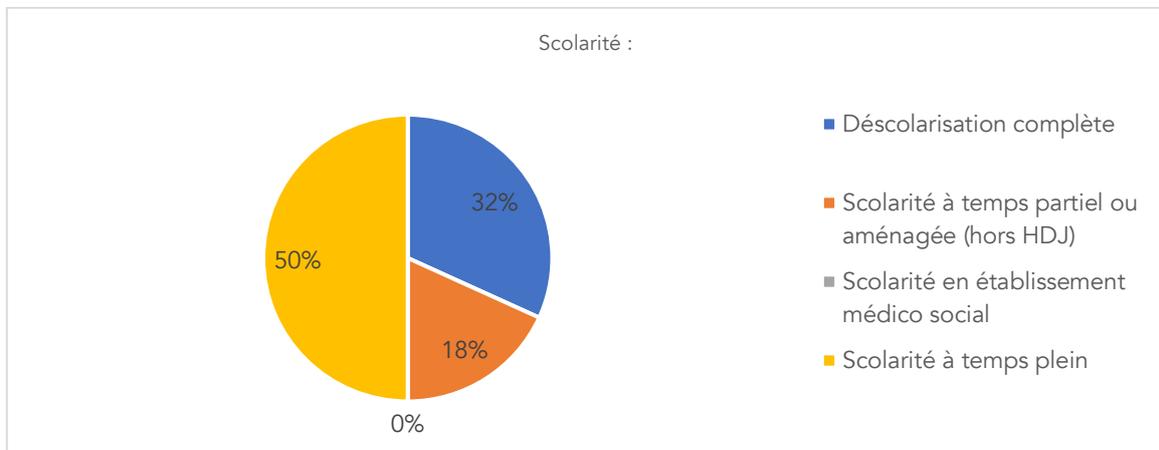
Prises en charge associées :



- DEF : 20 soit 45% dont 16% suivis en circonscription (42% en 2020)
- Handicap : 7 soit 16% (22% en 2020)
- Dont DEF+CDA : 4 soit 9% (12% en 2020)
- PJJ : 0
- Placement en cours : 7 soit 16% (14% en 2020).
- Suivi en consultation : 42 (95%) (versus 85% en 2020- ESM)
- Traitement médicamenteux psychotropes au long cours : 30 (68%) (versus 52% en 2020- ESM)

Seulement 5% des jeunes seront hospitalisés à temps plein en raison de leurs troubles psychiques au cours de l'année 2021 (chiffres à nouveau en baisse, 7,5% en 2019).

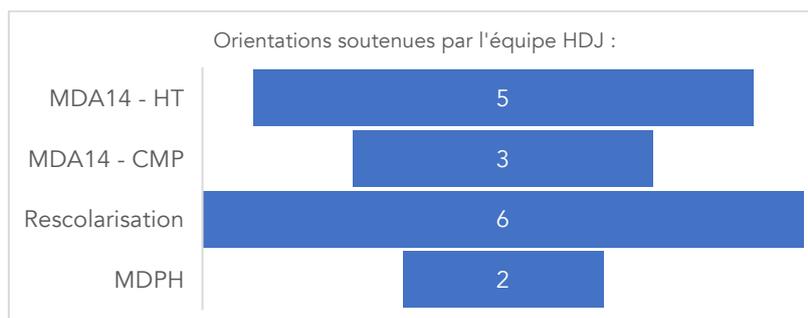
Scolarité en 2021 :



- Déscolarisation complète : 14 (32%, versus 42,5% en 2020)
- Scolarité à temps partiel ou aménagée au-delà de l'accueil à l'ESM : 8 (18% versus 12,5% en 2020)
- Scolarité en établissement médico-social : 0
- Scolarité temps plein : 22 (50% versus 42,5% en 2020)

Augmentation des jeunes scolarisés temps plein et temps partiel (68% au cours de l'année, versus 55% en 2020).

Orientations soutenues en 2021 par l'équipe de l'HDJ :



- Orientation vers l'hébergement thérapeutique en 2021 : 5 (11%) (20% en 2020), dans une logique de parcours de soins : l'HDJ est une étape préalable à la possibilité psychique d'intégrer l'hébergement thérapeutique, qui vient alors soutenir la mise en place des projets.
- Orientation vers le CMP de la MDA en 2021 : 3 (7%) (2% en 2020)
- Organisation et soutien d'une re-scolarisation : 6 (14%)
- Constitution d'un dossier MDPH en 2021 : 2 (5%)

3.2.3- Bilan et perspectives

La mise en place du projet CATTP a permis de renforcer l'équipe à partir de septembre 2021 et de pouvoir proposer des soins à temps partiel à un plus grand nombre d'adolescents : 45 jeunes ont été accompagnés par l'HDJ/CATTP, doublant ainsi le nombre de jeunes préalablement accompagnés au titre du sanitaire dans le cadre de l'Espace de Soins et de Médiation (26 jeunes en 2020). Associée à l'offre d'accompagnement et de soutien, l'offre de prise en charge groupale dans le cadre du dispositif MDA14 a grandement augmentée. Toutefois au vu du mal-être grandissant des jeunes, l'offre HDJ/CATTP est déjà saturée avec à nouveau des délais d'attente.

L'organisation des 2 équipes grandissantes, accompagnement et soutien et HDJ/CATTP, est rendue parfois complexe par la mutualisation des locaux et des véhicules. La mutualisation est aussi l'occasion de projets communs entre les 2 services sur la période d'été permettant une plus grande mixité des publics et éventuellement de faciliter des passages de relais de l'EAS vers l'HDJ.

L'expérimentation de l'équipe mobile ne pourra se mettre que progressivement en place en 2022 lorsque l'effectif sera au complet : recrutement et retour de congé maternité non remplacé.

L'augmentation du temps de secrétariat est un indispensable au meilleur fonctionnement de cet espace.

3.3 - L'Hébergement Thérapeutique :

3.3.1- Missions et fonctionnement

L'Hébergement Thérapeutique (HT) complète l'offre de la « Maison des Adolescents du Calvados » et s'inscrit dans la continuité de son principe de complémentarité et de décloisonnement. Il n'entre pas dans les missions inscrites dans le cahier des charges national « Maisons des Adolescents », mais son objet est bien, d'une part, de prendre en compte les besoins spécifiques quant aux difficultés présentées par les adolescents et, d'autre part, de compléter l'offre de soins du département.

L'autorisation de l'HT est portée par l'ACSEA mais, dans le cadre du partenariat engagé avec l'EPSM, pour le développement de la Maison des Adolescents du Calvados, cet établissement perçoit une partie de son budget.

Ne s'agissant pas d'une unité d'hospitalisation, l'Hébergement Thérapeutique ne se substitue pas aux indications d'hospitalisation pour les mineurs. Il représente, cependant, une alternative possible à certaines situations d'hospitalisation et propose également une solution d'hébergement d'aval lorsque cela se légitime sur le plan clinique et éducatif.

A l'interface des mondes sanitaire, médico-social et social, la mission de l'HT est de prendre en charge des adolescents présentant des troubles, **au titre principal de difficultés de séparation-individuation** et pour lesquels une inscription dans l'environnement usuel est encore possible.

L'Hébergement Thérapeutique a été autorisé pour 15 ans par l'Agence Régionale de Santé en mai 2018 au titre d'établissement de type expérimental, et est devenu, à ce titre, un établissement au sens du Code de l'Action Sociale et Familiale, indépendamment de la MDA14 socle.

Les moyens :

Il est important de rappeler que l'organigramme de l'Hébergement Thérapeutique est constitué également de 4 agents hospitaliers, infirmiers et d'un médecin psychiatre hospitalier de l'EPSM.

La pluridisciplinarité et le décloisonnement, clés de voûte du projet « Maison des Adolescents du Calvados », outre la multiplicité des regards, facilitent le travail complémentaire en articulation avec les champs du sanitaire, du médico-social et du social. Ainsi en interne l'équipe est composée de :

- 4 ETP d'infirmier diplômé d'État de jour
- 2 ETP d'infirmier de nuit
- 4 ETP d'éducateur spécialisé
- 1,2 ETP de maîtresse de maison
- 0,4 ETP de secrétaire,
- 0,5 ETP de chef de service socio-éducatif
- 0,4 ETP de médecin psychiatre

L'équipe bénéficie également d'un poste d'interne DES de Psychiatrie (0,5 ETP) à partir des postes affectés au CMP et Hôpital de Jour intégrés à la Maison des Adolescents du Calvados.

La structure, localisée à Cairon, dispose de 10 places (8 accueils par contrat + 2). Les deux places différenciées sont plus spécialement dédiées à la flexibilité et à l'adaptabilité dans les accueils, notamment pour les situations nécessitant un accueil rapide mais aussi pour des accueils séquentiels, afin d'engager un travail de séparation plus modulable.

Principes de fonctionnement :

Le principe d'une admission repose sur une contractualisation avec le jeune, sa famille et les partenaires. Les accueils sont majoritairement contractualisés pour 3 mois (renouvelable une fois).

L'Hébergement Thérapeutique est essentiellement un accueil du soir et de nuit (de 16h30 à 10h00 le matin). Il fonctionne du dimanche après-midi au samedi après-midi.

Cependant, l'accueil de nuit de certains jeunes implique parfois des accueils de demi-journée lorsque le temps de jour organisé pour ce jeune n'est pas complet ou bien lorsqu'il le met à mal. Par ailleurs, le mercredi après-midi est un temps d'accueil afin que les activités de médiation puissent se déployer pendant ce temps.

Enfin, l'Hébergement Thérapeutique organise son activité différemment pendant les temps de vacances scolaires : sont en effet proposés des séjours à temps plein qui ont pour objet de réaliser des évaluations psychologiques et éducatives, ce, notamment, pour des jeunes venant de territoires du département les plus éloignés.

Ces accueils à temps plein permettent également une immersion dans la structure, préparant un accueil séquentiel de nuit pendant les périodes scolaires. Il est aussi proposé, en parallèle des séjours, des accueils de journée ou de demi-journée pour répondre aux besoins de certains jeunes.

Les actions s'appuient sur la dynamique de groupe ainsi constitué et sur des propositions de médiations éducatives et thérapeutiques ainsi que sur des séjours temps plein pendant les périodes de vacances scolaires.

La gestion du quotidien et des différents actes de la vie permettant de développer l'autonomie des adolescents sont également des supports inscrits dans le projet.

Les actions sont développées par une équipe pluridisciplinaire principalement constituée d'éducateurs spécialisés et d'infirmiers, permettant de garantir une double approche, éducative et soignante, et la complémentarité recherchée.

3.3.2- Chiffres clés 2021

L'année 2021 reste marquée par la crise sanitaire, qui a notablement impacté l'activité de l'Hébergement Thérapeutique du fait notamment de l'application des mesures sanitaires : jauges, isolement et clusters, chambres individuelles.

L'Hébergement Thérapeutique n'étant pas le lieu principal de résidence des adolescents, en cas de cas contact ou maladie, ils étaient tenus de respecter les règles au domicile. Un accompagnement des jeunes était maintenu le cas échéant.

La lecture des données d'activité de l'année doit être pondérée par l'effet des politiques de gestion de la crise sanitaire mises en œuvre par les établissements scolaires de rattachement

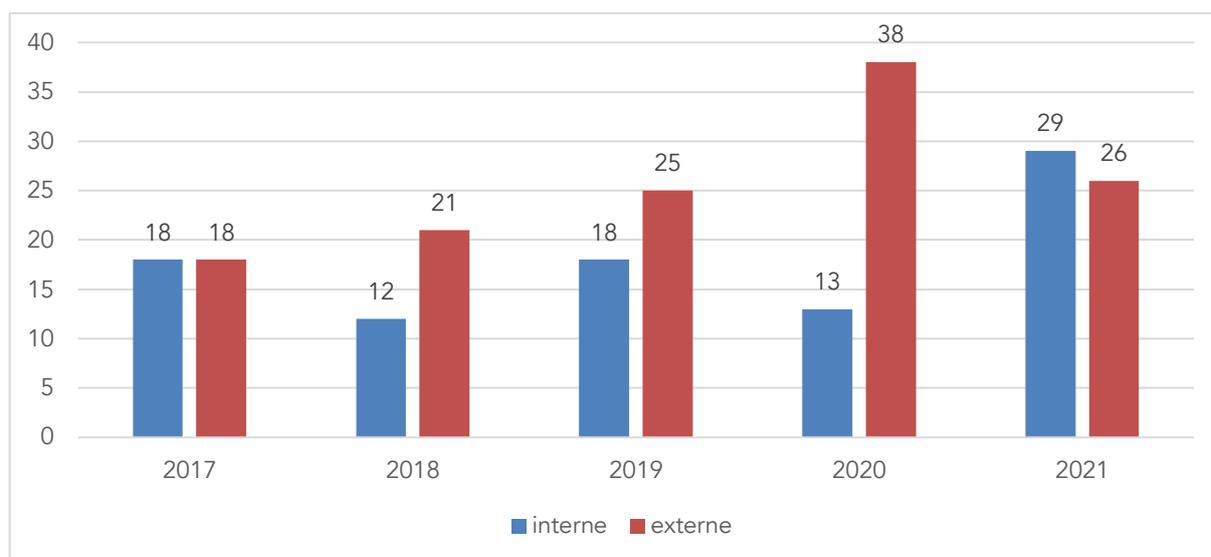
des adolescents, engendrant des accueils en journée (emploi du temps morcelé, fermetures de classes...) et une grande adaptabilité de l'équipe.

Sur l'année 2021, les principaux indicateurs d'activité de l'Hébergement Thérapeutique donnent les résultats suivants :

- File active : 55 jeunes (51 en 2020)
- Nombre d'actes prévus : 2920 (2920 en 2020)
- Nombre de nuits contractualisées : 1579 (1579 en 2020)
- Nombre de nuits effectives : 1606 (1318 en 2020)
- Nombre d'accueil journées réalisées : 510 (560 en 2020)
- Nombre de demi-journées d'accueil réalisées : 415 (363 en 2020)
- Nombre d'actes réalisés (N+DM+J) : 2531 (2241 en 2020)
- Nombre de jours de fonctionnement : 266 (260 en 2020)
- Nombre de nuitées de fonctionnement : 208 (216 en 2020)

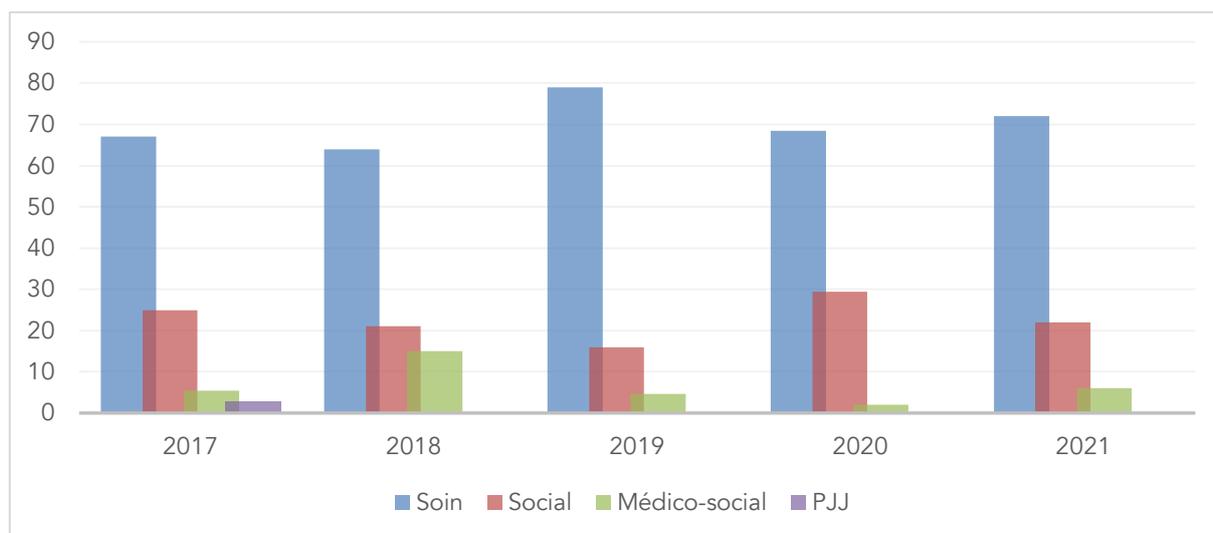
Données détaillées :

Provenance des situations :



En 2021, les orientations internes et externes tentent à s'équilibrer.

Origine des situations :



La proportion des jeunes accompagnés en 2021 orientés par des professionnels du soin atteint toujours près de $\frac{3}{4}$ des effectifs accueillis (72%).

L'Hébergement Thérapeutique intervient effectivement dans la complémentarité de l'offre de soin et le soutien dans le parcours des jeunes accompagnés.

Origine des situations (détail) :	2018	2019	2020	2021
Soin interne MDA14 (espace consultation, ESM)	12	18	13	20
Hôpitaux (CHR/UCHA, EPSM, CH Bayeux, CHU/pédiatrie)	2	5	5	5
Services de soin ambulatoire (CMPEA, CMP, CMPP)	7	11	17	15
Circonscriptions d'action sociale	2	1	10	9
Établissements ou services ayant mission de protection de l'enfance	5	6	5	3
Secteur médico-social	5	2	1	3
PJJ	0	0	0	0

Si on retire les 20 demandes issues du dispositif MDA 14 qui reflètent la notion de parcours intégré dans son projet, les proportions tendent à s'équilibrer. Il est à noter que les Centres Médico Psycho Pédagogiques sont intégrés dans les services de soin ambulatoire, même s'ils relèvent du médico-social. Le médecin demandeur reste dans ce cas, le médecin référent du jeune.

Il est tout à fait normal, et même recherché, que ce soit les différents services de la MDA14 le principal demandeur auprès de l'Hébergement Thérapeutique, puisque ce dernier est intégré au dispositif MDA14 et à son offre globale.

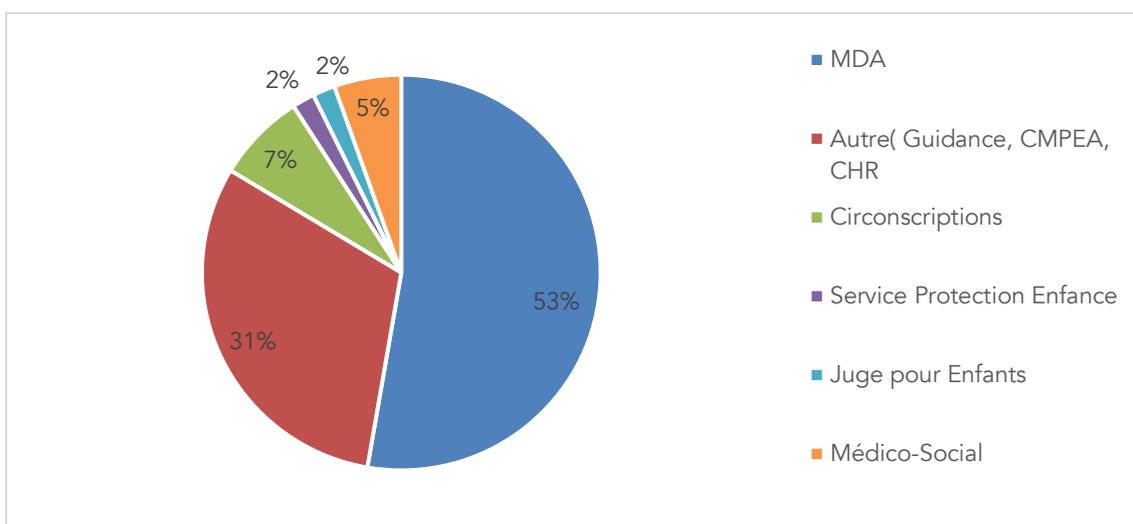
Par ailleurs, on ne peut pas examiner l'origine des demandes sans s'intéresser également aux prises en charge associées. En effet, certains partenaires s'appuient sur les professionnels de dispositif MDA14, notamment ceux du CMP, afin qu'à partir de leur « expertise » une demande d'admission à l'Hébergement Thérapeutique soit préconisée. Par ailleurs, des

demandes peuvent être réorientées en interne afin de répondre au mieux aux besoins des adolescents.

Ces réorientations indiquent le travail de complémentarité avec les différents partenaires mais aussi le travail décloisonné interne au dispositif MDA14 afin de répondre au mieux aux besoins des adolescents et soutenir les accompagnements déjà existants.

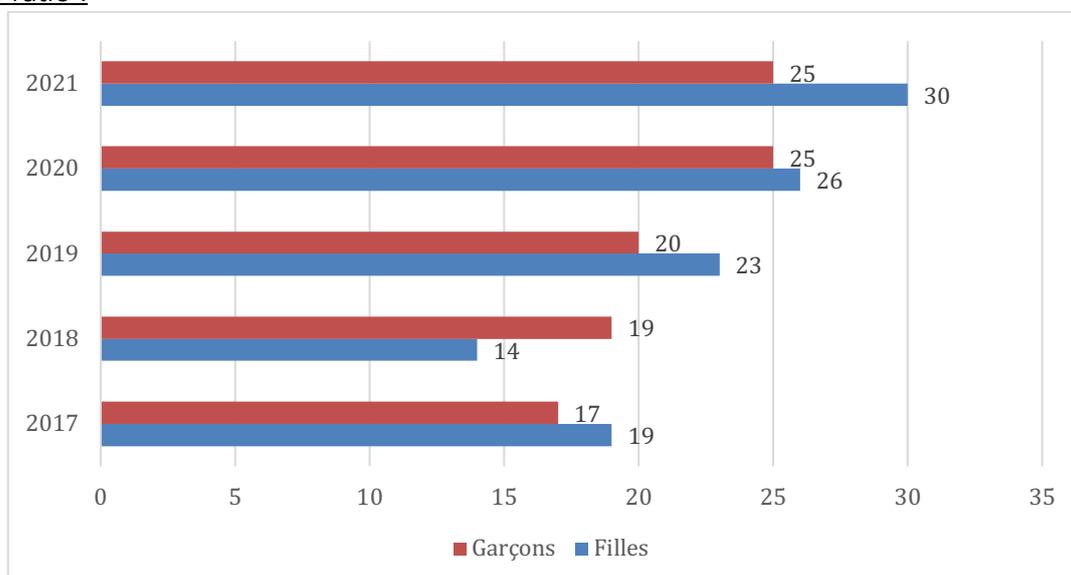
Ces chiffres montrent toujours la bonne intégration de l'offre Hébergement Thérapeutique dans un parcours interne MDA ou externe avec les professionnels soin y compris ceux des CMPP.

Prises en charge associées :



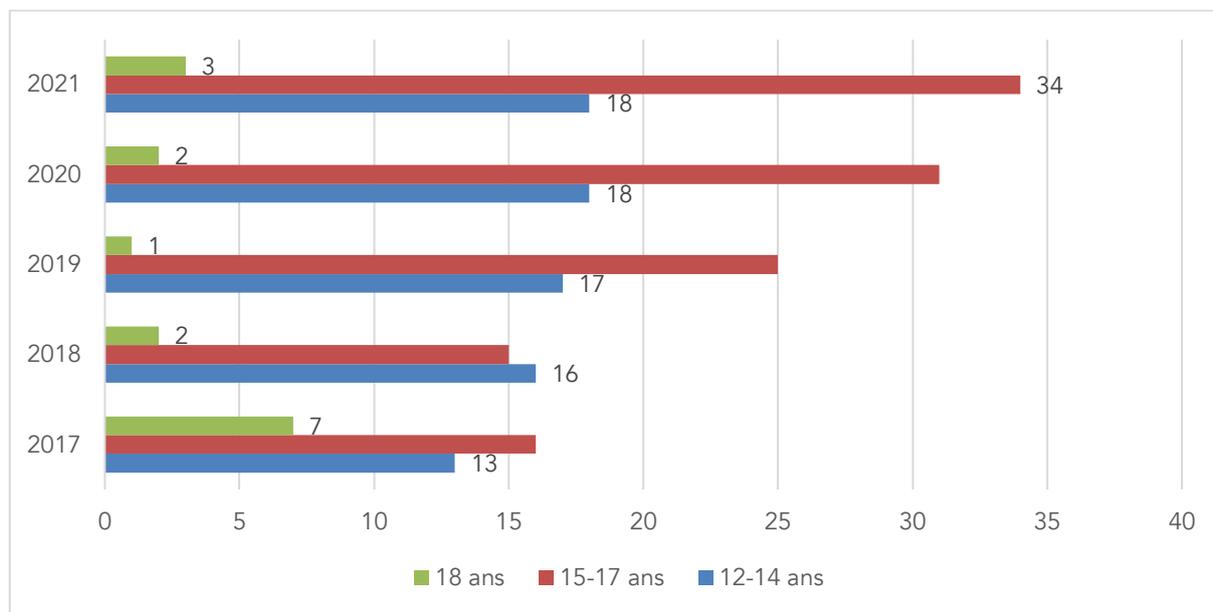
En 2021, la part des jeunes pris en charge en parcours de soins (MDA ou ambulatoire) représentent plus de 80% des jeunes accompagnés par l'Espace Hébergement Thérapeutique.

Sexe ratio :



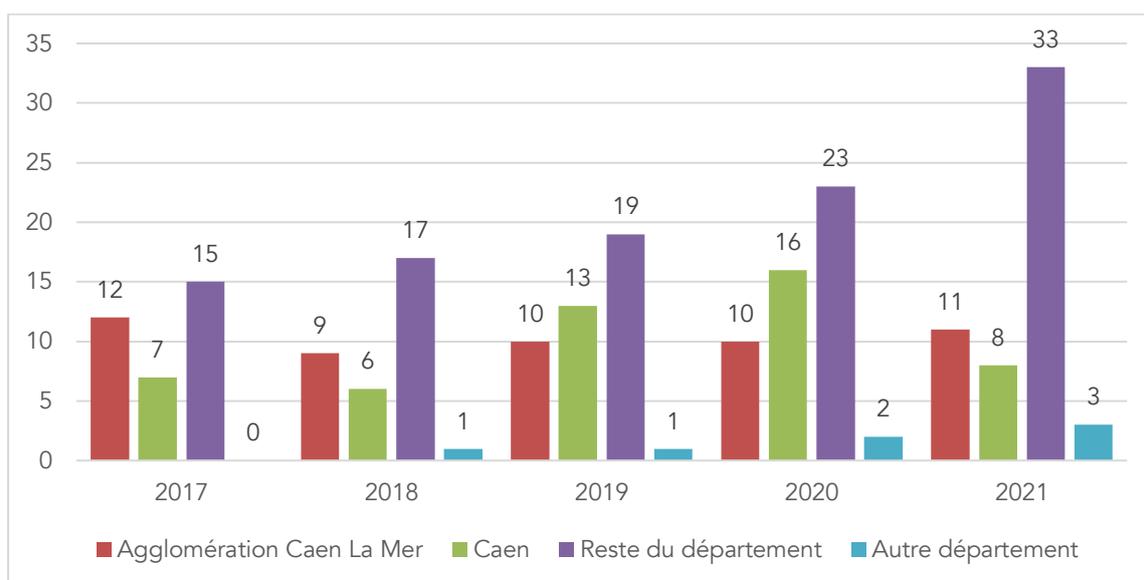
On note encore une majorité de fille avec 55% soit 30 adolescentes pour 45% de garçons soit 25 adolescents et ce, malgré une répartition des jeunes selon 2 blocs de chambres différenciés. Cette baisse de suivi des garçons est représentative des demandes d'accueil reçues, car les demandes relatives à des adolescentes sont plus nombreuses.

Tranche d'âge :



L'augmentation du nombre de 15-17 ans s'accroît encore en 2021.

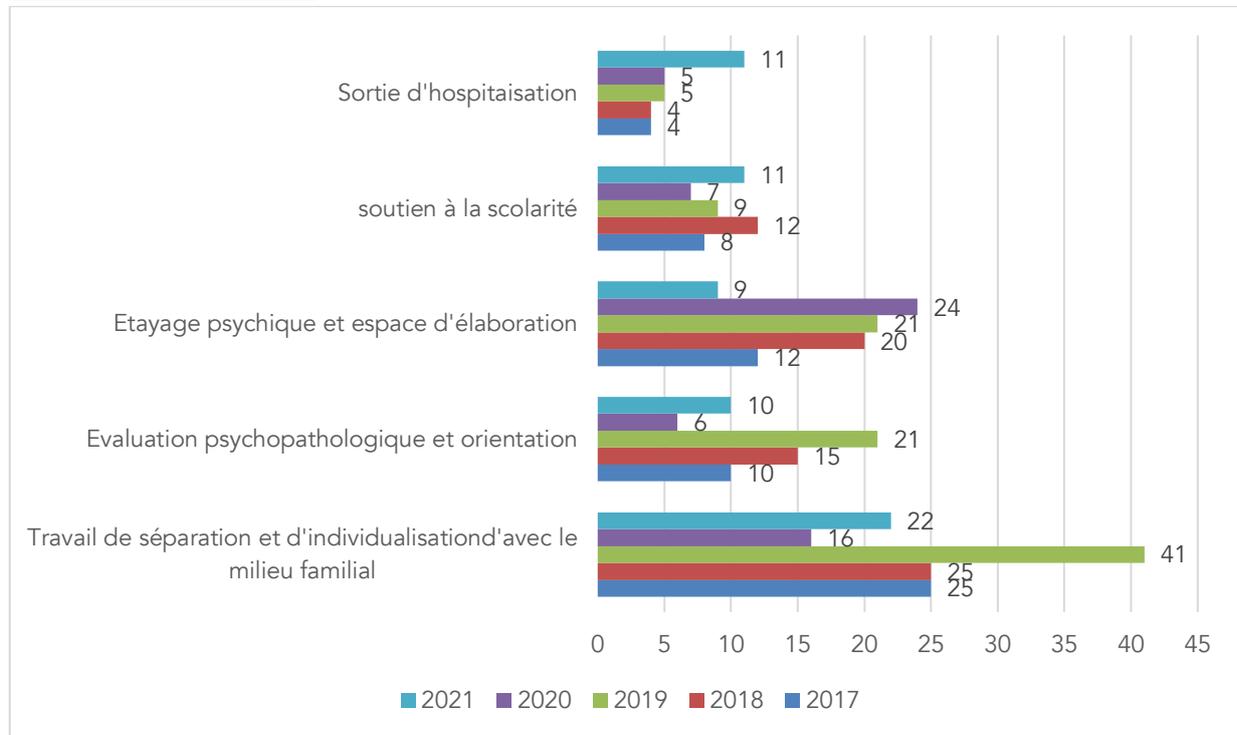
Provenance Géographique :



Le recrutement départemental est effectif et en hausse comparativement aux années précédentes. L'adaptation des modalités d'accompagnement (dont le transport), conjuguée à la mobilisation des partenaires demandeurs, des familles et à la coordination avec les

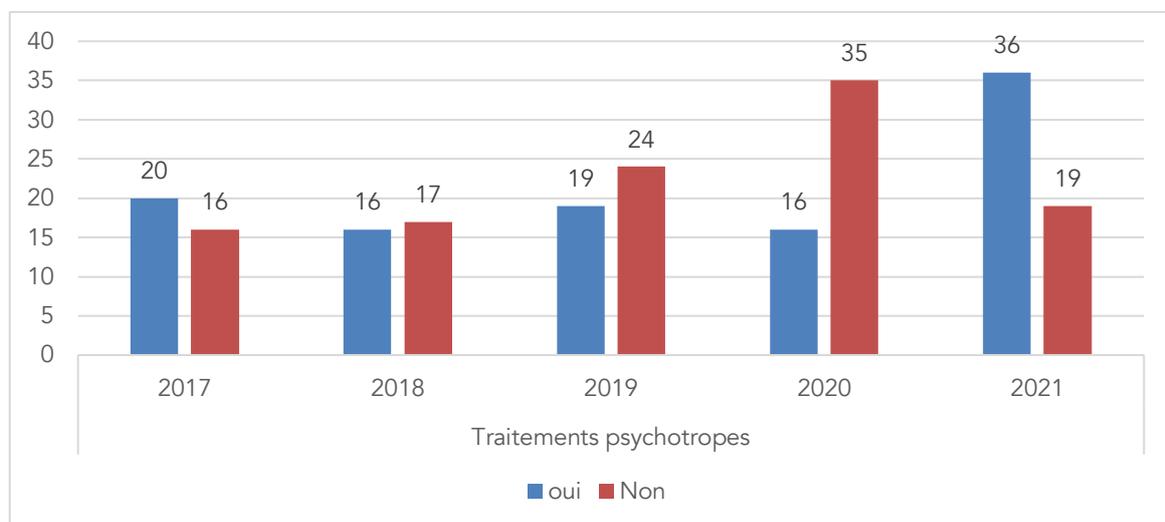
professionnels de l'Éducation Nationale, a permis l'accueil de jeunes résidant dans des territoires distants de Caen (33 situations). L'accroissement des demandes hors agglomération constatée l'an passé s'accroît encore davantage cette année et ce du fait du recentrage sur les modalités d'accueil initiales n'excédant pas 6 mois.

Motifs de la demande :



L'Hébergement Thérapeutique accompagne majoritairement des jeunes ayant besoin d'un espace leur permettant de développer l'élaboration de leurs vécus sociaux et psychiques/affectifs. Ils présentent des besoins de séparation-individuation concertés d'avec leurs environnements familiaux ou lieux de vie.

Traitements psychotropes :



La présence de traitements psychotropes atteint un niveau important et concerne près des 2 tiers des jeunes reçus. Les effets de la crise sanitaire et le mal être adolescent reconnus nationalement peuvent expliquer ce niveau important. L'importance des compétences infirmières dans l'équipe de jour, mais aussi, pour l'encadrement de nuit est également démontrée par ces données.

En effet, les compétences de l'équipe, son double encadrement et le travail de coordination avec l'ensemble des autres partenaires permettent de répondre aux besoins du suivi que les traitements psychotropes nécessitent.

3.3.3- Bilan et perspectives

Analyse de l'offre :

En 2021, l'activité de l'Hébergement Thérapeutique a été essentiellement marquée par l'adaptation et la continuité de son offre de service aux contraintes de la crise sanitaire.

Héritage des moments aigus de 2020, l'Hébergement Thérapeutique a maintenu un fonctionnement de semaine en demi groupes ; fonctionnement mis en place pour éviter un nombre trop important de brassage parmi les adolescents et éviter d'éventuelles contaminations.

Au-delà d'une adaptation au contexte sanitaire, ce fonctionnement permet de faire « davantage travailler sur le collectif » en permettant aux adolescents « d'appartenir » à un groupe plus évidemment repéré.

En effet, il est constaté qu'il favorise le travail d'intégration des adolescents à un groupe de pairs.

Par ailleurs, le service a prolongé son travail d'adaptation et d'efficience de son offre au regard des besoins et demandes des acteurs institutionnels responsables de l'accompagnement de jeunes connaissant de grandes difficultés au sein de leur environnement familial et social, et ne pouvant être pris en charge qu'au sein d'une structure garantissant un accueil à la fois socio-éducatif et soignant (c.à.d. en mesure de déployer si besoin des soins psychiatriques).

Ce travail est actuellement indispensable au regard de la dégradation de la santé mentale des adolescents et la saturation de certains services.

L'Hébergement Thérapeutique s'est imposé comme un partenaire des services d'hospitalisation permettant de travailler et de sécuriser une sortie d'hospitalisation pour des jeunes encore fragiles.

Le développement de son offre de médiations éducatives et thérapeutiques a été un des objectifs de cette année afin de répondre au mieux aux besoins des adolescents. Les médiations fonctionnent à partir des compétences des professionnels et sous un mode semi fermé. Les jeunes doivent obligatoirement participer à certaines médiations et cela est inscrit dans leur contrat.

Les professionnels ont mis en place un groupe de travail traitant des médiations permettant ainsi une amélioration et adaptation de l'offre.

Perspectives, réflexions en cours :

Concernant le dispositif MDA14, 2021 a été consacrée à la distinction, à la demande des financeurs et de la gouvernance, des différents services et entités le constituant, tout en affirmant son intérêt.

L'Hébergement Thérapeutique, autorisé comme ESMS depuis 2018, a été peu concerné directement.

2022 doit permettre pleinement le développement du dispositif MDA 14 et de ses objectifs : complémentarité des projets, mutualisation des compétences et transversalité des offres dans une logique de parcours.

L'Hébergement Thérapeutique est d'autant plus concerné que 2022 est l'année d'élaboration de son projet de service.

Certaines hypothèses seront ainsi travaillées dans le cadre des réunions de travail :

- Augmentation de sa capacité d'ouverture annuelle en axant la réflexion sur l'adaptation de l'offre proposée sur les périodes dites creuses ;
- Développement des prises en charge partagées au sein du dispositif MDA ;
- Participation de l'Hébergement Thérapeutique à l'offre globale en direction des adolescents sur le département ;
- Renforcement de son offre complémentaire en direction des principaux partenaires engagés dans l'adolescence,
- Mixité et genre afin de s'adapter aux problématiques adolescentes émergentes et aux besoins.

Les pistes de développement vont s'inscrire dans la continuité de la dynamique d'amélioration continue de son offre de service.

L'expérience du confinement et de la crise sanitaire permet sans nul doute d'approfondir le champ des relations inter partenariales, en lien avec le déploiement de la nouvelle organisation de la Maison des Adolescents du Calvados depuis le 1^{er} janvier 2021.

L'Hébergement Thérapeutique a su démontrer sa réactivité, sa capacité d'adaptation et sa complémentarité dans la prise en charge des adolescents.

La nécessité de penser son offre de jour tout en maintenant son principe d'accueil séquentiel et complémentaire continue d'être travaillée en lien avec le déploiement de l'Espace Accompagnement et Soutien au sein du socle MDA14, mais aussi avec l'offre d'Hôpital de Jour - CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) développé au sein du dispositif MDA14.

4- Conclusion

Cette année de fonctionnement de la Maison des Adolescents du Calvados aura été, tout comme l'ensemble du secteur santé mentale, placée sous le signe de la crise sanitaire mais aussi de la réorganisation de l'ensemble des services et espaces qui constitue la MDA14.

La mise en œuvre des différents projets a pu être déclinée dès le début de l'année 2021 en même temps que les projets de développement prévus pour la MDA14 Socle.

À ce titre, plusieurs constats peuvent être posés qui attestent :

- De l'adaptation des projets aux besoins des adolescents
- De la solidité de l'institution, qui a pu maintenir l'essentiel de son activité durant la crise, au service des jeunes, des familles, et des partenaires territoriaux mais aussi s'adapter et mettre en œuvre les nouveaux projets
- De l'implication et de la réactivité des équipes et des services, qui ont su continuer à s'adapter au contexte de crise, maintenir un lien avec tous les jeunes accompagnés, développer des nouvelles offres et participer à leurs communications en direction des publics visés.

De manière générale, la Maison des Adolescents du Calvados a ainsi adapté son offre aux besoins des adolescents et des parents. Une attention particulière a également été portée sur sa mission de soutien à la parentalité dans un contexte de crise sanitaire qui a fragilisé non seulement le public adolescent et jeune adulte mais aussi leurs adultes de référence et notamment leurs parents.

La reprise du travail partenarial et de réseaux a été possible non seulement du fait de l'allègement des mesures barrières mais aussi du fait de la finalisation des travaux de réorganisation de la MDA14.

Le renforcement du partenariat entre l'ACSEA et l'EPSM permet d'inscrire la MDA14 Socle et son dispositif dans le travail engagé sur le territoire de santé mentale sur le parcours adolescent.

Ces évolutions intégreront à partir de 2022 le développement de son offre sur l'ensemble du territoire notamment pour ce qui concerne l'Espace Accueil Évaluation. Il conviendra avec nos partenaires et financeurs de développer l'ensemble des offres de la MDA14 Socle afin de participer activement à l'adaptation et au renforcement de l'offre en direction des adolescents et ainsi participer à la prévention des situations de mal être et des ruptures de parcours.

Nous pouvons constater que l'engagement de l'ensemble des acteurs intervenants pour la MDA14, aussi bien au niveau de la gouvernance que des professionnels. La conclusion de ce rapport d'activité est l'occasion de les remercier.